60¢
plus TPS

La Liberté

1 Saint-Boniface, du 12 au 18 juin 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

de la semaine

«On oblige le gouvernement à orienter les impôts des citoyens vers l'aide internationale plutôt que vers l'armement.»

L'abbé Louis Laurencelle de Développement et Paix, au sujet de la participation financière de l'ACDI aux projets de son organisme dans le tiers monde. **Page 6.**



photo: Laurent Gimenez

Saint-Boniface ou Riel?

Le militant Maurice Prince exhorte ses concitoyens de Saint-Boniface à s'unir pour empêcher l'effritement de l'identité de la première paroisse de l'Ouest. Mais tous ne sont pas d'accord que le problème existe. Un dossier de Laurent Gimenez en pages 8 et 9.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le régal des Associés

À l'occasion de la Fête nationale du bon voisinage, les Associés du fort Gibraltar invitent la population à découvrir le lieu qu'ils souhaitent développer en centre communautaire historique. Page 12.

Paroles de Vanier

Lorsque le fondateur de l'Arche était de passage à Winnipeg la semaine dernière, Hubert Pantel a recueilli ses réflexions sur sa mission auprès des handicapés du monde. **Page 7.**

«T'as pas honte?»

Quand un des anciens profs de Roger Millier a appris qu'il se lançait dans l'enseignement, il a réagi avec un sarcasme bien typique de la mentalité de l'époque. **Page 21.**

Femme de lettres

Auteure, éducatrice et éditrice, Annette Saint-Pierre vient d'achever un recueil historico-culturel intitulé: Le Manitoba au coeur de l'Amérique, qui sera publié à la fin juin. **Page 13.**

Deux autres émissions?

CBWFT diffusera prochainement des émissions-pilotes produites au Manitoba qui pourraient devenir des séries au réseau national en 1993. **Page 14.**

Désir de grimper

À l'école Précieux-Sang, on essaie d'atteindre de nouveaux sommets avec les cours d'alpinisme du professeur André Mahé, qui fait de l'escalade dans les Rocheuses. **Page 19.**

L'Alberta s'énerve

La stratégie de lobbying de la Fédération des communautés francophones et acadienne fait jaser Georges Arès. La chronique Sur la scène nationale. **Page 4.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Fernand Pitre. Page 22.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


École Précieux-Sang. Page 19.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Le Manitoba doit la boucler plus

Winnipeg - Selon un sondage réalisé en octobre dernier par Transports Canada, le Manitoba arrive au 9e rang parmi les provinces et territoires pour l'utilisation de la ceinture de sécurité. Le Québec, Terre-Neuve, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse sont au-dessus de la moyenne nationale de 86 %. À 79, 9 %, le Manitoba ne devance que l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Dans la province, le taux d'utilisation est de 88,9 % à Portage-la-Prairie, de 85,3 % à Morden et de 83 % à Brandon. Les régions de Winnipeg et Selkirk tirent de l'arrière à 79,3 %. L'objectif national du port de la ceinture est de 95 % en 1995.

La hausse se maintient

Manitoba - Le nombre de mises en chantier dans la province a atteint 161 logements en mai, soit une hausse de 130 % par rapport à l'an dernier, révèlent les chiffres de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL). Durant les cinq premiers mois de l'année, le nombre total de mises en chantier dans les principaux centes urbains du Manitoba a grimpé de 88 %. À Winnipeg, le nombre est passé de 76 logements en avril à 144 en mai. Dans la capitale provinciale, 122 maisons individuelles ont été mises en chantier depuis le début de l'année, soit une hausse de 87 %. La SCHL prévoit la construction de 1 300 maisons individuelles cette année, comparativement à 1 006 l'an dernier.

Le voisinage en fête

Winnipeg - Une activité de célébration du voisinage commencée l'an dernier est au nombre des festivités du 125e anniversaire du Canada. Le 14 juin, les Canadien.ne.s sont invitées à rencontrer leurs voisin.e.s et à lever leur verre à 14 h. Les participant.e.s peuvent également envoyer une carte postale de bons voeux à : Tous nous voisins, a/s CANADA 125, 433, avenue River, #6, Winnipeg, R3L 2 V1.

La souveraineté déplaît

Ottawa - De tous les gens d'affaires dans le reste du pays, ce sont ceux des Maritimes qui sont les moins favorables à la souveraineté du Québec. Selon un sondage d'une firme québécoise, 33,3 % des gens d'affaires des Maritimes (27,8 % au pays) prévoient une baisse des achats avec un Québec souverain. Près de 75 % des gens d'affaires qui ont répondu avaient une place d'affaires au Québec. Les souverainistes retiennent surtout que 79 % des gens d'affaires canadiens entendent maintenir leurs relations avec un Québec souverain. (APF)

ACTUEL

Membre d'un nouveau regroupement des fondations communautaires

Francofonds: une performance au-dessus de la moyenne

Des représentants de fondations communautaires de tout le pays se rencontraient à Winnipeg les 23 et 24 mai dernier pour mettre sur pied un organisme parapluie qui regroupe 56 fondations, dont Francofonds.

Les Fondations communautaires du Canada totalisent un capital de fonds de plus de 500 millions $ et des subventions annuelles de plus de 40 millions $.

Pour la directrice générale de Francofonds, Michelle Smith, participer à cet organisme parapluie permettra «de nous situer dans un contexte national et de mieux évaluer notre performance».

La secrétaire du nouveau regroupement, Barbara McInness, travaille à la Fondation communautaire d'Ottawa/Carleton, formée il y a 5 ans. «Notre fondation est assez petite, dit-elle. Il y a deux ans, nous avons décidé qu'il était important d'essayer d'apprendre à faire mieux fonctionner notre organisme, et qu'il devait y avoir d'autres fondations au Canada dans la même situation.»

Après quelques démarches, une première conférence nationale des fondations canadiennes est organisée à Ottawa, en 1990. Les représentants des organismes en sortent stimulés et décidés à mettre sur pied un organisme national, ce qui fut fait à Winnipeg en mai dernier.



Photo: Jean-Pierre Dubé

«On est la seule fondation francophone à l'extérieur du Québec, explique Michelle Smith, mise à part la Fondation franco-ontarienne, établie en 1988. On était vraiment avant-gardistes en lançant une fondation en 1978.»

«Nous poursuivons trois objectifs, résume Barbara McInness. Encourager la création de nouvelles fondations, stimuler celles qui existent et échanger de l'information.»

«Nous pouvons donner des trucs pour augmenter les fonds de capital, mentionne Barbara McInness. Nous ne pouvons rien faire en ce qui concerne les taux d'intérêt, mais nous pouvons donner des conseils sur les investissements de façon à augmenter les revenus disponibles pour les subventions.

«Nous pouvons aussi échanger sur les façons d'aller chercher l'argent, par exemple en demandant aux gens un seul don, mais un gros don, via leur police d'assurances paar exemple. De cette façon, nous ne faisons pas de compétition aux organismes qui font des campagnes annuelles de prélèvement de fonds, comme Centraide.»

Des contacts très stimulants

Pour Michelle Smith, les contacts établis avec les autres organismes ont été très stimulants. «On est en train de rédiger un dépliant sur les legs testamentaires, mentionne-t-elle. À la rencontre, j'ai pu voir trois ou quatre dépliants faits par d'autres fondations et discuter avec elles.»

Avec un fonds de capital de 1,2 million $, Francofonds a distribué 72 000 $ en subventions l'an dernier et 900 000 $ depuis ses débuts. «Si on regarde notre bassin de population, environ 4 à 5 000 familles francophones, notre performance est nettement au-dessus de la moyenne, même de fondations anglophones», note Michelle Smith.

Par exemple, la Fondation des Ukrainiens du Canada établie en 1964, a un actif de 4 millions $. Or les Ukrainiens sont près d'un million au pays et plus de 60 000 au Manitoba!

En ce qui concerne la campagne de prélèvement de fonds de 1992, dont l'objectif est de 40 000 $ et 70 nouveaux autochèques, la directrice générale de Francofonds se dit très satisfaite des résultats obtenus et confiante d'atteindre l'objectif de 40 000 $ d'ici la fin de l'année.

Sylviane LANTHIER

Norwood attend la réponse de la ministre Vodrey

«On veut que la gestion arrive et nous sommes prêts»

La Division scolaire de Norwood, qui se prononçait le 1er juin contre la mise en place de la gestion scolaire telle que proposée par le gouvernement, attend toujours la réponse de la ministre à la lettre qu'elle lui a fait parvenir.

«Nous n'avons pas besoin des problèmes qu'entraînerait ce plan qui donne le choix et prend trop de temps pour être mis en place», explique Louise Johnston, présidente de la Division scolaire.

«Nos parents parlent de la gestion scolaire depuis trois, quatre ans, poursuit la présidente. Ici, on veut que ça arrive et nous sommes prêts, tout est en place pour 1993. L'école Précieux-Sang est désignée française depuis 1978, donc cette décision que l'école soit française n'est pas récente.»

Contre le fait que la gestion scolaire entre en vigueur en 1994 plutôt qu'en 1993, la Division scolaire a décidé de jouer un «rôle proactif» et de laisser savoir au gouvernement que «le processus est trop difficile et qu'il



Photo: Jean-Pierre Dubé

Louise Johnston: trop de tensions.

entraînera trop de tensions entre francophones et anglophones», sans compter que cela implique la tenue d'élections scolaires deux ans de suite. «Nous aurons des élections en octobre 1993. Si nous ne faisons pas la transition en 1993, cela veut dire qu'il faudrait tenir d'autres élections l'année suivante.»

Louise Johnston estime que si les parents anglophones de sa division sont ouverts à la gestion scolaire, retarder le projet risque d'entraîner des coûts supplémentaires, ce qui pourrait refroidir l'appui des anglophones qui, eux aussi, «veulent que ça se fasse facilement.»

Du côté de la Fédération provinciale des comités de parents, on estime que la démarche de Norwood «ne peut pas nuire» même si on ignore quel impact cela peut avoir.

«Ce que je trouve bien, souligne Gérard Lécuyer, c'est qu'on appuie quelque chose qui répond aux besoins des Franco-Manitobains. Mais c'est aussi normal qu'une division scolaire réagisse de cette façon si elle voit que le processus proposé n'est pas conforme au processus normal de création d'une nouvelle division scolaire.

«Il est vrai que notre cas est différent, mais on a jamais créé une division anglophone en consultant et en créant d'abord une coquille vide.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Filmon devrait écouter Norwood

La décision de la Division scolaire de Norwood de s'inscrire dans la voie rapide de la gestion scolaire mérite d'être soulignée. La plus petite division urbaine a décidé, le 1er juin, de rejeter le processus et l'échéancier choisis par la province.

Norwood dit: non à 1994, pourquoi lésiner, sinon pour diviser! Elle dit: non au vote dans la communauté scolaire. L'école Précieux-Sang étant désignée française depuis 15 ans, il n'est pas nécessaire de revenir là-dessus.

Mais c'est aussi une décision courageuse, défendue par la présidente Louise Johnston, à partir de principes bien clairs. La Division trouve normale - et c'est peut-être plus important que le reste - que les membres de la minorité linguistique exercent leur droit de gérer leur école.

Norwood souhaite que ce droit s'exerce dans les conditions les plus favorables possibles pour les citoyens concernés. «Nous n'avons pas besoin des problèmes qu'entraînerait ce plan qui donne le choix et prend trop de temps pour être mis en place», affirme Louise Johnston. Selon elle, la majorité anglophone veut que ça se fasse rapidement, sans tensions.

La décision a été faite en connaissance des conséquences possibles pour Norwood. La Division compte présentement 1 375 étudiants. Il en restera un peu plus de mille quand le Précieux-Sang aura joint les rangs de la division française homogène, que ce soit en 1993 ou 1994. Or, plusieurs prédisaient déjà la disparition de la Division dans une refonte éventuelle.

Le climat de changement que crée Norwood est rafraîchissant. Il contraste nettement avec l'ambivalence de la position de certaines divisions, le silence et l'hostilité de d'autres. Il y a des commissaires et des administrateurs francophones qui refusent encore de reconnaître la légitimité de la gestion scolaire dans leur région.

L'école française, comme la gestion scolaire, est un outil pour les parents ayant compris qu'on ne peut pas construire un avenir dynamique à partir d'une langue seconde. C'est là que la décision de Norwood prend tout son sens: elle ne met pas de travers dans le chemin d'une communauté qui a fait un choix clair de sa langue première.

Si Norwood avait fait passer son avenir politique avant les impératifs pédagogiques et éducatifs, sa décision aurait été différente. Son geste est donc un modèle à imiter par les autres divisions, ainsi que par le gouvernement de Gary Filmon.

Si la province s'entête dans le processus annoncé en mars, c'est certain qu'elle sera la cause de tensions telles que Norwood a décriées. Et il faudra retourner devant les tribunaux, perdre un temps fou.

Gary Filmon devrait écouter ce que dit Norwood et procéder le plus rapidement possible.

Jean-Pierre DUBÉ

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823



Sur la scène NATIONALE

Les francophones doivent «crier plus fort»

Une fissure albertaine dans le lobbying de la FCFA

Il commence à y avoir des fissures dans la solidarité manifestée jusqu'à présent par les associations francophones à l'endroit de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui pilote le dossier constitutionnel au nom du million de francophones de l'extérieur du Québec.

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a publiquement remis en question la stratégie de lobbying politique adoptée par les dirigeants de la FCFA depuis le début de la «ronde Canada» sur la constitution.

Le directeur général, Georges Arès, estime que les francophones hors Québec auraient dû imiter les autochtones dans le débat constitutionnel et crier plus fort pur se faire entendre par le gouvernement fédéral.

«Quand je vois tout ce que les autochtones ont réussi à obtenir, je me demande pourquoi il y a tellement d'ouverture d'esprit et de générosité envers eux et non pas envers nous.»

Le gouvernement fédéral, estime-t-il, ne veut tout simplement pas que les francophones hors Québec soient présents dans le débat constitutionnel.

Georges Arès reconnaît que les gouvernements, sauf le Québec, acceptent que la Charte soit interprétée de façon à assurer l'épanouissement et le développement des minorités francophones et anglophones.

Mais, ajoute-t-il aussitôt, ces mêmes gouvernements refusent toujours de s'engager formellement à assurer cet épanouissement et ce développement.

«Le fédéral et les provinces ne veulent pas en avoir la responsabilité.» «Pourquoi refusent-ils la responsabilité d'assurer notre survie et notre développement», se demande encore celui qui est perçu par plusieurs comme le mouton noir de la francophonie canadienne.

Selon lui, il sera impossible de traîner les gouvernements devant les tribunaux pour les forcer à assurer l'épanouissement et le développement des communautés francophones. «Ça ne nous aidera pas dans le domaine de la culture si c'est transféré aux provinces. Ça ne nous aidera pas dans le domaine de la formation si c'est transféré aux provinces».

Georges Arès ne va pas jusqu'à dire qu'un schisme se dessine à l'horizon sur la question constitutionnelle entre son asso ciation et la FCFA. Il soutient toutefois que les francophones doivent «crier plus fort» s'ils veulent que les gouvernements tiennent compte de leurs inquiétudes. «Les autochtones ont crié très fort et ils ont réussi à obtenir la grande majorité de ce qu'ils voulaient avoir».

Il ne se préoccupe pas du fait qu'il est présentement le seul à remettre publiquement en question la stratégie de la FCFA. «Souvent l'ACFA a été toute seule à chialer et à crier depuis 1986. On est habitué à ce rôle-là mais, on veut pouvoir dormir tranquille le soir».

Le président de la FCFA, lui, n'a pas perdu le sommeil depuis le début des discussions constitutionnelles. «Je suis convaincu que la stratégie que nous avons utilisée est la meilleure», affirme sans hésitation Raymond Bisson, qui ne veut rien savoir d'une stratégie de confrontation. Cette stratégie de lobbying politique, rappelle-t-il, a été élaborée par les associations francophones membres de la FCFA.

«Le seul gouvernement qu'on n'a pas rencontré à date c'est le gouvernement de l'Alberta, souligne-t-il d'ailleurs. «Est-ce que le gouvernement de l'Alberta se préoccupe du sort des Franco-Albertains? Il faut se poser cette question-là et je pense qu'il y aurait énormément de travail à faire en Alberta...»

Raymond Bisson ajoute que si les politiciens provinciaux, sauf ceux de l'Alberta, sont prêts à rencontrer les dirigeants de la FCFA, «c'est parce que la Fédération a une certaine crédibilité».

Est-ce que cela signifie que la stratégie de confrontation préconisée par l'ACFA ferait perdre de la crédibilité à son organisation? «Je suis convaincu que nous n'aurions pas les résultats que nous avons présentement» se contente-t-il de répondre.

La président de la FCFA fait une distinction entre «le processus» et «le contenu». Pour ce qui est du processus constitutionnel, Raymond Bisson n'accepte toujours pas que les francophones hors Québec soient absents de la table des discussions consitutionnelles. Pour ce qui est du contenu cependant, il est heureux des résultats puisque les francophones, dit-il, ont jusqu'à présent obtenu ce qu'ils voulaient. (APF)

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Juin

11 — 1815
Les Métis sont à leur troisième journée d'attaque contre le fort Douglas. Suite logique aux erreurs de Macdonnell, les attaques sont meurtrières, les Métis étant cachés dans les buissons de la Grenouillère.

12 — 1611
Henry Hudson quitte la Baie James, après un hivernement plus ou moins souhaité. L'équipage se mutine pendant le voyage de retour et l'explorateur périt. On lui doit la découverte de la baie qui porte son nom.

13 — 1850
Albert Lacombe est ordonné par Mgr Bourget. Part pour la rivière Rouge en 1852. Envoyé à Pembina puis au lac Sainte-Anne avant de fonder une mission à Saint-Albert. Traduit en langues indiennes des textes religieux.

14 — 1671
À Sault-Sainte-Marie, le sieur de St-Lusson procède, au nom de la France, à l'annexion du Haut-Canada. L'annexion comprend le territoire jusqu'au Pacifique et jusqu'à la baie d'Hudson.

15 — 19e s.
Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le camp de 500 à 1 000 personnes se met en marche pour la chasse d'été au bison: 3 000 livres de balles, 150 gallons de poudre, 1 400 couteaux, 450 chevaux, 650 charrettes, 600 boeufs.

16 — 1890
L'abbé Théobald Bitsche célèbre la première messe sur le territoire de Notre-Dame-de-Lourdes dans la maison d'un colon. La mission existait depuis 1883, année vers laquelle les premiers colons s'établissaient.

17 — 1735
Sieur Le Gras arrive au fort Saint-Charles avec 2 canots de biens destinés à la traite. Les occupants du fort sont sur le qui-vive: les Sioux avaient tué 21 Cris pour protester contre l'armement des Cris par les Blancs.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Les méthodes et non le contenu

Monsieur le rédacteur,

Je fus grandement intéressé par l'article, «La pratique religieuse: une adhésion à Dieu?» écrit par Dominique Reynolds, étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Il est évident, selon la lettre, que cette jeune est une personne sincère et intelligente. Je crains cependant qu'elle-même, ainsi que sa génération, ait reçu un enseignement catéchistique où l'accent fut mis sur les méthodes et non sur le contenu.

Si cette jeune avait été exposée à un enseignement théologique solide et sérieux plutôt qu'à ces programmes de cathéchèse mièvres tels que «Viens vers le Père», elle aurait présentement une connaissance de diverses notions telles que le Corps mystique du Christ.

Une bonne approche cathéchistique aurait sans aucun doute aidé les jeunes de la génération présente à comprendre que l'Église, c'est le Corps du Christ.

Trop souvent, cette nouvelle approche catéchistique fait ressortir deux tendances: l'égotisme et le naturalisme.

L'égotisme, la disposition de l'individu à baser son interprétation de la doctrine et de la conscience sur son attitude personnelle plutôt que de chercher à s'élever au niveau intellectuel.

Le naturalisme, l'inclination à donner une explication humaine à des valeurs et à des phénomènes surnaturels. Ce penchant est accompagné de la tendance à minimiser l'importance de la spiritualité dans le plan de salut apporté par Dieu et souvent à chercher à réaliser son idéal dans les institutions humaines.

Prêtre de paroisse depuis 32 ans, je constate que dans ces dernières année, un plus grand nombre de jeunes ne sont pas préparés lorsqu'ils viennent à l'Église en vue de leur mariage.

Très souvent, ce sont des illettrés dans le domaine de la religion. Souvent aussi, ils n'assistent plus à la messe dominicale et dans plusieurs cas, ils vivent déjà comme conjoints.

Il y a, sans aucun doute, des raisons multiples pour ce relâchement mais une des raisons principales est certainement l'enseignement catéchistique pitoyable.

L'Église de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest aurait certes bénéficié à faire l'implantation des recommandations émises en 1971 dans "The General Catechetical Directory" du Cardinal John Wright, alors préfet de la congrégation pour le clergé.

La priorité dans notre paroisse est notre école paroissiale. Tous savent que sa réouverture et que son expansion ont demandé de nombreux sacrifices mais que de bienfaits nous en retirons. Je suis fier des étudiants, du personnel enseignant, des parents et des paroissiens. Ils sont des pratiquants convaincus désireux d'approfondir leur vie de foi.

Bien à vous,

Révérend, Dr. Patrick A. Morand
Prêtre-curé
Saint-Vital (Manitoba)
Le 1er juin 1992

Des remerciements

Chers parents, chers amis,

Pardonnez-moi d'avoir mis tant de temps à vous donner signe de vie.

C'est que, encore aujourd'hui, les mots me manquent pour exprimer ce que j'ai ressentie quand j'ai appris que vous aviez eu cette fête pour moi, le 13 mars dernier, et ensuite, quand j'ai reçu tous vos bons souhaits, la cassette vidéo et votre énorme cadeau.

Votre geste m'apporte, non seulement, une aide financière qui me soulage d'un gros fardeau pour quelques mois, mais qui me donne foi en l'être humain, me confirme combien je suis privilégiée d'avoir des parents et amis comme vous.

Et pourtant, tout ce que je trouve à dire, c'est merci. Merci pour votre support, merci pour vos prières, merci pour votre amour, votre amitié.

Sincèrement,

Carmelle Le Gal
Le 8 mai 1992

Lettres

Le Festival, c'était super!

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu le plaisir d'assister au Festival de la chanson française le 30 mai 1992 au Théâtre Walker. C'était super!! C'est des activités comme ça qui montrent les beautés de notre patrimoine et folklore canadien-français malgré notre minorité.

Martine Bordeleau était maître de cérémonie. M. Alfred Monnin dans son allocution a mentionné que le père Martial Caron était celui qui avait commencé les boîtes à chansons durant les années quarante pour faire chanter les jeunes et pour garder notre culture. Mais après un certain temps... tout est tombé peut-être manque d'intérêt ou quelqu'un pour s'en occuper.

Ce soir, c'est en hommage au père Martial Caron. Les mots me manquent pour exprimer mes sentiments sur ce que j'ai vu et entendu C'était super!! Les chorales paroissiale, scolaire, des aînés Partage de bonheur, elle nous ont charmés en chantant des belles mélodies d'antan, ils eurent "Standing Ovation" a plusieurs reprises.

Merci infiniment à tous les organisateurs et les participants. Vous avez tous gagné vos «épaulettes». J'espère que nous aurons le plaisir de vous revoir et que les spectateurs seront encore plus nombreux.

Bien à vous.

Florentine Bériault
Sainte-Anne-des-Chênes
Le 1er juin 1992

La Liberté revient à 52 numéros par année

A la suite de la bonne nouvelle sur les tarifs postaux annoncée il y a deux semaines par le ministre fédéral des Communications, Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté, annonce que le journal paraîtra à nouveau au rythme de 52 numéros par année.

On se rappellera qu'en février dernier, devant la menace de hausses substantielles des tarifs postaux, il avait été jugé préférable de ne publier que 47 numéros de La Liberté par année, afin de se conformer aux règlements de Postes Canada, et de lancer une nouvelle publication qui paraîtrait quatre fois par année.

La décision de Presse-Ouest prise le 8 juin ne veut pas dire que l'idée d'une nouvelle publication, genre magazine, est abandonnée.

Le conseil d'administration de Presse-Ouest étudiera la situation au cours des prochains mois et pourrait lancer un nouveau produit en 1993.

Presse-Ouest juge aussi préférable de garder le dossier d'une nouvelle publication ouvert. On sait déjà que le ministère des Communications a l'intention d'étudier la question des tarifs postaux en présentant un nouveau programme de poste-publications en 1994.

Pour La Liberté et plusieurs autres journaux membres de l'Association de la presse francophone, les problèmes de tarifs postaux avaient commencé en 1990 lorsque le ministère des Communications a alors annoncé qu'il réduisait ses subventions à la Société canadienne des postes pour l'envoi de centaines de journaux à travers le pays.

Y.C.

Coup d'oeil national



Développement et Paix fête ses 25 ans

La justice avant la charité

L'abbé Louis Laurencelle est entré dans l'aventure de Développement et Paix dès la première année en 1967. 25 ans plus tard, son enthousiasme reste intact: «Développement et Paix est l'une des plus belles initiatives de l'Église canadienne», affirme-t-il (1).

Les chiffres, en tout cas, sont éloquents. Entre 1967 et 1991, l'organisme catholique a distribué plus de 267 millions $ pour des projets de développement ou d'éducation dans le tiers monde. Le budget de 1991, qui avoisinait les 20 millions $, a servi à financer 263 projets dans les Amériques, 160 en Afrique, 14 en Asie, et 23 projets internationaux.

«On travaille dans l'essentiel, dans le concret, souligne le curé de Saint-Pierre-Jolys depuis six ans. Ça n'est pas une aide de gouvernement à gouvernement. Notre argent va à la base et on sait exactement à quoi il est utilisé.»

À plusieurs égards, on peut parler de Développement et Paix comme d'une entreprise révolutionnaire, à tout le moins innovatrice. Premièrement, parce qu'elle est née de cet extraordinaire forum religieux aux dimensions planétaires que fut le Concile Vatican II.

«Au retour du Concile, les évêques canadiens qui avaient rencontré leurs collègues du tiers monde ont décidé qu'il fallait absolument faire quelque chose au Canada, explique le natif de La Broquerie. Il fallait passer de l'étape de charité à l'étape de justice, ou en tout cas établir un meilleur lien entre les deux.»

Tel fut donc le deuxième aspect novateur de Développement et Paix: donner directement l'argent des dons aux groupes qui en ont besoin au lieu de le confier aux institutions catholiques pour leurs oeuvres de bienfaisance. «Aider ceux qui s'aident», résume Louis Laurencelle en paraphrasant le fameux proverbe biblique.

Développement et Paix a donc eu le mérite de placer dès le début son action sous le signe de la solidarité et du partenariat plutôt que de la charité. Un langage neuf à une époque où l'aide au tiers monde s'accompagnait encore souvent d'une attitude condescendante, voire néocolonialiste.

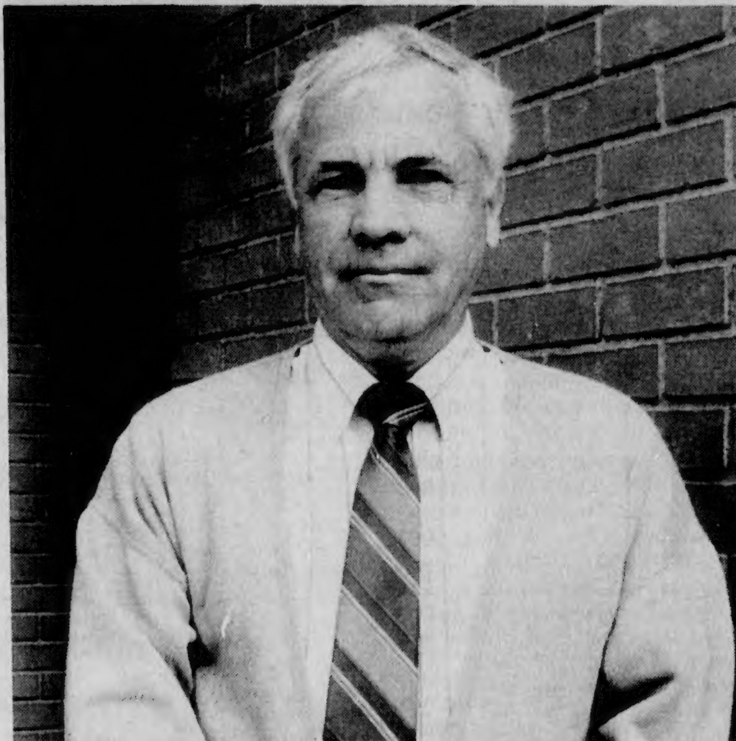


photo: Laurent Gimenez

Avec Alfred Monnin, Hubert Balcaen, Thérèse Aubin, le père Fernand Lévesque, et quelques autres, Louis Laurencelle a été l'un des pionniers de Développement et Paix au Manitoba. «J'ai senti que je n'étais pas appelé à travailler dans ces pays comme tels, mais que je pouvais faire plus en demeurant ici. Dans les huit communautés où je suis passé, il y a maintenant un comité de Développement et Paix. Ça demeurera prioritaire jusqu'à ma mort.»

«L'aide qu'on peut apporter aux pays pauvres dans le domaine de la démocratie ou de l'environnement est utile pour toute l'humanité. Les gens du tiers monde savent d'ailleurs très bien que si le développement se fait bien chez eux, c'est toute la planète qui en bénéficie. Il n'y a donc pas de sentiment de dépendance.»

L'action de Développement et Paix n'est pas que financière. L'abbé Laurencelle, qui a siégé pendant six ans au conseil national de l'organisme, tient à souligner le travail d'information et de sensibilisation effectué au Canada ces 25 dernières années.

«Prenez le cas de l'Afrique du Sud. On a fait des campagnes sans relâche pendant dix ans en faveur des sanctions. Finalement, le Canada a pris le leadership dans ce domaine et je suis persuadé que nous y avons contribué. Le premier ministre ne se serait pas engagé à ce point sans la pression et le soutien de la population.»

Preuve supplémentaire du poids de Développement et Paix: l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) double automatiquement les millions de dollars que l'organisme catholique récolte chaque année sous forme de dons.

«De cette façon, on oblige le gouvernement a orienter les impôts des citoyens vers l'aide internationale plutôt que vers l'armement», note l'abbé Laurencelle, qui, en passant, ne nie pas les accusation de «gauchisme» et de parti pris politique qui ont pu quelques fois être lancées contre l'organisme.

«Bien sûr, il y a des communautés, même dans le diocèse de Saint-Boniface, dont les leaders ne comprennent pas ou rejettent notre action, et je trouve ça déplorable. Mais les évêques nous ont toujours soutenu et dernièrement, le président de la Conférence des évêques du Canada, Mgr Marcel Gervais, nous a encouragé à être encore plus «prophétiques».

Louis Laurencelle affirme également que les francophones de l'Ouest ont tout particulièrement appuyé l'action de Développement et Paix dès le début. A preuve: les diocèses de Saint-Boniface et Gravelbourg comptent parmi les trois plus généreux au Canada (2). «La raison, je crois, c'est qu'on a toujours été éveillé à la réalité du tiers monde grâce aux missionnaires. Il y en avait de pratiquement tous les villages, et lorsqu'ils revenaient, ils nous parlaient de la misère qu'ils avaient vue là-bas. Cela nous a ouvert les yeux plus que d'autres et souvent avant les autres.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le secteur francophone de Développement et Paix fêtera le 25e anniversaire de l'organisme le jeudi 18 juin. Une célébration eucharistique est prévue à 19 h à l'église Saint-Norbert, suivie d'une rencontre à 20 h à la salle Ritchot (sous-sol de l'église).

(2) En 1991, plus de 160 000 $ ont été recueillis dans le diocèse de Saint-Boniface.

GATT: les exceptions réglées en dernier

La fin absolue des négociations, c'est cet été, affirme Louis Balcaen, le laitier de La Broquerie qui préside la Fédération canadienne des producteurs de lait. Les tiraillements se font entre les deux gros joueurs: la Communauté européenne (CE) et les États-Unis. «C'est inquiétant pour les plus petits joueurs assis sur les côtés à attendre.»

Comme on sait, le Canada tente de protéger son système de gestion des approvisionnements (du lait, des oeufs et du poulet) malgré les propositions devant les 108 pays membres recommandant son démantèlement avec le reste des supports internes à l'agriculture.

Cette réduction des supports internes, désastreuse pour les producteurs de lait, oeufs et poulet du Canada, doit être accompagnée d'une réduction des subsides à l'exportation, une bonne nouvelle pour les céréaliculteurs.

Mais le GATT pourrait faire des exceptions dans le cas de marchés purement domestiques. «La volonté du gouvernement canadien est assez ferme là-dessus, affirme Louis Balcaen. Les Japonais aussi, nos alliés dans cette bataille, sont très fermes. Pour eux, le riz, ça va au-delà de l'économie, c'est culturel. Le dossier des exceptions sera le dernier de réglé.

«C'est rendu à un palier assez élevé, même James Baker, le secrétaire d'État américain, s'est impliqué la semaine dernière. Il pourrait y avoir un déblocage entre la CE et les États-Unis. C'est toujours inquiétant, même si, au point de vue philosophique, la position de la CE se rapproche maintenant de celle du Canada.»

Le CE a en effet présenté récemment une réforme de sa politique agricole, qui va modifier sensiblement sa position aux négociations de Genève. «Cette réforme a relancé la balle dans le camp des États-Unis. C'était comme leur dire: c'est à votre tour (de faire une proposition).»

Mais les producteurs canadiens n'ont pas été rassurés par les propos du directeur général du Gatt, Arthur Dunkel, qui participait, la semaine dernière à Québec, à une Assemblée des producteurs agricoles d'une cinquantaine de pays.

«Dunkel a dit qu'il croyait encore que les différents pays sauraient appuyer leur agriculture avec la tarification comme instrument. La chose intéressante, c'est qu'il y avait à la réunion un bon nombre de pays en voie de développement.

«Quand les libréchangistes disaient que les nouvelles règles du jeu vont aider les pays du Tiers-Monde, ce n'est pas le sentiment qu'ils avaient dans ces pays. C'est clair que le GATT sera avantageux pour les multinationales, mais pas pour les producteurs.»

Jean-Pierre DUBÉ

Le message de l'Arche de Jean Vanier

«Ce qui était séparé est maintenant réuni»

C'était un mercredi soir pluvieux, mais près de 1 500 personnes sont venues écouter Jean Vanier parler dans l'église Westminster United le 3 juin dernier. Âgé de 63 ans, le fondateur des communautés de l'Arche (maisons où personnes handicapées mentalement et amis vivent ensemble) en était à sa cinquième visite à Winnipeg depuis la fondation de l'Arche au Manitoba en 1973.

Deux choses frappent lorsqu'on écoute Jean Vanier: d'abord ses connaissances et sa vision du monde (il visite plusieurs pays chaque année), et puis sa compréhension du coeur humain, avec toute sa fragilité, ses blessures, et son potentiel d'amour. Le tout est compris et vécu dans une foi chrétienne désarmante par sa simplicité. Voici quelques grandes lignes de sa conférence donnée à Winnipeg:

«Nous vivons dans un monde très brisé, plein de situations volcaniques... où il y a beaucoup d'intolérance, de peur, d'insécurité. Dans la longue histoire de l'humanité, on voit que toujours les forts, ceux qui détiennent le pouvoir, écrasent les faibles, les pauvres. Le psaume dit: «Dieu entend le cri des pauvres», mais nous on ne veut pas entendre le cri du pauvre, on ne veut pas être dérangé.

«Nous sommes dans un monde structuré de façon hiérarchique, basé sur la compétition. On monte l'échelle, du succès, cherchant la promotion, la richesse, le confort, l'admiration... et forcément quand on monte l'échelle on marche sur les plus faibles, on s'éloigne d'eux. Et très souvent plus on monte, plus on a un sentiment de solitude... Mais la vision de Jésus pour notre humanité n'est pas hiérarchique, mais plutôt d'un corps – où chacun a sa place, chaque partie est importante. Il nous faut descendre l'échelle et être en communion réelle avec des personnes.

«Je veux vous raconter une petite histoire. Andrew, handicapé mentalement, avait vraiment hâte de courir dans les Olympiques spéciaux. Le jour venu, en pleine course, quelqu'un à côté de lui tombe. Savez-vous ce qu'a fait Andrew? Il s'est arrêté, a aidé l'autre à se relever, et puis alors les deux se sont remis à courir main dans la main jusqu'à la fin.

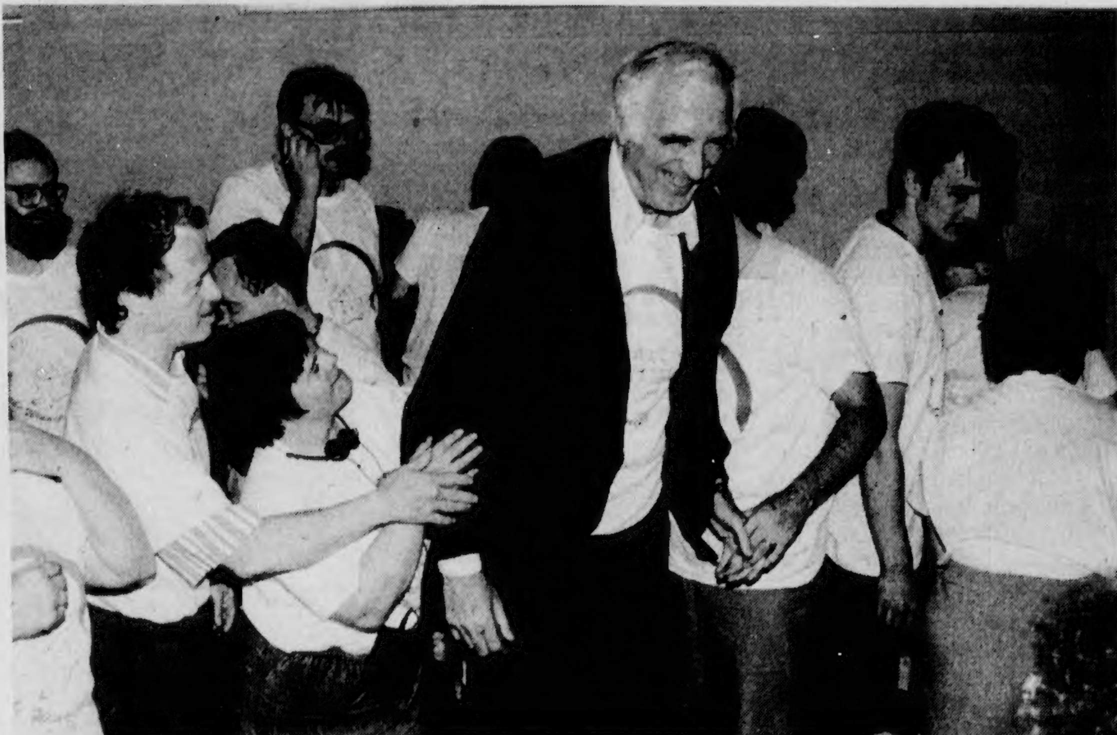


photo: Hubert Pantel

Pour Jean Vanier, «tout le mystère de l'Arche est cette relation force-faiblesse.»

«Nous avons beaucoup à apprendre des personnes handicapées: qu'il est plus important d'aider quelqu'un qui est tombé à se relever, que de remporter une course, mériter une médaille, être applaudi.

M'aimes-tu?

«M'aimes-tu?» «À l'Arche, nous avons découvert une espèce de secret qui était déjà dans l'Évangile. C'est que Dieu choisi ce qui est faible dans le monde pour confondre les sages, les puissants. Les personnes handicapées ont beaucoup à nous apprendre sur la relation, comment aimer et comment vivre ensemble.

«Le plus grand besoin dans le monde aujourd'hui, partout, c'est pour la communauté. Il y a tant de personnes qui souffrent de solitude, de la peur, et qui dressent des murs autour de leur coeur pour se protéger. Nous vivons dans un monde où l'amour, simple, fait de tendresse et fidélité, est partout attaqué, caricaturisé, abaissé. Les pauvres, les handicapés mentalement sont nos prophètes, on a besoin d'eux car ils nous montrent le chemin à prendre. Dans leur être, ils nous posent toujours ces deux questions: m'aimes-tu, es-tu mon ami? et, pourquoi suis-je seul, abandonné?

«Les pauvres sont prophétiques car ils nous invitent à l'amitié, à la relation de coeur, à la communauté. Les «assistants» vivant à l'Arche ne viennent pas pour faire des grandes choses, être des «héros», mais pour simplement vivre en communion avec les pauvres. Tout le mystère de l'Arche est cette relation force-faiblesse, où les forts aident les faibles et aussi les faibles aident les forts (à s'accepter eux-mêmes, en découvrant leurs faiblesses, blessures, incapacités d'aimer...).

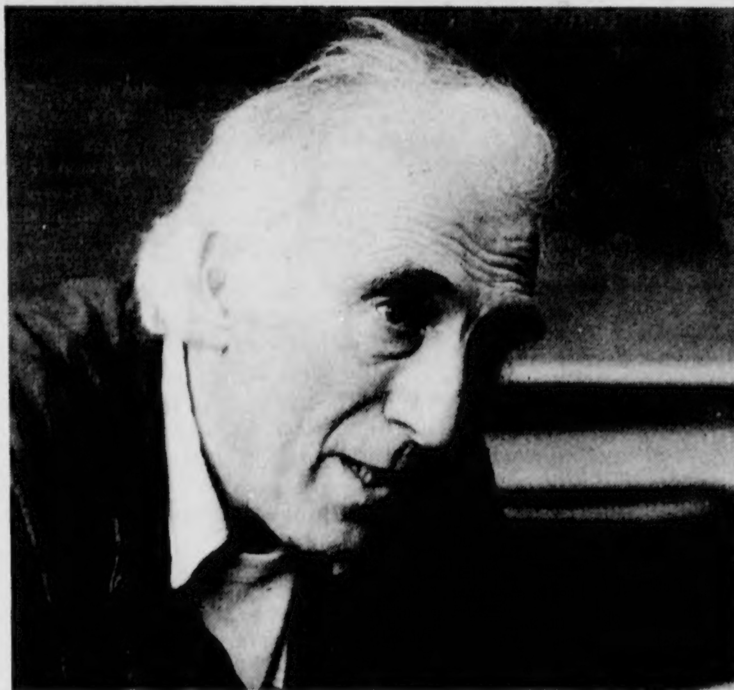


photo: Hubert Pantel

Le secret de l'Arche est dans l'Évangile, assure Jean Vanier.

«On peut être très «généreux», faire beaucoup de bonnes choses, tout en refusant de regarder une personne, d'entrer en communion avec elle... Aimer, ce n'est pas une question de faire des choses pour des personnes, mais d'être un ami, leur révéler leur beauté et leur valeur humaine. Un ami, c'est quelqu'un qui voit mes blessures et difficultés sans me juger ou me condamner; c'est aussi quelqu'un qui voit mes qualités, mon potentiel de croissance, qui m'aime et m'aide à grandir. Au coeur de toute relation humaine, il y a le pardon, la réconciliation. C'est le message de l'Arche: ce qui était séparé est maintenant réuni.

«Après 28 ans à l'Arche, j'ai la certitude que Dieu veille sur le pauvre... et que nous sommes appelés à la communauté, à la fidélité.»

Propos recueillis par Hubert PANTEL

Les 95 communautés de l'Arche dans 22 pays

Qui est Jean Vanier ?

• Canadien, né le 10 septembre 1928, fils de l'ancien gouverneur général du Canada Georges (et Pauline) Vanier.

• À l'âge de 13 ans, il part pour l'École des officiers navale anglaise, puis canadienne.

• Il quitte la marine à l'âge de 20 ans pour poursuivre «des oeuvres de paix»: études philosophiques et théologiques, vie communautaire en Europe, poste de professeur de philosophie à l'Université de Toronto.

• En 1964, à l'âge de 35 ans, il achète une vieille maison dans un petit village au nord de la France où il invite deux hommes handicapés mentalement à venir vivre avec lui. Il nomme ce foyer «L'Arche», pour son sens biblique de lieu de refuge et espoir d'un nouveau départ.

• D'autres sont attirés par sa vision et la communauté de l'Arche grandit... Aujourd'hui, il y a 95 communautés de l'Arche dans 22 pays (Winnipeg est une communauté qui rassemble environ 45 personnes vivant dans cinq maisons et quelques appartements).

• Cofondateur des communautés «Foi et Lumière», auteur de plusieurs livres, Jean Vanier continue chaque année d'animer des rencontres et retraites dans plusieurs pays, notamment dans des pays pauvres.

• L'Arche organise régulièrement des soirées de rencontre informelles dont le but est de permettre aux amis et personnes intéressées de rencontrer le monde de l'Arche. La dernière avant l'été aura lieu le vendredi 26 juin au 615, rue Laflèche (l'ancien Petit Séminaire), de 19 h 30 à 22 h . L'entrée est libre.

H.P.

Pour Maurice Prince et la Société historique

L'avenir de la communauté est en jeu

Depuis que le gouvernement a décidé de baptiser du nom de Riel le nouveau district devant remplacer celui de Saint-Boniface/Saint-Vital, plusieurs citoyens mènent bataille pour maintenir le nom de la vieille ville francophone. Mais au sein même de la communauté, les avis sont partagés, et les combattants abordent la bataille en ordre dérangé.

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) a été la première à réagir contre l'abandon du nom de Saint-Boniface au niveau du district. Le 3 juin dernier, accompagnée d'une délégation de la Société franco-manitobaine (SFM), la SHSB a exposé son argumentation devant le ministre des Affaires municipales, Jim Ernst. Elle tient essentiellement en deux points:

1) Saint-Boniface a été le premier diocèse et le premier village de l'Ouest. Toute l'histoire du Manitoba lui est donc relié.

2) Saint-Boniface est perçu comme la capitale des francophones du Manitoba. La disparition de son nom pourrait, à long terme, entraîner des conséquences néfastes pour l'identité franco-manitobaine.

Selon Daniel Boucher, responsable du secteur politique à la SFM, «le ministre a reconnu que nos points étaient valables, mais il a dit aussi très franchement et très directement qu'il n'avait pas la même opinion. Pour lui, le nom du district et du comité communautaire est superficiel. L'important, c'est la partie III de la Loi sur la ville de Winnipeg qui garantit des services en français aux Franco-Manitobains.»

Le ministre aurait de plus évoqué la disparition, dans un avenir plus ou moins proche, des districts et des comités communautaires. Conséquence: le nom de Riel passerait à la trappe, alors que ceux des 15 nouveaux quartiers de la ville, y compris Saint-Boniface, demeureraient.

Maurice Prince, ancien directeur du Musée de Saint-Boniface, ne voit pas d'un très bon oeil une telle perspective. «Si les districts disparaissent et que le nom de Saint-Boniface est relégué à un simple quartier, on ne compte plus pour rien dans toute la patente!

«Le travail que les conseillers font aujourd'hui dans les conseils communautaires serait confié à des administrateurs. On est passé d'une centaine d'échevins autrefois à 50 au moment de l'unification (1972), puis 29, puis 15. Mais le montant de salaires qu'ils se partagent reste le même!

«C'est une logique de centralisation qui, à chaque étape, nous enlève quelque chose. Je vous donne juste un exemple visible à l'oeil nu. Lorsqu'ils ont rénové l'hôtel de ville de Saint-Boniface, ils en ont profité pour effacer l'inscription Saint-Boniface/Saint-Vital, comme ça, discrètement. Allez-y donc regarder: il ne reste plus à présent que le nom de Winnipeg!

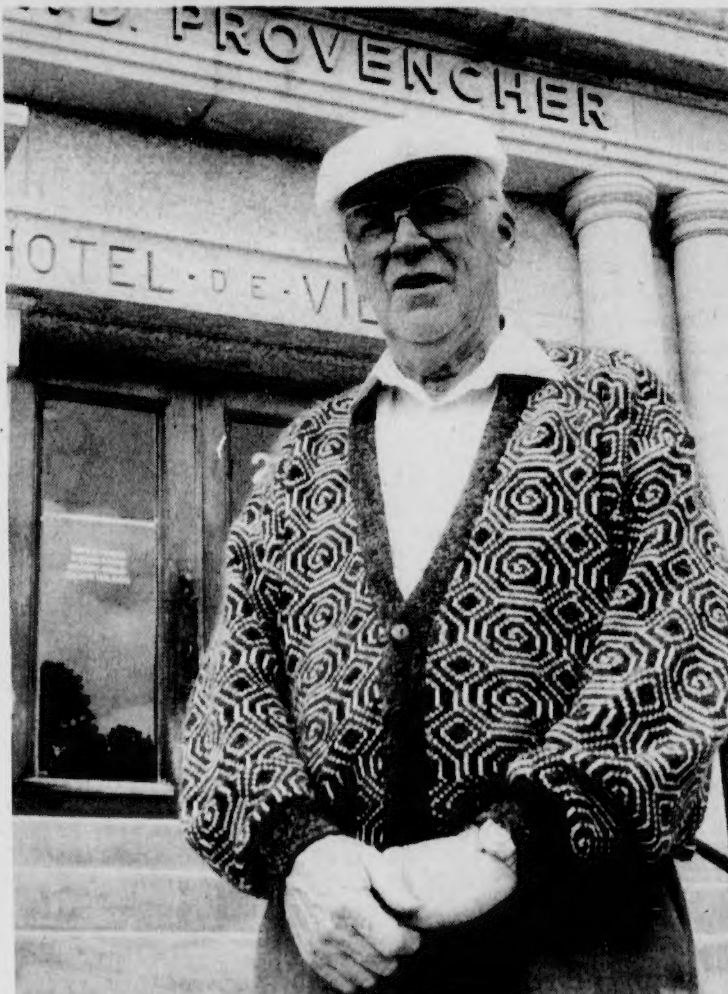


photo: Laurent Gimenez

«On a gardé les noms de Kildonan et Assiniboia dans les nouveaux districts, observe Maurice Prince. Sur les trois premières municipalités créées au Manitoba, seul le nom de Saint-Boniface a été écarté.»

«C'est pas pensable qu'on enlève le nom de Saint-Boniface qui a marqué les débuts de l'Ouest canadien. Saint-Vital et Saint-Norbert ont été créés par le diocèse de Saint-Boniface. Ce gouvernement est en train de réécrire l'histoire du Manitoba et de l'Ouest et il le fait en pleine conscience.

«La fierté d'un peuple, son histoire, sa tradition, c'est ce qui le fait vivre. Si on lui enlève ça, il n'a plus d'avenir. La dernière étape, c'est la suppression de la langue.»

Qu'en pensent des résidants?

Bruno Le Madec, conseiller en orientation

«Le changement de nom ne me dérange pas du tout. Puisque les frontières du district ont changé et qu'elles incluent maintenant Saint-Norbert, c'est normal que le nom change. Riel me paraît un bon choix.»

Simone Aubry, enseignante

«Ça ne me rend pas très heureuse, même si j'ai beaucoup de respect pour Louis Riel. Saint-Boniface reste toujours dans mon coeur. Il y a tellement de places qui portent ce nom. Est-ce qu'on va devoir dire l'Hôpital de Riel, le diocèse de Riel? Est-ce que ça va aller jusque là?»

Gisèle Brunet, mère de famille

«Je ne vois pas l'avantage de changer de nom. Saint-Boniface était ici avant Riel. C'est comme si on changeait le nom de Winnipeg. Le nom de Saint-Boniface est établi depuis tellement d'années, avec la Cathédrale, le Collège.»

Charles Fillion, étudiant

«Pour moi, ça ne fait pas de différence. J'ai du mal à voir ce qu'on perdrait avec le nouveau nom. Riel, c'est un nom historique.»

Normand Touchette, gérant de la paroisse Cathédrale

«J'ai une affinité pour Saint-Boniface, mais je ne crois pas que le changement de nom entraînera des gros bouleversements. Saint-Boniface et Riel sont deux noms très valables et liés.»

Roland Gautron, retraité

«J'aurais préféré qu'on garde Saint-Boniface, un nom plus vieux que Winnipeg. J'ai peur que ce soit un autre exemple de l'érosion du fait français au Manitoba.»

Richard Chartier et la Chambre de commerce

D'accord avec Riel

La Chambre de commerce de Saint-Boniface n'a pas l'intention de s'associer à la croisade contre le district de Riel. Son nouveau président, Richard Chartier, explique pourquoi.

«Il y a une chose qu'on oublie de dire, c'est que le projet du gouvernement crée le quartier de Saint-Boniface qui n'existait pas jusqu'à présent et qui correspond aux frontières historiques de la ville. On ne peut pas demander plus.

«Par contre, je ne vois pas la logique de nommer Saint-Boniface le nouveau district qui inclut aussi Fort Garry, Fort Richmond et Saint-Norbert. C'est vrai que Saint-Nobert est parti de Saint-Boniface, mais tout le Manitoba s'appelait Saint-Boniface à l'époque!

«À mon avis, le nom de Riel a été très bien choisi parce que Louis Riel est né à Saint-Vital, son action est reliée à Saint-Norbert et il est enterré à Saint-Boniface. Il crée un lien entre les trois quartiers.


Richard Chartier. photo: La Liberté

«De toutes façons, le gouvernement va probablement éliminer les districts et les comités communautaires à la prochaine réforme. Son objectif est de réduire le nombre de conseillers pour éliminer le côté paroissial et essayer de développer la ville dans son ensemble.

«Dans cette perspective, l'important pour nous, c'est la réforme de la partie III de la Loi sur la ville de Winnipeg qui garantit des services en français dans le quartier de Saint-Boniface et, à la demande, dans le reste du district de Riel.» (Les changements à la partie III doivent être adoptés par l'Assemblée législative en même temps que les nouvelles frontières des circonscriptions d'ici l'automne.)

Dossier préparé par Laurent GIMENEZ

Du côté des organismes et des conseillers

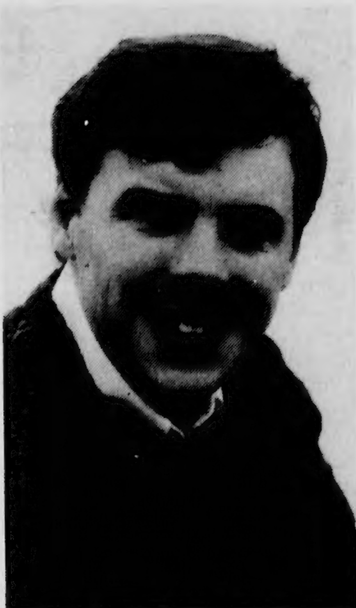
Des stratégies divergentes

Côté coeur, Greg Selinger, Évelyne Reese et la SFM sont d'accord pour accorder leur préférence au nom de Saint-Boniface plutôt qu'à celui de Riel. Mais leurs stratégies divergent.

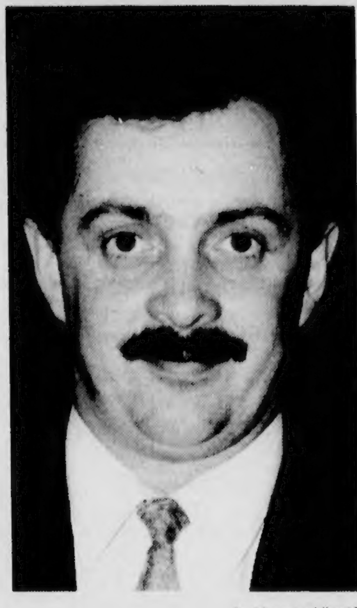
Dès le 3 juin, la conseillère de Taché, Évelyne Reese, a déposé une motion devant le conseil municipal pour changer le nom de Riel. La motion devait en principe être débattue le 17, mais au moment où cet article a été écrit, Évelyne Reese semblait vouloir la retirer faute d'appui de la part de ses collègues.

Le conseiller de Taché, Greg Selinger, avait d'ailleurs annoncé qu'il ne seconderait pas sa collègue, préférant une autre stratégie. «Cette motion est trop risquée. Si elle ne passe pas ou si elle passe de justesse, cela donnera un prétexte au gouvernement pour ne pas changer sa décision. On risque aussi de créer un conflit avec le conseiller de Saint-Vital ou de Saint-Norbert qui ne sont pas forcément d'accord avec le nom de Saint-Boniface.

«J'ai discuté avec la SFM et la Société historique et leur stratégie consiste plutôt à négocier directement avec la province. Je préfère travailler en consultation. C'est une question de méthode.»



Greg Selinger.



Archives La Liberté

Daniel Boucher.



Evelyne Reese.

Greg Selinger a par ailleurs fait adopter par le comité exécutif de la ville une motion en faveur du nom de Saint-Boniface signée par le maire Norrie et envoyée au ministre Jim Ernst. «C'est un outil supplémentaire de négociation pour les organismes», pense-t-il.

Quant à la SFM, si l'on en croit son responsable du secteur politique, Daniel Boucher, elle n'a nullement l'intention de partir en croisade pour le nom de Saint-Boniface. «Franchement, le ministre Jim Ernst n'a pas semblé très très ouvert quand on l'a rencontré le 2 juin. Il a dit que la porte n'était pas fermée et qu'il allait y penser, mais sans fixer d'échéance.

«Nous, on est prêts à participer si ça devient une démarche communautaire. C'est à la communauté de prendre les choses en main. Mais j'ai l'impression que les gens ne sont pas unanimes. Plusieurs personnes pensent que le nom de Riel n'est pas un problème.»

Greg Selinger confirme qu'il n'a guère été submergé d'appels au sujet du nom du nouveau district. «Moins de cinq, dont un de ma belle-mère», plaisante-t-il.

A l'opposé de cette approche attentiste, Maurice Prince a décidé de sonner la charge. «Il faut organiser au plus vite une réunion publique des résidants de Saint-Boniface et des organismes pour fonder un comité. Je crois aussi qu'on n'arrivera à rien si on ne porte pas l'affaire au niveau national, par exemple en informant les membres du Parlement.»

Qu'est-ce qui change?

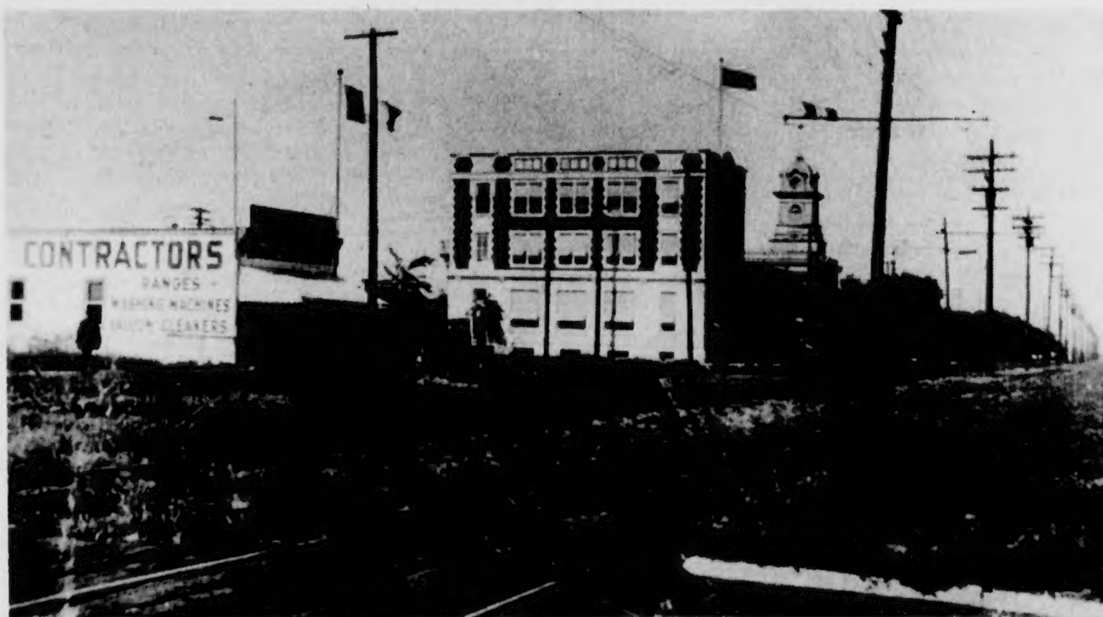
Voici, en rappel, les principaux changements formulés par la Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg. L'Assemblée législative du Manitoba doit les ratifier avant les élections municipales prévues cet automne.

- Le nombre de districts est ramené de six à cinq et le nombre de quartiers, donc de conseillers, passe de 29 à 15.
- L'ancien district de Saint-Boniface/Saint-Vital disparaît. Il comprenait les quartiers de Taché, Langevin, Riel House, Seine Valley et Glenlawn, avec chacun son conseiller.

Il est remplacé par le district de Riel, plus grand, qui inclut les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Conséquences: le nom de Saint-Boniface n'apparaîtra plus sur les documents légaux et les bureaux municipaux (remplacé par Riel). En revanche, contrairement à la rumeur, il sera toujours possible d'inscrire le nom de Saint-Boniface sur les lettres.

La Société canadienne des postes indique en effet que c'est le code postal (les six lettres et chiffres) et non pas le nom qui permet aux lettres d'arriver jusqu'à leur destinataire. D'ailleurs, en principe, on ne devrait plus écrire le nom de Saint-Boniface depuis l'incorporation à Winnipeg en 1971.



Archives La Liberté

Le boulevard Provencher en 1923. On reconnaît l'ancien édifice de la Banque canadienne nationale et, à l'arrière-plan, l'hôtel de ville de Saint-Boniface.

Quelques repères historiques

- **1818:** création de la paroisse de Saint-Boniface, la première de l'Ouest.
- **1857:** création de la paroisse de Saint-Norbert.
- **1874:** création de la cité de Winnipeg.
- **1880:** création des municipalités rurales distinctes de Saint-Boniface et Saint-Norbert.
- **1883:** création du village de Saint-Boniface (distinct de la municipalité).
- **1903:** la municipalité rurale de Saint-Boniface change de nom et devient la municipalité rurale de Saint-Vital.
- **1908:** Le village (ou ville) de Saint-Boniface devient la cité de Saint-Boniface.
- **1972:** création de Unicity. Onze corporations municipales sont fusionnées à Winnipeg, y compris Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Avis d'Audience Publique

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE

DEMANDEUR : LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDE : La Société d'assurance publique du Manitoba (la «Société») a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») afin que soient approuvées ses bases de tarification et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour 1993 (tarifs) en vertu de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne, l'obligation redditionnelle de celles-ci et de la Loi sur la Régie des services publics.

INCIDENCE DES TARIFS : La Société souhaite faire approuver les tarifs de base de son programme d'assurance, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 1993, tel qu'indiqué dans la demande soumise à la Régie. Combinée aux modifications apportées par la Société au système de classification des véhicules et à d'autres éléments du programme d'assurance automobile, la structure tarifaire proposée représente une augmentation globale moyenne de 9,7 % des tarifs de base, qui se traduira par une hausse d'environ 28,5 millions de dollars des recettes provenant des primes.

Si la demande est approuvée, les augmentations moyennes suivantes s'appliqueront aux principaux codes d'usage des véhicules :

Voitures de tourisme	10 %
Véhicules - tarif commercial	-3 %
Véhicules publics	3 %
Motocyclettes	18 %
Remorques	9 %

Cela signifie que 42 % des véhicules feront l'objet d'une réduction ou d'une augmentation de primes de moins de 9,5 %. Environ 53 % des véhicules seront assujettis à une augmentation variant de 9,5 % à 14,5 %, et dans 5 % des cas les augmentations seront supérieures à 14,5 %.

En plus des augmentations indiquées ci-dessus, la Société demande l'autorisation d'imposer une surprime de 150 $ pour le premier accident imputable à un conducteur non propriétaire de véhicule, qui se traduira par une hausse de 2,8 millions de dollars des recettes provenant des primes applicables au permis de conduire. La Société demande également l'approbation de nouveaux frais de service et de transaction, qui se traduira par des recettes supplémentaires de 2,1 millions de dollars.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : La Société a informé la Régie que les tarifs qu'elle souhaite faire approuver tiennent compte des rajustements suivants :

Voitures de tourisme

Les véhicules de cette catégorie comprennent les voitures de plaisance, les voitures - tarif universel, les voitures - tarif commercial et les voitures de livraison, les voitures agricoles et scolaires, les camions de plaisance et les camions - tarif universel, les camions agricoles de moins de 4 541 kg, les autobus privés, les véhicules antiques et les caravanes automotrices.

- Augmentation générale de 13,5 % pour toutes les voitures de tourisme non admissibles à une réduction calculée au mérite.
- Introduction d'un système de réductions à deux paliers applicable aux bons conducteurs en vertu duquel les réductions accordées aux conducteurs n'ayant pas eu d'accident depuis un an diffèrent des rabais accordés à ceux qui n'ont pas eu d'accident depuis deux ans ou plus. Les tarifs calculés au mérite pour les dossiers de sinistres vierges depuis deux ans et plus seront rajustés afin de correspondre à 75 % des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite dans chacune des catégories. Afin d'atteindre ce pourcentage en 1993, le rapport entre les deux types de tarifs ne pourra varier de plus de 2 %. De plus, aucun tarif calculé au mérite pour les dossiers de sinistres vierges depuis deux ans et plus ne sera réduit. Les tarifs calculés au mérite pour les dossiers de sinistres vierges depuis un an seront rajustés afin de correspondre à 95 % des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite dans chacune des catégories.
- L'augmentation générale des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite pour les voitures - tarif commercial et les voitures de livraison sera réduite de la moitié de la hausse des mêmes tarifs applicable aux voitures de tourisme L'augmentation sera donc de 6,75 % dans les territoires nos 1, 2, 3 et 4, et de 9,25 % dans le territoire n° 5. Afin de rajuster le pourcentage des tarifs calculés au mérite à 75 % des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite, le rapport entre les deux types de tarifs pourra varier de 4 % au lieu de 2 %.
- Augmentation additionnelle de 5 % des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite pour les véhicules transportant des migrants journaliers et les voitures scolaires.

Voitures - tarif commercial

Les véhicules de cette catégorie comprennent les camions agricoles et les camions de pêcheurs de plus de 4 540 kg, les autres camions utilisés à des fins commerciales, les véhicules de réparateurs et de concessionnaires, les remorques commerciales et les véhicules d'hiver.

- Aucune augmentation générale des tarifs commerciaux.
- Augmentation de 3 % à 7 % pour certaines catégories de véhicules selon les rapports moyens sinistres/primes, calculés sur une période de cinq ans.
- Révision du nombre de groupes de tarification des camions lourds de plus de 4 541 kg afin de réduire le nombre de catégories, qui passe de 5 à 3, ce qui se traduit par une baisse des tarifs.
- Augmentation de 18,5 % pour les véhicules d'artisan et les autres véhicules - tarif commercial de moins de 16 331 kg assurés dans le territoire n° 5 (migrants journaliers) afin de maintenir l'équité par rapport aux tarifs qui s'appliquent aux voitures de tourisme semblables.

Véhicules publics

Les véhicules de cette catégorie comprennent les voitures et les camions sans chauffeur ainsi que ceux fournis à titre gracieux, les véhicules de transport en commun, les autobus scolaires et les autres autobus publics, les camionnettes de transport des personnes handicapées, les taxis, les limousines, les autres véhicules de louage et les véhicules de police.

- Augmentation générale de 3 % pour tous les véhicules publics.
- Augmentation additionnelle variant de 3 % à 7 % pour certaines catégories de véhicules selon les rapports moyens sinistres/primes, calculés sur une période de cinq ans.
- Rajustement des primes applicables aux autobus afin de tenir compte des tarifs fondés sur la valeur déclarée et le nombre de places assises plutôt que sur l'année du modèle et le nombre de places assises.
- Rajustements variant entre -13 % et 13 % pour les voitures de police, les ambulances et les camions de police.
- Rajustements variant entre -15 % et 10 % pour les corbillards, les voitures funèbres et les voitures nuptiales. Pour les limousines et les véhicules de louage à usage restreint comme corbillards, voitures funèbres et voitures nuptiales, les primes diminueront de 8 %.

Motocyclettes

Les véhicules de cette catégorie comprennent les motocyclettes, les véhicules de déplacement et les cyclomoteurs.

- Augmentation générale de 20 % des tarifs non admissibles à une réduction calculée au mérite pour les motocyclettes assurées dans les territoires nos 1, 2, 4 et 5 et aucune augmentation dans le territoire n° 3.
- Augmentation additionnelle de 5 % pour les motocyclettes assurées dans le territoire n° 5 (migrants journaliers).
- Les tarifs calculés au mérite seront rajustés de la même manière que ceux des voitures de tourisme.
- Aucune augmentation des tarifs pour les véhicules de déplacement et les cyclomoteurs.

Remorques

Les véhicules de cette catégorie comprennent les remorques utilitaires, les caravanes, les remorques de voyage et les tentes-remorques.

- Rajustement des primes applicables aux remorques afin de tenir compte des tarifs fondés sur la valeur déclarée plutôt que sur l'utilisation déclarée.

Primes d'assurance applicables au permis de conduire

- Aucune modification de la prime de base de 35 $, des réductions accordées aux bons conducteurs et des primes de pénalité pour points de démérite.
- Les conducteurs tenus responsables d'un accident et qui ne sont pas propriétaires d'un véhicule immatriculé se verront imposer une surprime de 150 $. Aucune modification des surprimes applicables au deuxième accident et aux accidents subséquents ainsi que pour la période de surprime de 36 mois.

Frais de service et de transaction

- Augmentation à 15 $ des frais de transfert de véhicule, de modification du poids du véhicule, de changement de catégorie, de transfert de la succession au conjoint ainsi que des frais de remplacement de vignette, de carte et de plaques d'immatriculation.
- Introduction de frais de traitement de 15 $ pour une demande de dossier de sinistres, une copie de la carte d'immatriculation et une demande de réduction de garantie.
- Aucune modification des frais de paiement échelonné de 14 $, de paiement différé de 20 $, de traitement des chèques impayés de 20 $ ainsi que des frais d'annulation minimums de 20 $ ou d'un mois de prime.

Rajustements divers

- Augmentation de 13,5 % pour les véhicules immatriculés en vertu de divers permis, vignettes et autres.
- Rajustements variant entre -5 % et 5 % pour les camions afin de tenir compte du nombre de groupes de tarification, qui passe à 18.
- Les voitures de tourisme (modèles de 1982 et antérieurs) seront classées dans des groupes de tarification inférieurs. Cette mesure touchera environ 135 000 véhicules.
- Les camions (modèles de 1970 à 1973 inclusivement) seront classés dans le groupe dont le tarif est le plus faible. Cette mesure touchera environ 18 500 véhicules.
- Augmentation des tarifs pour certains modèles de voitures particulières et de voitures de sport, en particulier les modèles 1973 et antérieurs, afin de tenir compte de l'augmentation de la valeur de ces voitures. Cette mesure touchera environ 1 500 véhicules.
- Rajustements des tarifs pour certains véhicules dont le prix a baissé en raison de l'élimination de la taxe de vente fédérale afin d'uniformiser les groupes de tarification. Ces mesures se traduiront par le classement dans des groupes inférieurs d'environ 2 500 véhicules.
- Hausses spéciales variant de 1 % à 4 % pour les camions de plus de 16 330 kg qui font partie des groupes de tarification nos 8 à 4. Ces véhicules ne sont protégés que par une assurance de responsabilité civile et une assurance individuelle.
- Hausse spéciales variant de 2 % à 7 % pour les autobus de transport intraprovincial qui font partie des catégories nos 5 à 0. Ces véhicules ne sont protégés que par une assurance de responsabilité civile et une assurance individuelle.
- Établissement de plafonds afin de redresser certaines anomalies dans la structure tarifaire.
- Aucun changement dans le système des remboursements et des

Continué



Donner cinq jours de préavis



2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Assemblée annuelle le 15 juin

Des élections à la présidence du Festival

Les membres du Festival du Voyageur éliront un nouveau président lors de l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu au Rendez-Vous le 15 juin. Jusqu'à présent, Lucille Cenerini et Noël Joyal sont les deux seules personnes en lice pour prendre la relève de Marcel Lécuyer.

«J'ai décidé de me présenter à la présidence lors du dernier Festival, explique Lucille Cenerini, active dans l'événement depuis huit ans et vice-présidente depuis l'an dernier. Certaines personnes m'ont approché et je me suis senti immédiatement appuyée. C'est la raison pour laquelle je me présente.»

Si elle est élue, la candidate ne prévoit pas apporter de gros changements. «Il n'y aurait pas tellement de nouvelles activités, mais on tenterait d'améliorer celles que nous avons déjà.



Photo: Yves Chartrand

Lucille Cenerini.

c'est important d'avoir un bon partenariat. En travaillant ensemble, nous serions encore plus connus à l'extérieur de la province et du pays.»



photo: Yves Chartrand

Noël Joyal.

«Je voudrais mettre davantage l'emphase sur notre visibilité aux niveaux national et international. Il faudrait s'impliquer encore plus dans le réseau des festivals internationaux pour se faire connaître partout à travers le monde, et développer des liens avec d'autres pays.»

Noël Joyal, qui a pris la décision de se porter candidat le 15 mai, voudrait voir le Festival employer plus de gens. «Nous avons 193 emplois à temps partiel et une quinzaine à temps plein. Il faudrait augmenter ça de 10 %, pour donner du travail à nos jeunes universitaires et nos francophones.»

Il attache beaucoup d'importance au développement touristique. «On s'occuperait de plusieurs projets déjà en cour, dont celui de faire du Fort Gibraltar une destination touristique pendant l'été.

«Je voudrais aussi continuer de travailler étroitement avec Tourisme Winnipeg et la Ville,

D'excellents candidats

Marcel Lécuyer, qui termine un mandat de deux ans, est d'avis que le relève est assurée.

«Ce sont d'excellents candidats. Ils possèdent beaucoup d'expérience et connaissent bien le fonctionnement du Festival. Depuis le début, il y a 23 ans, chaque président a su amener un cachet de lui-même, un bagage de connaissances, et je suis certain que la personne qui sera élue fera la même chose.»

Il est satisfait de ses deux années, qu'il qualifie de très positives. «Nous étions en récession, dans une période économique difficile, mais on s'en est bien sorti quand même. On a clairé des dettes avec la Ville de Winnipeg et amélioré nos relations avec eux, ainsi qu'avec le gouvernement provincial.

«Ils font maintenant appel au Festival pour les représenter à l'extérieur, c'est bon signe, ça prouve qu'ils nous reconnaissent enfin comme un organisme solide.»

Le directeur général Louis Paquin a l'intention de poursuivre dans la même direction avec la nouvelle personne à la présidence . «Nous voulons continuer de développer un profil de plus en plus national et international.

«On désire aussi s'assurer une certaine stabilité financière en respectant nos engagements et nos prêts, c'est très important. Nous sommes stables financièrement et on veut le rester.»

Robert DUSSAULT

Le régal des Associés le 14 juin

Le Fort Gibraltar: un centre communautaire historique

Le régal du Fort Gibraltar, le dimanche 14 juin, sera la première activité d'un nouveau groupe constitué l'hiver dernier pour valoriser à l'année longue le fort historique situé au parc Whittier de Saint-Boniface.

Le lieu pourrait être animé par des interprètes comme le fait Parcs Canada à la Maison Riel.

Les Associés du Fort Gibraltar ont choisi de tenir une journée portes ouvertes pour se faire connaître du public, dans le cadre des fêtes du 125e anniversaire du Canada.

Le régal débutera à 13 h par la dégustation de hot dogs et la tenue d'un atelier sur les costumes d'époque. À 14 h, on va tirer une salve en l'honneur de la nation.

Les Associés du Fort Gibraltar comprennent une cinquantaine de membres, précise Georges Beaudry, un membre du conseil de sept, qui porte le nom des Partenaires. Il est présidé par Robert Loiselle, le forgeron du Fort.

«Nous sommes le bras historique du Festival du Voyageur, avance Georges Beaudry. Notre but est de valoriser le Fort comme un centre communautaire historique.»

Le premier objectif est d'habiller les interprètes en costumes d'époque et de meubler les différentes bâtisses, précise l'agent de liaison des Associés avec le Festival, Hélène Martin.

«On veut que tout le monde ait son costume. On a fait un atelier sur les chemises, il reste à faire des pantalons et des jupes. Contrairement à la Brigade de la Rivière-Rouge, il y a des femmes chez les Associés!

«Il y a aussi le côté recherche. On a une bonne bibliothèque et on va la développer. Ce qui nous intéresse surtout, c'est l'époque du Fort, de 1809 à 1821.

« Mais comme ce n'est pas un lieu historique - le vrai Fort Gibraltar était à La Fourche - on va déborder, de La Verendrye (1713) à Louis Riel (1870).

«Les Associés vont aussi participer à des échanges. On sera au Grand Rendez-Vous au Fort William cet été. On va faire des objets de troque. Et on fait du camping authentique, ajoute Hélène Martin, c'est très rudimentaire.»

J.-P. D.



photo: Jean-Pierre Dubé

Un centre communautaire historique en plein milieu de la capitale manitobaine, c'est ce que veulent établir les Associés du Fort Gibraltar, que préside Robert Loiselle (à droite), ici en compagnie de Georges Beaudry.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Des organismes s'associent pour acheter le couvent

Plusieurs organismes songent à racheter le vieux couvent des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie qui, par ailleurs, feront l'objet d'une «grande fête d'appréciation» ce dimanche 14 juin.

Ces organismes, parmi lesquels figurent la Société de développement de Saint-Jean-Baptiste et le comité culturel, envisagent d'embaucher un coordonnateur pour faire une étude de faisabilité et présenter des projets.

Selon Philippe Sabourin, président de la Société de développement, le couvent pourrait par exemple être aménagé pour accueillir un centre de formation professionnel (secrétariat, informatique, etc.).

«On discute déjà avec le Collège universitaire de Saint-Boniface. Des associations locales, comme le comité culturel et le mini franco-fun, pourraient aussi s'installer dans le couvent, ce qui rapporterait de l'argent grâce aux loyers.»

Le couvent, qui semble en très bon état malgré ses 95 ans, a été mis en vente au coût de 75 000 $.

Philippe Sabourin est cependant confiant que les soeurs sauront se montrer généreuses lors des négociations.

Enfin, la grande fête d'appréciation en l'honneur des religieuses débutera par une messe d'action de grâce à 13 h 30, suivie d'un thé-rencontre à la salle du Centenaire.

Laurent GIMENEZ

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

CULTUREL

Coups de coeur



Denis Marcoux

Denis Marcoux, à l'emploi du salon mortuaire Desjardins depuis 1975 et le gérant depuis 1988, a d'abord le coup de coeur pour des films. Récemment, il a vu et aimé **Gigot** avec Jackie Gleason, l'histoire d'un mendiant muet et abusé qui recueille une prostituée et sa petite fille.

Le résidant de Saint-Boniface a toutefois une préférence pour le western comme **Shane** avec Alan Ladd. «Les gens qui ont vu ce film vont comprendre. C'est le p'tit gars qui crie «Shane, come back!» Je m'imagine comme le p'tit gars! Je l'avais vu quand j'étais petit mais ça ne m'a pas frappé autant que lorsque je l'ai vu avec mes enfants.»



Denis Marcoux garde une place spéciale pour les films muets de Charlot comme **Klondyke** et **Les temps modernes**. «J'aime cette petite personnalité, la misère, ses épreuves, son imagination, sa petite danse. En fait, j'aime pas mal tout ce que Charlie Chaplin a fait, sauf Monsieur Verdoux.»

Enfin, il a été frappé par **Le tour du Monde en 80 jours**, l'histoire écrite par Jules Verne avec David Niven, et le film bilblique **Les dix commandements** qu 'il regarde à chaque année.

Côté musique, sa préférence va au **White Album** des Beatles. «J'en ai eu des frissons! Je pense que je l'ai écouté une cinquantaine de fois. Je me rappelle d'être assis dans ma chambre, on était trois ou quatre et on cherchait pour des messages, des mots.» De là, il est passé à la musique de **Bach** interprétée par le pianiste **Glen Gould**.

Denis Marcoux lit présentement des livres d'inspiration, notamment ceux de **Og Mandino** sur la vente, et des revues d'affaires. Mais il se souvient de l'influence d'**Antoine Gaborieau** «qui m'a beaucoup aidé à aimer la lecture de Camus et de d'autres.»

Y.C.

Annette Saint-Pierre entre l'écriture et l'édition

Femme de lettres

La vie d'Annette Saint-Pierre est un roman. A mi-chemin entre la biographie de Gabrielle Roy et la chronique édifiante d'une femme de caractère devenue femme d'affaires.



photo: Laurent Gimenez

Annette Saint-Pierre montre le manuscrit de son dernier ouvrage, Le Manitoba au coeur de l'Amérique. «Je n'aurais jamais pu réaliser au Québec tout ce que j'ai fait au Manitoba. Il y a tellement d'opportunités. On fait le travail de quatre ou cinq Québécois ici.»

Comme l'auteure de Bonheur d'occasion, elle a commencé sa vie professionnelle dans la peau d'une toute jeune institutrice de campagne au Manitoba. C'était dans les années 50 à Powerview, Saint-Georges, Mariapolis, et plus tard Lorette et Sainte-Anne.

«À cette époque, j'étais religieuse chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, explique la native de Saint-Germain-de-Grantham, au Québec. Ma communauté m'a envoyée dans «les petites écoles» au Manitoba. On n'avait pas le choix.»

Dans ces campagnes isolées, où elle a enseigné pendant 17 ans, Annette Saint-Pierre a trouvé sa Petite-Poule-d'Eau et son Altamont. «C'est là que j'ai situé l'action de mon premier roman (La fille bègue). L'année dernière, je suis retournée à Mariapolis pour le 100e anniversaire de la paroisse et j'ai eu la formidable surprise de retrouver d'anciens étudiants. Ç'a été la plus belle journée de ma vie!»

Annette Saint-Pierre reconnaît cependant qu'elle n'était «pas faite pour enseigner aux jeunes». «Je connaissais très peu d'anglais et je me retrouvais soudain dans des écoles où le français n'occupait qu'une heure par jour. Après 17 ans, j'étais fatiguée de l'anglais. Je voulais retourner au Québec.»

Le sort, élément romanesque entre tous, en a décidé autrement en prenant pour intermédiaire le père Valiquette, dernier recteur jésuite du Collège de Saint-Boniface. «J'ai été embauchée pour enseigner la littérature canadienne-française. Au début, on n'était pas plus de deux ou trois femmes. C'était un milieu vraiment masculin.»

Annette Saint-Pjerre a gardé la toge professorale jusqu'en 1987, créant au passage (1978) les toujours appréciés Cahiers franco-canadiens de l'Ouest. Entre-temps, sa vie a bifurqué vers une nouvelle route, la plus importante peut-être: l'édition. «J'enseignais un cours de littérature canadienne-française quand on a commencé à parler de «littérature québécoise» au Québec. Je me suis dit: et nous, qu'est-ce qu'on fait dans ce bateau?»

Les auteurs de l'Ouest n'étaient pas représentés dans les manuels universitaires? Qu'à cela ne tienne, on allait créer une maison d'édition de l'Ouest pour combler cette lacune. Ce fut d'abord les Blés en 1974, puis les Plaines en 1979.

De l'ancien prix Goncourt Maurice Constantin-Weyer, tombé dans l'oubli, à l'éclectique albertain Georges Bugnet, la littérature de l'Ouest a commencé à sortir de l'ombre grâce à ces deux nouvelles maisons d'édition. Aujourd'hui, Annette Saint-Pierre, cofondatrice, révèle d'une phrase les fruits de la moisson: «On enseigne désormais la littérature de l'Ouest dans six universités au Canada.»

Mais l'université n'est pas tout. Persuadée «qu'un peuple qui n'a pas de littérature n'est pas un peuple», la directrice des Éditions des Plaines s'est également fixée pour but de découvrir et de faire connaître les nouveaux auteurs de l'Ouest, «la relève», comme elle dit.

«Publiez, publiez, il en restera toujours quelque chose»: cette exhortation inspirée de Beaumarchais pourrait être la devise des Plaines et de ses responsables: le catalogue compte une soixantaine de titres et s'enrichit chaque année d'une demi-douzaine de nouveaux venus.

Annette Saint-Pierre ne s'en cache pas: elle cultive le plaisir privilégié de la découverte des auteurs. Les noms affluent avec une évidente volupté: «Paul Savoie, le premier, Marguerite Primeau, en Colombie-Britannique, Gilles Valais, Nadine Mackenzie, qui a commencé avec nous, Bugnet, dont personne ne parlait, Jean Ferron, que j'ai déterré en Saskatchewan, Louisa Picoux, Tatiana Arcand...»

«Je veux donner le goût d'écrire et de lire. Quand des jeunes d'ici se reconnaissent dans des romans, c'est vraiment extraordinaire. En 1974, après une représentation théâtrale, un jeune m'a dit: Maintenant, je sais ce que vous voulez dire quand vous parlez d'identité. C'est un de mes plus beaux souvenirs.»

Laurent GIMENEZ

Objectif 93

«J'ai envie d'écrire un pavé!»

«Quand on reçoit une décoration, on se dit: c'est peut-être le temps d'arrêter, de se reposer», déclare Annette-Saint-Pierre, qui vient de recevoir le titre de Docteure en droit de l'Université du Manitoba.

Se reposer? Un voeu pieux que la récipiendaire serait bien en peine de respecter. éditrice, elle lit plusieurs livres par semaines, compulse les manuscrits (une trentaine par an), communique avec les auteurs. «Dire non est l'aspect le plus pénible dans ce métier. Je me suis fait des ennemis à cause de ça.»

Écrivaine, elle vient d'achever un Manitoba au coeur de l'Amérique, recueil historico-culturel qui sera publié le 25 juin. «Je l'ai amené ce matin chez l'imprimeur et déjà je me demande: qu'est-ce que je fais maintenant?»

Ses projets: «Un roman historique auquel je pense depuis des années. J'ai envie d'écrire un pavé!» Ses relations avec les maisons d'éditions concurrentes: «très bonnes. La preuve: lors d'un Salon du livre, j'ai partagé un kiosque avec les Éditions Louis-Riel de Saskatchewan et une chambre avec la directrice des Éditions du Blé! Deux éditeurs francophones au Manitoba, ça veut dire deux fois plus de livres.»

Son moteur enfin: apprendre, encore apprendre, toujours apprendre. «Il faut toujours monter, aller plus haut. Il y a des gens qui refusent de bouger parce qu'ils ont peur de faire des gaffes. Résulat: toute leur vie est une gaffe!»

L.G.

Guy Boulianne quitte la chorale les Blés au vent

«Quand on chante, il faut que ça vienne du coeur»

Après 17 ans à la direction de la chorale les Blés au vent, Guy Boulianne quitte son poste pour celui de président des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba, qu'il occupera à partir du 1er juillet.

«J'aurais aimé faire les deux en même temps mais ça aurait été difficile, il va falloir que je sois disponible pour répondre aux demandes des enseignant.e.s.»

Le natif de Willow Bunch, en Saskatchewan, garde d'excellents souvenirs de toutes ces années. «Le premier concert, en l'honneur du père Caron, avait un cachet spécial, il y avait tellement de beaux chants folkloriques et le public était ravi.

«Et mes quatres enfants ont chanté dans la chorale, dont trois en même temps, ça m'a fait vraiment plaisir. Sans oublier les nombreux voyages au Québec, à Calgary ainsi qu'à l'Expo de Vancouver en 1986, plus les deux disques dont je suis très fier.»

Aucun regret

Il n'a aucun regret, «sauf peut-être la façon dont on s'y prenait pour faire nos demandes de subventions auprès du secrétariat d'État.

«Nous aurions aimé avoir plus d'argent et les réponses étaient souvent négatives, je trouvais ça frustrant. Si c'était à recommencer, je changerais de stratégie.»

Guy Boulianne attachait beaucoup d'importance à la mémorisation des chansons. «Je voulais que les chanteurs apprennent leurs textes par coeur parce que la chanson est plus véridique et vivante quand ça vient de l'intérieur de la personne.

«C'est une meilleure façon de s'exprimer et ça fait ressortir davantage les sentiments. J'ai entendu beaucoup de chorales où les gens chantaient bien, mais ils le faisaient mécaniquement, il n'y avait pas de sentiments. Les chants et la musique, il faut que ça vienne du coeur, pour toucher le public.»



photo: Robert Dussault

Guy Boulianne aurait aimé faire plus de théorie avec les chanteurs. «Mais on avait pas toujours le temps, il y avait tellement de boulot.»

Une semaine en deux

La chorale va beaucoup lui manquer. «J'ai véçu de belles expériences et rencontré des gens très intéressants avec qui j'aimais travailler.

«Et ça coupait ma semaine en deux parce qu'on pratiquait le mercredi. Même si j'étais parfois fatigué à la fin, si on avait bien travaillé, c'était satisfaisant.»

Son successeur n'a pas encore été désigné. «Il y a des personnes dans la chorale qui ont beaucoup de potentiel.

«Tout ce que j'espère, c'est que ça va continuer encore longtemps parce que le chant choral est quelque chose qu'on entend pas régulièrement.

«Il en existe très peu et c'est difficile à promouvoir auprès des gens. Pourtant, c'est tellement beau.»

Robert DUSSAULT

La télévision manitobaine veut alimenter davantage le réseau de Radio-Canada

Richard Simoens pilote deux projets d'émission au national

Après les séries Télé-Relais l'hiver dernier et Autostop l'été prochain, la télévision de Radio-Canada au Manitoba pourrait encore alimenter le réseau national. Les téléspectateurs manitobains auront d'ailleurs l'occasion de voir à 18 h 30, après le Ce Soir Manitoba, les deux émissions-pilotes coordonnées par le réalisateur Richard Simoens.

Il s'agit tout d'abord de Touche à tout, une émission sur le bricolage animée par Jean Fontaine et qui sera présentée le 16 juin. L'autre émission, Mosaïque, invite à faire connaissance avec les divers groupes ethniques. L'émission du 24 juin animée par Pierre Guérin portera sur les Laotiens de Winnipeg.

Ces émissions ont été préparées pour le réseau en vue d'une diffusion possiblement dans un créneau en après-midi, pas pour septembre qui vient mais pour janvier ou septembre 1993, explique Richard Simoens.

«On savait que le réseau cherchait des émissions pour l'après-midi. Je leur ai soumis cinq propositions et deux ont été retenues pour des pilotes.»

La diffusion locale d'émissions-pilotes est un peu inhabituelle, précise Richard Simoens. Normalement, ces émissions ne sont vues que par la haute direction de Radio-Canada. Le réalisateur-coordonnateur au Manitoba ajoute toutefois: «C'est la première marque de succès d'une émission le public l'aime.»

Grâce à un coupon inséré dans La Liberté, les téléspectateurs auront l'occasion de faire connaître leurs commentaires. De plus, Richard Simoens s'est rendu à Montréal il y a quelques jours pour apporter les émissions aux grands patrons de Radio-Canada. Il a bon espoir du résultat.

«Le réseau a demandé deux émissions-pilotes, ça doit être qu'ils sont intéressés par le sujet ou qu'ils cherchent quelque chose pour l'après-midi. Je veux des réactions tout de suite s'il faut développer une émission en série. C'est aussi pour ça que c'est diffusé localement.

«L'idée derrière Touche à tout, c'est que les gens ont beaucoup de temps de loisirs mais on ne sait pas trop quoi en faire, moi le premier! C'est mon fils qui m'a dit: papa, on devrait fabriquer quelque chose. Je ne savais pas trop quoi faire ou comment m'y prendre. Par contre, j'ai des outils chez moi.»



Archives La Liberté

Richard Simoens: «J'espère que les patrons de Radio-Canada vont regarder les émissions avant de partir en vacances. On devrait savoir en octobre ou novembre si les émissions-pilotes vont devenir des séries.»

L'émission réalisée par Marc Fabas comprendra un projet principal avec Georges Perron, soit un cheval à bascule. On apprendra également comment planter des tomates avec Denis Rémillard, tisser une catalogne avec Denise Dupuis et, grâce à des petits trucs bien pratiques, à économiser l'eau et à mieux utiliser un climatiseur.

Pour ce qui est de Mosaïque, une réalisation de Roland Lavoie, on fait d'abord un survol des origines de l'ethnie avec des invités en studio. Dans le cas des Laotiens, il y aura notamment l'abbé Gérard Dionne. «On parle (ensuite) un peu de l'adaptation au pays. On a suivi une famille et ils nous parlent de ce qu'ils ont dû surmonter en arrivant.» La dernière partie de l'émission a trait à certaines coutumes et traditions.

Idéalement, il faut trouver des intervenants francophones, ajoute Richard Simoens. «Avec les Laotiens, on avait un avantage. Ce n'est pas insurmontable. Si on obtient une série réseau, ça peut nous donner accès à des gens à travers le Canada, comme un Chinois qui parle français et habite à Vancouver. En tout cas, j'ai fait valoir que Winnipeg est un centre multiethnique.»

Yves CHARTRAND

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ÉMILE JOSEPH JACQUES BERNUY du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude de Montreal Trust Company of Canada, 221, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba R3B 2A6, le ou avant le **24e jour de juillet 1992**.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de juin 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ A l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Walle Larsson*** au Mârdi Jazz le 16 juin (3 $); ***Bandaline***, les 11 et 12 juin (2 $); ***Lynne Brémault-Parent***, les 18 et 19 juin (2 $).

✓ ***Monica Hacault***, qui peint depuis l'âge de 12 ans, expose ses oeuvres à La Bibliothèque de Saint-Boniface jusqu'au 13 juin. Elle présente une dizaine d'aquarelles abstraites et quelques huiles représentants des paysages d'hiver. Renseignements: 986-4334.

✓ ***La Société d'orchidées du Manitoba*** organise une réunion le 21 juin à 14 h, au local 1147 du CUSB. Il y aura un encan et un exposé sur la croissance des orchidées. Renseignements: 888-4516.

THÉÂTRE

✓ ***Les Misérables,*** célèbre comédie musicale inspirée du roman de Victor Hugo, est à l'affiche à la salle du Centenaire du 18 juin au 4 juillet. Renseignements: 780–3333.

LOISIRS

✓ Le Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary), invite les familles à une ***fin de semaine de pêche***, les 13 et 14 juin de 10 h à 17 h. Des experts montreront les techniques de pêche et comment découper les poissons en filet. Membres: gratuit, non-membres: 2,50 $.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba invite les jeunes à ***fabriquer des petites voitures de course***, les 13 et 14 juin; le 20 juin, l'artiste visuel Roland Bouchard aidera les petits à construire un environnement extraordinaire, en donnant quatre ateliers entre 13 h et 16 h; l'environnement sonore, une sculpture son et musique en plein air composée de plusieurs instruments non traditionnels, est en exposition à La Fourche en juin, juillet et août. Entrée: membres du Musée gratuit, non-membre 1,00 $. Renseignements: 949-0109.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT



Photo: Jean-Pierre Dubé

Le Festival des enfants se poursuit jusqu'au 14 juin à La Fourche. Il y a des spectacles à partir de 9 h 30 dans six grandes tentes. Renseignements: 958–4730.

SAINT-MALO

Un défilé du centenaire

Un défilé, organisé par l'école de Saint-Malo dans le cadre de l'année du centenaire, a eu lieu dans les rues du village le 5 juin.

Une dizaine de chars allégoriques représentant dix décennies de scolarité (de 1910 à l'an 2000), ont défilé devant une foule d'environ 200 personnes.

Pour le directeur de l'école, Edmond Lacasse, «c'est un succès dont nous sommes fiers. Il faut beaucoup de préparation et de travail, mais quand tout est terminé, c'est très satisfaisant.»

Le défilé, qui était précédé d'un déjeuner aux crêpes, regroupait 205 élèves et plusieurs professeurs.

R.D.

Le Festival Folk fait peau neuve

Pour finir le siècle sans devenir anachronique

Le Festival Folk présente du nouveau cette année: 50 % d'artistes inédits, une programmation et une affiche repensées, des spectacles présentés avant le début officiel du Festival.

Il faut dire que le nouveau directeur artistique, Pierre Guérin, a profité de sa nomination pour effectuer quelques changements. «C'était une période de transition, dit-il, et on en a fait, des transitions!»

Mais que les inconditionnels du Festival Folk se rassurent: ils retrouveront leur bon vieil événement annuel au parc Bird's Hill, du 9 au 12 juillet, avec spectacles, ateliers, coin pour la famille, vente d'artisanat, nourriture, camping, etc.

Les changements dans la programmation visent surtout à rétablir un certain équilibre perdu au fil des ans, et à présenter des activités qui permettront d'apprivoiser plus facilement le public des non-initiés. «Nous devons nous rapprocher du public», résume Pierre Guérin.

Ainsi, on aura cette année un avant-goût du Festival dès le 4 juillet. Du 4 au 8, le West End Cultural Centre et le Spectrum présenteront des spectacles en soirée (coût: 7 $), tandis que les midis, de courts concerts extérieurs et gratuits seront présentés au Old Market Square.

«Les spectacles en soirée sont une introduction à un genre de musique précis, comme le blues ou la musique d'Amérique latine, explique Pierre Guérin. Plusieurs artistes seront réunis. Ça reprend en partie la formule des ateliers et en partie celle des concerts», et ça permet aussi aux fans récents, «qui ne savent pas qui aller voir parce qu'il ne connaissent pas les noms des artistes», de mieux se repérer parmi les 85 artistes invités au Festival.



Photo: Jean-Pierre Dubé

Pierre Guérin: «Entre les Barenaked Ladies et Loreene McKennitt, il y a pas mal d'espace.»

Fait à souligner, le spectacle de blues qui aura lieu dans la soirée du 5 au WECC servira à regarnir les tablettes de la banque alimentaire Winnipeg Harvest. Le prix d'entrée ce soir-là: des denrées alimentaires non périssables.

«Les inconditionnels, mentionne Pierre Guérin, viennent au Festival chaque année sans même regarder la programmation. Mais il fallait aussi attirer les plus jeunes et pour ce faire, ces dernières années on avait élargi le concept de musique folk, ce qui fait que les habitués ne s'y retrouvaient plus.»

Il s'agissait donc de rétablir l'équilibre, de faire en sorte que «tous aient des chances égales de trouver des choses qu'ils aiment et qui leur sont familières, et de découvrir du nouveau. Entre les Barenaked Ladies et Loreena McKennitt, il y a pas mal d'espace.»

Quant à ceux qui n'y connaissent rien en musique folk, le programme est conçu pour les aider: les 85 artistes sont regroupés par «thème»: folk britannique, voix de femmes, musique celtique, dance, auteurs-compositeurs-interprètes nords-américains, musique du monde, musique sud-américaine et la pyrotechnique instrumentale.

D'ici les dix prochaines années, le Festival fait face à en enjeu important: «Terminer la décennie et passer dans l'autre siècle sans devenir anachronique.» Un défi que le directeur artistique compte bien relever en commençant par rendre le Festival accessible à tous, les jeunes comme les plus vieux, les experts en folk comme les amateurs occasionnels.

Sylviane LANTHIER

SFEA
Service fransaskois d'éducation des adultes

Conseillère pédagogique ou conseiller pédagogique RECHERCHÉ

La personne choisie devra gérer l'ensemble des activités qui touchent le projet d'alphabétisation/réappropriation de la langue française en Saskatchewan.

Compétences requises:
- une formation en éducation ou andragogie serait souhaitable;
- une expérience en gestion de projets de type communautaire;
- une très bonne connaissance du français parlé et écrit;
- une formation pratique et une expérience en alphabétisation des adultes;
- de l'expérience dans le domaine du développement de programmes;
- une disponibilité pour se déplacer dans les régions de la Saskatchewan où se déroulent les activités d'alphabétisation.
- une sensibilité au contexte minoritaire francophone hors Québec est un atout.

Entrée en fonction: le 15 août 1992 et la personne choisie sera basée à Gravelbourg.

Salaire et bénéfices:
Le salaire est négociable en fonction de sa formation et de son expérience (conforme à l'échelle des salaires des collèges régionaux de la Saskatchewan).
La Corporation du Collège Mathieu participe à un régime de bénéfices.

Note:
Une description plus détaillée est disponible sur demande.
Le Secrétariat d'État appuie financièrement le projet d'alphabetisation pour encore une période de 2 ans.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Donald Michaud
Directeur du S.F.E.A.
Sac 20, Collège Mathieu
Gravelbourg, Saskatchewan, S0H 1X0
Téléphone 306 648-3129

Un été du bon pied avec CKXL et La Liberté!



La Liberté et CKXL veulent grossir leurs effectifs au Manitoba.

Pour 25 $, vous pouvez:

- *être abonné(e) à La Liberté jusqu'en décembre 1992.*

ET

- *devenir membre de CKXL, la Radio communautaire du Manitoba, pour un an.*

Si vous êtes déjà abonné(e), faites-en profiter un(e) ami(e)!

Coupon d'abonnement

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Ville: ____________ **Province:** ____________

Code postal: ____________________

Téléphone: ____________________

De la part de ____________________
(si nécessaire)

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de La Liberté.

Adressez votre enveloppe à: ***La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4***

Faites vite! L'offre se termine le 26 juin 1992!

SPORT

L'escalade à l'école Précieux-Sang

«Le désir de grimper est naturel chez les jeunes»

Depuis le mois de mars, une nouvelle activité a conquis le coeur des élèves de l'école Précieux-Sang de Saint-Boniface. L'escalade, ou «la grimpe» pour les néophytes, permet aux jeunes de pratiquer un sport jusqu'ici tout à fait inconnu.

Une structure verticale de 22 par 20 pieds a été construite à l'intérieur du gymnase de l'école.

«Moi j'adore ça parce que c'est un nouveau défi, une activité complètement différente, explique Guylaine Lachance, élève de 12e année. Ça fait changement de tous les sports qu'on pratique habituellement. J'en ai fait seulement deux fois et j'ai déjà attrapé la piqûre. Depuis que j'ai commencé, j'encourage tout le monde à venir l'essayer, c'est une expérience incroyable.»



Guylaine Lachance, André Mahé et Dany Bisson. photo: Robert Dussault

Les prises, qui servent à appuyer les pieds, sont de différentes grosseurs et les nombreux trous dans le mur permettent de les placer un peu partout. Le grimpeur peut donc y aller selon ses propres capacités et son agilité.

«C'est ce qui est intéressant, tu peux choisir ton niveau de difficulté avant de grimper. Si tu prends des petites prises et que tu les éloignes les unes des autres, tout est beaucoup plus difficile, il faut que tu fasses de grands écarts. Avec des grosses prises qui sont proches, c'est pas mal plus facile, mais aussi moins excitant.»

Dany Bisson, qui est en 9e année, en est à sa troisième expérience. «C'est rafraîchissant d'avoir un nouveau sport à pratiquer. J'adore la sensation d'être dans les hauteurs, c'est fantastique. Plus j'en fait et plus j'éloigne les prises, ça me complique la tâche et me fait un nouveau défi à relever à chaque fois.»

Le jeu est tout ce qu'il y a de plus sécuritaire. Le grimpeur enfile un attelage qui est relié par une corde à un moulinet. Le bout de la corde est attaché au sol avec une barre que tient solidement un autre élève, surnommé «l'assureur». Et si par malheur il y avait chute, ce qui est presque impossible, le grimpeur se retrouve sur un matelas.

«Je n'ai pas peur parce que je sais que tout a été bien calculé affirme Guylaine Lachance. Je me sens en sécurité. Et l'assureur est là au cas où il arriverait quelque chose. Tu n'es jamais seul et il n'y a pas de danger.»

C'est André Mahé, un professeur de géographie de l'école, qui pratique l'alpinisme depuis plus de 20 ans, autant dans les Rocheuses que dans le Whiteshell, qui a eu l'idée de construire le mur d'escalade.

«Je savais que les élèves étaient intéressés par l'escalade parce que j'en amène à l'occasion dans le Whiteshell et je me rend compte à chaque fois qu'ils en raffolent. Et en plus le désir de grimper est naturel chez les jeunes, j'étais certain qu'ils aimeraient ça. Je me suis dit qu'on pourrait les initiés dans le gymnase, avant des emmener à l'extérieur.»

Pour lui, cette nouvelle activité apporte plusieurs bonnes choses aux jeunes. «Au point de vue physique, c'est excellent. Presque tous les muscles sont en mouvement et ça demande beaucoup de souplesse, d'équilibre et d'extension.

«Et l'imagination travaille également, parce qu'il t'arrive à l'ocasion de te retrouver dans un coin et d'avoir un problème à solutionner. Si tu veux rejoindre une prise qui est trop loin, tu dois penser comment t'y rendre en jouant avec ton corps.

«Ça donne aussi de la confiance en soi. Et il faut avoir confiance en celui qui t'assure, donc il y a une certaine complicité qui se développe, un travail d'équipe.»

Le mur d'escalade, qui fera parti des cours d'éducation physique dès l'an prochain, servira d'introduction à l'alpinisme: on pourra escalader de vrais montagnes dans le Whiteshell.

André Mahé précise que l'an prochain, «les élèves seront beaucoup mieux entourés.Les cours vont leur donner une bien meilleure technique.»

Pour Dany Bisson, «tout sera différent et encore beaucoup plus excitant. Il y a plus d'inconvénients dehors et ça sera encore plus difficile, J'ai hâte.»

Robert DUSSAULT

Pour devenir un bon alpiniste

Toujours prévoir le pire

Pour devenir un bon alpiniste et pouvoir conquérir les montagnes, ça prend de la pratique et de l'expérience, explique André Mahé.

«Lorsque tu escalades une montagne, il y a des facteurs que tu ne peux pas contrôler. Les avalanches, les vents, la pluie, la neige et le froid peuvent parfois te donner beaucoup de difficultés.

«Tu dois toujours prévoir le pire et t'adapter à la situation, et pour ça il faut beaucoup de pratique et d'expérience. On apprend pas à faire de l'alpinisme du jour au lendemain.»

Même si le contexte est complètement différent, André Mahé a pu voir des belles aptitudes chez certains élèves qui grimpent le mur. «J'en ai remarqué quelques uns qui feraient d'excellents alpinistes. Ils sont bons grimpeurs et ont le sens de l'aventure, ils n'ont pas peur de monter jusqu'en haut.

«Mais pour devenir alpiniste, il leur faudrait de l'entraînement en montagne. Dans un gymnase, ce n'est pas pareil, il y a un matelas, c'est moins épeurant...»

Robert DUSSAULT

Liste des gagnants du calendrier chanceux du Cercle Molière du mois de mai 1992

Prénom	Nom	Billet #
Joseph	Dupas	3538
L.	Laurencelle	2064
Aline	Trudeau-Aron	3758
Claudette	Philippe	1710
Gilles	Fréchette	1775
	Bernardin	1898
Lionel	Carrière	4664
Marcelle	Forest	3622
Berthe	Delveaux	825
Evelyn	Brodeur	4486
Celanire	Fillion	1718
Yvonne	Paquin	3235
Yvonne	Roy	4262
Marguerite	Soenens	2471
Greg	Short	1573
Aca. St-Joseph	A. Desharnais	3489
Patrick T.	Carrabré	1628
Yvonne	Calvez	4484
Cécile	Tucker	3155
Blanche	Molgat	583
Angèle	Mahé	2367
Frank	Wellink	1006
George	Choiselat	923
Albert	Durand	793
Roméo	Delorme	557
Barry	Kutcher	682
Pierre	Boulet	1774
Margo	Hebert	3158
Lucille	Wiltshire	632
Monique	Laramée	3801
Denise	Auger	667



Jeannine (née Lavoie) et Germain Champagne
1952 – le 14 juin – 1992

Nos sincères félicitations, chers parents, à l'occasion de votre 40e anniversaire de mariage.
Nous vous aimons beaucoup.

Andrée et René, Robert et Suzanne, Lise et Jean-Pierre, Francine et de leurs huit petits-enfants.



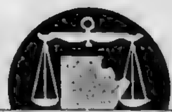
Les troisièmes Jeux olympiques juniors

Un bon temps malgré le froid

Malgré la mauvaise température, les 3e Jeux olympiques juniors francophones ont eu lieu le 5 juin, au parc Whittier, à Saint-Boniface. Un peu plus de 1 000 élèves de la 4e à la 6e année de 14 écoles franco-manitobaines ont bravé la pluie et le froid et participé aux six activités: soccer, handball, intercrosse, soccer-baseball, ballon-chasseur et courses à relais.

Conçus dans le but de promouvoir l'utilisation de la langue française, les Jeux favorisent l'esprit sportif et encouragent la coopération plutôt que la compétition. La mascotte ACLI (Association canadienne des loisirs intra-muraux) s'est découvert plusieurs nouveaux admirateurs.

R.D.



PARLONS DROIT

Les directives médicales et le choix de mourir

Publi-reportage de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Dans cet article, Me Daniel Mathieu nous présente la question du droit de consentir ou de refuser des traitements médicaux suite aux décisions récentes des tribunaux dans ce domaine.

La technologie médicale et les lois; des choix difficiles s'imposent.

Au début janvier 1992 dans la cause *Nancy B. v. L'Hôtel-Dieu de Québec*, la Cour supérieure du Québec a reconnu clairement le droit d'une jeune femme de 25 ans de choisir la mort plutôt que d'être gardée en vie par la respiration artificielle.

Environ un mois plus tard, la jeune femme a donné l'ordre d'être débranchée de la machine qui la gardait en vie et elle est morte paisiblement.

Ce cas ne fait qu'accentuer les choix difficiles qui s'imposent face à la technologie médicale qui progresse toujours. Les lois qui gouvernent ces choix sont aussi en période d'évolution.

Les progrès de la science médicale permettent aujourd'hui de prolonger la vie bien au delà des limites qui existaient il y a quelques années.

Devant ces progrès médicaux cependant, beaucoup de gens s'inquiètent de perdre contrôle de leur santé et de leur vie au profit des médecins et de la technologie. Le problème se présente surtout lorsqu'une personne gravement malade perd sa capacité de communiquer.

Même si la loi n'est pas encore complètement adaptée à cette nouvelle réalité technologique, de plus en plus de gens songent à préparer des directives formelles pour faire connaître leurs volontés concernant le traitement médical qu'ils désirent recevoir en cas d'incapacité. C'est ce qu'on appelle souvent une directive médicale («living will»).

Évidement de telles directives médicales ne devraient pas être ajoutées à un testament ordinaire dans lequel une personne dispose de ses biens. Ce testament est lu seulement après le décès du testateur ou de la testatrice.

On pourrait également rédiger un autre type de document (une procuration) dans lequel on nomme une personne à qui on fait confiance (un fondé de pouvoir) pour prendre les décisions en notre nom en cas d'incapacité.

Mais au Canada, seuls le Québec et la Nouvelle-Écosse ont adopté des lois spéciales permettant explicitement ces procurations. Donc, même si le droit de refuser un traitement médical est reconnu partout au Canada, les moyens pour faire respecter ce choix ne sont pas adéquats dans la plupart des provinces.

Qu'est-ce qu'une directive médicale?

La directive médicale est un document écrit, signé par son auteur, un adulte en possession de ses facultés. Le document prescrit des directives particulières au refus ou à l'arrêt de traitements médicaux survenant généralement dans deux circonstances: soit les traitements maintiendraient artificiellement la vie lorsque les chances de recouvrer la santé seraient presqu'inexistantes; soit la subsistance serait maintenue dans une atmosphère dépourvue de dignité individuelle et la qualité de vie en serait fortement diminuée.

Ce document ne nomme pas nécessairement l'individu chargé de veiller au respect des volontés qui y sont énoncées. La directive médicale peut très bien être adressée à qui de droit.

La loi permet-elle de mourir avec dignité?



Me Daniel Mathieu.

Il est nécessaire d'ouvrir une parenthèse sur la question de l'euthanasie, car on touche ici, avec les directives médicales, aux volontés du patient qui souhaite interrompre un traitement médical, et par là mettre un terme à sa vie.

L'euthanasie désigne l'usage des procédés qui permettent de hâter ou de provoquer la mort pour délivrer un malade incurable de souffrances extrêmes, ou pour tout motif d'ordre éthique. Il existe deux formes d'euthanasie. L'euthanasie active (par exemple l'injection intraveineuse d'air dans le sang, absorption d'un poison, etc.) est illégale, même dans les juridictions où les directives préalables à l'incompétence du malade sont reconnues valides.

L'euthanasie passive désigne l'arrêt, le refus ou l'abstinence de traitements ou de soins médicaux laissant la nature suivre son cours, même si le décès du malade est une conséquence prévisible de l'absence d'intervention médicale (par exemple, l'arrêt d'équipement qui maintient artificiellement la vie ou la subsistance d'un malade; le refus de recevoir un traitement comme la transfusion sanguine, essentielle à la survie du malade). L'action est passive en ce qu'elle constitue une omission de soin, d'intervention active. Le domaine des directives préalables en matière de soins médicaux ne traite que des mesures entrant dans la catégorie d'euthanasie passive.

Le directives médicales aux États-Unis.

L'état de la Californie fut le premier à accorder un effet juridique aux directives médicales en adoptant, en 1976, une loi à cette fin. Le but de ce genre de législation est de permettre à la mort de survenir naturellement en conformité aux volontés exprimées au préalable par le patient. La loi s'applique uniquement aux traitements ou systèmes artificiels de maintien de la vie pour des patients en phase terminale.

L'effet de ce genre de législation a eu deux conséquences diamétralement opposées aux États-Unis. D'une part, la loi a l'avantage d'encourager les médecins à s'abstenir d'efforts désespérés pour préserver la vie dans des conditions désastreuses en ce qui concerne le maintien de la qualité de vie et l'intégrité corporelle des patients. D'autre part, bien des docteurs craignent de mettre en jeu leur responsabilité professionnelle en arrêtant les traitements essentiels à la survie de leurs patients. L'état du droit, bien qu'un pas en avant, est encore trop vague pour régler clairement la question de la validité et de la portée de ce genre de directives médicales aux États-Unis.

Comment le droit canadien affecte-t-il votre pouvoir de décision sur votre vie?

Le droit canadien reconnaît le droit de tout individu compétent de consentir ou de refuser de consentir à soumettre son corps à un traitement ou intervention médicale quel qu'il soit. Le *Code de déontologie médicale* de l'Association canadienne de la médecine reconnaît le droit du patient de mourir avec dignité. Le Vatican pour sa part a réaffirmé l'interdiction aux catholiques de participer ou d'avoir recours à l'euthanasie ("mercy killing"). Le *Code criminel du Canada* interdit le suicide et la participation à ce crime, ainsi que la possibilité de consentir à l'euthanasie. Les lois provinciales relatives aux testaments et aux procurations ne traitent pas spécifiquement du domaine des testaments biologiques. Les tribunaux, pour leur part, reconnaissent la légalité pour un patient de refuser de consentir à un taitement médical pouvant lui sauver la vie.

Plusieurs hôpitaux ont adopté des politiques «Ne pas réanimer/Do Not Resuscitate» comme procédure courante pour donner suite aux volontés de patients mourants.

La Charte canadienne des droits et libertés entre-t-elle en jeu?

Les droits individuels conférés à tous les citoyens en vertu de la Charte semblent promouvoir le droit à l'auto-détermination de chacun.

Le droit à la sécurité de la personne pourrait aussi être invoqué pour appuyer la légitimité du droit individuel de refuser un traitement médical.

Le droit à la liberté de religion peut s'avérer un atout pour une personne refusant un traitement médical du fait de ses convictions ou croyances religieuses, même si la mort en résulte. Par contre ce droit, même s'il est pertinent au consentement d'un adulte compétent, n'est pas absolu. Les convictions religieuses d'un parent ne pourraient valider l'imposition de leurs volontés à l'un de leurs enfants, ni à un membre de leur parenté.

Le droit à la protection contre tous traitements cruels pourrait-être invoqué par un patient qui voudrait refuser un médicament expérimental pouvant très bien lui prolonger la vie, ou encore pour refuser des mesures médicales artificielles lui infligeant une subsistance imprégnée de douleurs et d'absence totale de qualité de vie. Par contre, il n'a jamais été établi à date que cette disposition pouvait être pertinente au domaine des soins médicaux.

Comment une procuration peut-elle vous aider?

Les procurations permettent à un individu compétent de désigner luimême un substitut décisionnel (fondé de pouvoir), dans le cas où il lui serait personnellement impossible de prendre certaines décisions. Ces documents ne confèrent normalement que des pouvoirs décisionnels relatifs aux biens et à la propriété, même lorsque l'autorité conférée au fondé de pouvoir demeure valide après que l'auteur de la procuration soit atteint d'incapacité.

Au Canada, les procurations permanentes ne peuvent être utilisées pour la prise de décision en matière de soins médicaux, à l'exception de la Nouvelle-Écosse. Le *Medical Consent Act*, depuis 1988, autorise l'ajout, dans une procuration permanente, de directives permettant au fondé de pouvoir (un adulte compétent) de prendre des décisions en matière de soins médicaux dans l'éventualité où il serait impossible à l'auteur de la procuration de prendre ces décisions en personne.

Les seules conditions rattachées à l'exécution de ce genre de procuration sont qu'elle doit être par écrit et signée par son auteur.

En Nouvelle-Écosse, le médecin qui prend connaissance des directives médicales contenues dans une procuration permanente est obligé de les respecter. La seule autre province canadienne qui aurait adopté des mesures législatives semblables est le Québec.

Que prévoit les lois au Manitoba?

En vertu du droit actuel, toute personne qui apprécie la nature et les conséquences d'un traitement médical a le droit de consentir ou de refuser le traitement. Le cas de *Nancy B.* au Québec réaffirme ce principe.

Mais ce droit se termine à toute fin pratique lorsque vous perdez votre capacité de communiquer. Au Manitoba les lois pertinentes autorisent un médecin à donner un traitement médical à une personne incapable de consentir lorsque le traitement est dans l'intérêt véritable du patient ou lorsqu'il s'agit d'une situation d'urgence médicale. Dans d'autres cas, la permission d'un proche parent ou d'une autre personne autorisée doit être obtenue d'avance.

Mais qu'arrive-t-il si votre plus proche parent refuse d'autoriser l'arrêt d'un traitement médical, afin de vous permettre de «mourir avec dignité»? Dans une telle situation, il n'est pas clair que la loi oblige le médecin à obéir au proche parent.

La loi stipule que le traitement médical offert doit être raisonnablement nécessaire et dans le meilleur intérêt du patient. Est-il «dans le meilleur intérêt du patient» de laisser mourir? Ou vaut-il mieux de recourir à une gamme de traitements tels que transfusion sanguine, réanimation cardiaque, thérapie respiratoire artificielle, nutrition artificielle par intraveineuse. La réponse n'est pas évidente dans tous les cas. (Il est à noter qu'un projet de loi traitant de ce sujet a été déposé à l'Assemblée législative du Manitoba et est présentement à l'étude).

Avez-vous le droit de refuser un traitement médical?

En 1990, la Cour d'appel de l'Ontario accepta, dans la cause *Malette v Schulman*, de reconnaître la validité d'une directive médicale indiquant le refus de la victime de subir une transfusion sanguine qui lui a en fait sauvé la vie.

Cette décision est importante en ce qu'elle établit qu'un patient a le droit de refuser un traitement médical qui pourrait lui sauver la vie en ayant recours à une directive préalable. La carte en la possession de Mme Malette (alors en état d'inconscience à l'urgence) indiquait [traduction]: «Je réalise pleinement les conséquences de ma situation, mais j'ai pris la ferme résolution d'obéir au commandement de la Bible: «Tu t'abstiendras… du sang.» La Cour décida que le droit relatif au consentement informé d'un patient avait pour but de garantir la liberté des individus de prendre leurs propres décisions quant aux traitements médicaux qu'ils souhaitent ou non subir.

Le principe du consentement n'est quand même pas absolu puisque dans les situations d'urgences médicales, sans directive préalable claire ni consentement du patient, les médecins bénéficient du consentement présumé de leur patient, en raison de la nécessité d'agir dans le meilleur intérêt du patient.

Quelles démarches faut-il entreprendre pour préparer une directive médicale?

En général, les avocats ont recours, lors de la préparation de mesures testamentaires ou de procurations, à des modèles qu'ils adaptent pour répondre aux exigences de chaque cas et à la situation particulière du client. Dans le domaine des directives médicales, l'état incertain du droit requiert de l'avocat une diligence toute particulière en ce qui concerne la rédaction du document et le respect ou l'adoption de modèles existants.

Si vous désirez préparer une directive médicale, vous devriez consulter votre avocat et votre médecin.

Pourquoi consulter aussi un médecin?

Compte tenu de la complexité des enjeux, les directives médicales écrites doivent être claires et précises. Il est donc nécessaire de nommer les traitements médicaux auxquels un patient ne voudrait pas être soumis. Il est donc préférable d'obtenir d'un médecin ou de sources médicales compétentes, des renseignements sur les circonstances dans lesquelles les différents traitements seraient administrés.

Une directive médicale est-elle valide?

L'état de la jurisprudence nous permet de croire seulement que le recours à une directive médicale pourrait, dans certaines circonstances, être reconnu en l'absence de législation spécifique leur donnant un effet juridique.

Le droit canadien ne reconnaît pas à date de façon générale la validité des directives médicales, bien que des exceptions soient présentes dans certaines circonstances particulières.

Aux État-Unis, la voie législative n'a d'ailleurs pas répondu à tous les problèmes.

Une question de choix et de conscience.

La distinction entre l'euthanasie active et l'euthanasie passive ne sera pas toujours évidente.

Un parent pourrait-il justifier de mettre fin aux traitements médicaux de son enfant handicapé? Une personne souffrant de diabète, pourrait-elle choisir d'interrompre ses injections d'insuline? Un patient aurait-il le droit de refuser l'implantation d'un régulateur cardiaque?

Parlons-nous vraiment de droit, de choix ou de conviction? Il reviendra à chacun d'en décider en fonction de sa conscience personnelle et de ses convictions humaines et religieuses.

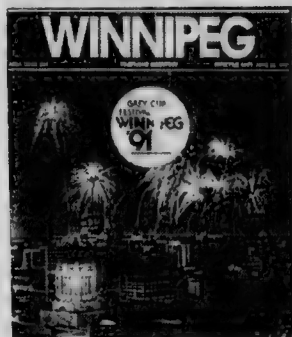
(1) «La médecine, la loi et votre qualité de vie» - Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (1992).

(2) «Les testaments biologiques» - Institut Joseph-Dubuc, CUSB (1992).

(3) Commissions de réforme du droit du Canada (DT 28, 1982), de la Saskatchewan (DT, 1991) et du Manitoba (R 74, 1991).

Feu vert

Les annuaires poussent sur les arbres



Avec le thème «Ensemble on récupère l'avenir», la Société des téléphones du Manitoba relance sa campagne annuelle pour recueillir les annuaires périmés, la livraison des nouveaux bottins ayant été faite au cours des dernières semaines.

Pendant quatre jours, soit du 23 au 26 juin, les abonnés peuvent laisser leurs annuaires (blanc et jaune) dans les boîtes à recyclage désignées près des magasins Safeway de Winnipeg, et remplir un formulaire en vue de gagner un prix.

C'est un geste bien simple, mais combien utile pour sauver des arbres!

J.-P. D.

Gens d'ici

La doyenne préside

Élue présidente de Plurielles lors de l'assemblée annuelle du 21 mai, Henriette Lamoureux débute sa 5e année au conseil de l'organisme dont elle a été conseillère, trésorière et vice-présidente.



Henriette Lamoureux.

«Franchement, avoue la résidante de Saint-Vital, je ne tenais pas tellement à ce poste parce que mon mari et moi sommes retraités et nous partons souvent.

«Mais le conseil de Plurielles est composée de membres assez récents, alors on m'a demandé parce que je connais bien l'organisme. J'ai une très bonne vice-présidente (Suzanne Nicolas) et le conseil est très fort, alors ça va bien aller!»

Comme présidente, Henriette Lamoureux a à coeur les nombreux projets de l'organisme, dont un possible concernant les femmes de 50 ans et plus.

S.L.

Roger Millier prend sa retraite après 38 ans en éducation

L'échec, pour un collégien, c'était d'aller enseigner!

Comme Gabrielle Roy et tant d'autres, Roger Millier a commencé sa carrière dans une école éloignée. À Two Creeks, au Manitoba. «Le commissaire d'école m'a dit (en pointant en direction de l'étage supérieur de l'école): t'enseignes en haut; là, celui qui est en haut, c'est le principal. J'ai répondu: ça paies-tu, ça? Il a dit que non.»



Roger Millier dans la salle de conseil où il siège comme directeur général adjoint depuis 1975, après avoir été directeur de l'école Frontenac de 1957 à 1975.

Photo: Jean-Pierre Dubé

C'était en 1952, et Roger Millier avait obtenu un permis temporaire en vue de mettre de l'argent de côté pendant un an pour payer ses frais de scolarité en droit. C'était son choix de carrière, après huit ans de Collège, et des débuts pourtant fort modestes.

«Je suis né à Fisher Branch, mon père était fermier. C'était à la fin de la dépression et on n'était pas bien riche. On était sur l'assistance sociale quand on est partis de là. On est allés à La Broquerie.

«J'ai commencé l'école à cinq ans, même s'il n'y avait pas de maternelle. C'était une affaire d'octrois: ils avaient appelé ça le grade O! On a déménagé à Saint-Boniface et j'ai fait les niveaux 4, 5 et 6 à l'école Provencher. Après, je suis allé au Collège de Saint-Boniface.»

Après une année à Two Creeks, Roger Millier abandonne l'idée du droit et s'inscrit en éducation. En 1954, il signe son premier contrat dans la Division scolaire de Saint-Boniface.

«Le mâle franco-manitobain n'était pas porté sur l'éducation. C'était surtout des religieux. Pour un collégien, si t'allais enseigner, c'est parce que t'avais pas réussi en droit, en théologie ou en médecine. La politique, ils acceptaient ça comme un compromis!

«J'étais vraiment conservateur quand j'ai commencé. Les jésuites, c'était conservateur. L'éducation, c'est conservateur: les parents veulent les mêmes choses qu'ils ont eues.

«J'ai lu beaucoup, surtout les grands éducateurs, j'ai beaucoup aimé ma profession. J'ai essayé bien des choses dans ma vie pour apporter du progrès. Je fais ça avec amour, il y a quelque chose en dedans qui me fait vouloir. Tout ce qu'on fait part d'une croyance.

«Ça me fait de la peine de quitter parce que c'est devenu vraiment intéressant, on a découvert des choses récemment. Il faut rester apprenants, il faut évoluer comme on veut que nos élèves évoluent. On est des modèles.

«On réussit dans la mesure où l'on évolue. Le développement professionnel, c'est la base de tout le progrès. On fait affaire avec des humains, ce sont des êtres très complexes. On est en train de découvrir comment ça fonctionne, un humain.

«De plus en plus, on va découvrir comment l'élève pense. Tu crées les conditions qui font que l'enfant va vouloir aller voir. C'est incroyable ce que tu peux obtenir quand tu fais confiance, quand tu donnes une vision, des ressources.

«Quand tu regardes en arrière - et je le fais beaucoup ces temps-ci - tu te rends compte que l'important, c'est d'avoir développé des amitiés. Tu sais, des belles amitiés, c'est ce qu'il y a de plus précieux.»

À 60 ans, Roger Millier quitte la Division scolaire à la fin juin, après 38 ans de service. «Je vais prendre le temps de préparer ma retraite. Je vais voyager, il y a bien des choses que je veux voir. J'ai une famille, des petits-enfants, on est proches.

«Je suis un gars de golf aussi. J'aime beaucoup la musique, je vais prendre le temps d'écouter de la musique. Je vais me reposer, je vais lire. J'ai une liste de lectures à faire. Il y a peut-être des projets qui m'attendent en éducation, mais je ne veux pas travailler. J'ai peur de ne pas avoir assez de temps.»

Jean-Pierre DUBÉ

Les débuts à Provencher

Une part pour la libération de l'homme

Voici la traduction d'un extrait du discours prononcé par Roger Millier le mois dernier lors d'une rencontre de la Manitoba Association of School Principals, un discours qui retrace entre autres ses débuts dans l'enseignement.

Je me souviens avec tendresse de mes premières années d'enseignement à l'école Provencher. On m'a présenté de nouveau à certains de mes anciens professeurs, puisque j'y avais fait une partie de mes cours élémentaires.

C'est durant un de ces étés que j'ai aussi rencontré par hazard un des mes anciens profs du Collège Saint-Boniface. Comme le font souvent les enseignants lorsqu'ils rencontrent un ancien élève, il m'a demandé ce que je devenais.

- J'enseigne, que je répondis fièrement.

À quoi il a répondu avec une pointe de sarcasme: «T'as pas honte?» (1)

Voyez-vous, ce n'était pas un choix populaire, parmi les jeunes hommes franco-manitobains: les diplômés du Collège devaient normalement se faire prêtre, médecin, avocat. C'était un minimum!

On sait que la plupart des postes dans l'enseignement étaient remplis à l'époque par des soeurs et des frères. Le reste était surtout occupé par des femmes qui ne pouvaient pas trouver de mari et des femmes mariées sans enfants!

Ma prétention à la gloire venait du fait que j'étais un des premiers mâles à briser les rangs de la profession. Je suis donc en partie responsable de la libération des hommes franco-manitobains.

Et, pour mon mérite, je reçus presque le même salaire que les femmes, les religieuses et les frères de Saint-Boniface!

J.-P. D.

(1) Ce prof, c'était l'inimitable Lucien Paquin.

Les grands profs

Les grands profs dans la vie de Roger Millier, il y en a eu au moins trois. Les voici.

«Au niveau élémentaire, il y a Léonie Guyot qui m'a marqué. C'était une raconteuse naturelle. Elle parlait d'une façon imagée, elle te faisait aimer ce qu'elle racontait. Une personnalité effervescente, elle était théâtrale, dramatique. Elle m'a aussi donné le goût de la littérature.

«Au Collège: Lucien Hardy. Il avait de l'esprit ce bonhomme-là, il était extraordinaire, un homme d'une grande culture, d'une sagesse bien à lui. Il nous a enseigné à connaître la vie, à se connaître soi-même. Il nous a donné le goût d'apprendre.

«Martial Caron m'a enseigné aussi. Il m'a poussé dans le drame, j'ai fait beaucoup de théâtre avec lui. C'était un philosophe: il réduisait tout au plancher des vaches, il simplifait pour nous faire comprendre. Il nous enseignait la bible, il la connaissait profondément.»

L'usine Abitibi-Price à Pine Falls

83 % des employés acceptent

Le 4 juin dernier 83% des employés de l'usine de pâtes et papiers à Pine Falls ont appuyé un nouveau plan de gestion de l'entreprise pour les prochaines 5 années.

Cette nouvelle entente comportera plusieurs changements dans la politique de la compagnie. Fernand Pitre, gérant du moulin, explique que ces changements sont nécessaires afin d'assurer une prospérité continuelle du moulin.

«Dans ce temps où le secteur du bois connaît des difficultés économiques particulières, il est inévitable que des changements doivent avoir lieu.»

Le changement le plus important que présente ce nouvel accord est une baisse de salaire des employés de 10%. Les employés recevront avec cette diminution de salaire, des actions dans la compagnie et un pourcentage des profits, déterminé par leur salaire individuel.

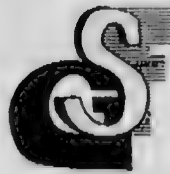
De plus, Fernand Pitre précise que des nouveaux règlements environnementaux accordés par le gouvernement provincial, ont accéléré le processus de discussion entre les employés et la direction du moulin.

Cette nouvelle règlementation implique l'installation d'une nouvelle usine de bois dont 40% du total des produits seront transformé en matériaux recyclés. Ainsi, la construction d'un centre de recyclage est dans les stades préliminaires dont le coût est de 35 millions $ est au stade préliminaire.

Le moulin Abitibi-Price connaît des discussions contractuelles entre les employés et l'administration depuis déjà un ans. Etant reconnu comme un contribuant majeur dans la survie économique de ce village du Nord-ouest manitobain, les ennuis administratifs du moulin ont notamment touché les citoyens de Pine Falls.

Fernand Pitre estime que 135 millions $ seraient encore nécessaire afin de rendre le moulin d'un niveau d'opération supérieur et l'élever au standard des règlements environnementaux de la province.

Nicole BELISLE



Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire fransaskoise

Offre d'emploi

Le Comité de mise en oeuvre a été établi par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan afin de procéder à l'implantation de la composante fransaskoise au sein du système scolaire de la province. Il est à la recherche d'une personne compétente pour combler le poste suivant:

Secrétaire-réceptionniste

Sous la direction de l'adjointe administrative du bureau de la mise en oeuvre, la personne retenue pour ce poste est responsable de la réception.

Fonctions:

- Accueil des clients;
- Communications téléphoniques;
- Variété de tâches de bureau;
- Dactylographie;
- Traitement de texte.

Exigences:

- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- Compétence dans les relations humaines;
- Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours de secrétariat dans une institution commerciale reconnue.
- Avoir un minimum de deux années d'expérience de travail de bureau.

Rémunération: Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction: Immédiate

Lieu de travail: Régina

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la mise en oeuvre au (306) 757–4602 ou par télécopieur au (306) 757–4633.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 juin 1992 à:

M. André Moquin
Directeur exécutif
Comité de mise en oeuvre
de la gestion scolaire fransaskoise
100–2332, 11e Avenue
Régina (Saskatchewan)
S4P 0K1

Translator

Executive Council Office
Salary: $43,820 to $50,524 per annum
Competition No.: 92-LT13-01-LL
Closing Date: July 3,1992

The Translator is responsible for translating a variety of texts from English to French and vice-versa; carrying out terminological research and recording findings in wordbanks, lexicons and glossaries; participating in quality control initiatives; and other related duties.

The ideal applicant would either have a diploma in translation or related subject and several years of revised translation experience, OR an equivalent combination of training and education, plus work experience demonstrating mastery of translation techniques. Your ability to communicate effectively in French and English, as well as your capacity to produce accurate translation in both languages should be clearly demonstrated. Word processing skills and cross-cultural awareness are essential.

NOTE: This is a term position to March 31, 1994.

A test to assess your translation skills will be required to qualify for interviews.

RESUMES SHOULD BE FORWARDED BY THE CLOSING DATE TO THE ADDRESS BELOW OR SENT BY FACSIMILE, (403) 667-6705.

Traducteur/Traductrice

Ministére du Conseil Éxécutif
Traitement: de 43 820 $ à 50 524 $ par an
Concours N°: 92-LT13-01-LL
Date de clôture: le 3 juillet 1992

Le traducteur/la traductrice traduit une gamme de textes de l'anglais au français et du français à l'anglais; effectue des recherches terminologiques et en consigne les résultats dans des banques de terminologie, des lexiques et des glossaires; participe à des projets de contrôle de la qualité et s'acquitte d'autres tâches connexes.

Le candidat idéal/la candidate idéale détiendra un diplôme en traduction ou dans un domaine relié et possédera plusieurs années d'expérience en traduction révisée OU aura à son actif une combinaison de formation, d'études et d'expérience révélant une maîtrise des techniques de traduction. La personne choisie devra montrer clairement qu'elle peut bien communiquer en français et en anglais et produire des traductions exactes dans les deux langues. Elle devra également posséder des compétences en traitement de texte et se montrer sensibilisée aux facteurs transculturels.

NOTE: Le poste est d'une durée déterminée (jusqu' au 31mars 1994). Pour être admissibles à une entrevue, les candidats et les candidates devront subir un examen de traduction.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT ENVOYER LEUR CURRICULUM VITAE PAR COURRIER À L'ADRESSE FIGURANT CI-DESSOUS OU PAR TÉLÉCOPIEUR AU (403) 667-6705 AU PLUS TARD À LA DATE DE CLÔTURE.

Candidates' applications should clearly demonstrate their related qualifications, since selection for interviews will be based on the information provided.

Les candidats et les candidates devront faire ressortir clairement leurs qualifications connexes sur leur demande, puisque la présélection sera faite à partir des renseignements fournis.

Statements of Qualifications and Job Descriptions are available upon request.

L'énoncé de qualités et la description de poste seront fournies sur demande.

The Yukon Government provides relocation assistance and a generous benefits package, including an annual travel bonus. Persons who live and work in the north are entitled to significant tax incentives.

Le gouvernement du Yukon couvre les frais de déménagement et offre un ensemble d'avantages sociaux intéressants y compris une prime de voyage annuelle. Les personnes qui vivent et travaillent dans le Nord ont droit à des avantages fiscaux importants.

French First Language and French Immersion programs are available in the Yukon.

Des programmes scolaires en français langue maternelle et en immersion française sont offerts au Yukon.



Please apply to
The Yukon Government,
Public Service Commission
P.O. Box 2703, 2071 - 2nd Ave
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
Telephone (403) 667-5653
Fax: (403) 667-6705

Le nouveau directeur général au Service de Conseiller

«Il n'est pas normal que les gens attendent pour ce genre de service»

Que les habitués du Service de Conseiller se rassurent: Gilles Beaudry n'abandonne pas le centre qu'il a fondé en 1978. Le 1er septembre, il en deviendra le superviseur du counselling, tandis que René Dupuis, un résidant de Sainte-Anne-des-Chênes, l'actuel directeur du YM-YWCA de Winnipeg, assumera la direction générale.

«La raison d'être du centre, j'y crois beaucoup, avance René Dupuis. Aider les gens en crise, donner des ateliers de prévention, je crois qu'on peut vraiment faire notre part pour aider.»

Le conseil d'administration a jugé bon de diviser les responsabilités de la direction générale. «Il y avait trop de travail pour une personne avec les programmes qu'on a développés, explique Gilles Beaudry. Je ne faisais plus justice aux deux aspects de mon travail.

«Je vais diriger le counselling: l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des programmes, ainsi que la gestion du personnel de counselling. Mais je ne ferai pas d'administration.»

Lorsque le poste de directeur général a été affiché, René Dupuis cherchait déjà un nouveau défi, après 15 ans au YM-YWCA, dont les sept dernières au nouveau centre de Winnipeg, rue Vaughan.

Sous sa direction, le centre a été entièrement reconstruit au coût de 12 millions $. Le natif de Saint-Jean-Baptiste gère un personnel de 70 employés à temps plein, 300 bénévoles et un budget de 2,5 millions $, au service de près de 5 000 membres.

«Je cherchais une agence à but non lucratif. J'ai de l'expérience dans les opérations, dans l'administration. Ce qui me motive le plus, c'est la mission du Service, la possibilité de mettre en place les moyens pour donner plus de services.



René Dupuis assumera la direction générale en septembre.



Le nouveau superviseur du counselling, Gilles Beaudry.

«Il n'est pas normal que les gens attendent quand ils ont besoin d'un service de counselling. C'est évident que c'est une question d'argent. De plus en plus, la communauté a besoin d'un service du genre.»

La récente campagne de prélèvement de fonds a permis au Service de recueillir un total de 17 000 $.

Jean-Pierre DUBÉ

Le député de Saint-Norbert enlevé pendant une heure

Sain et sauf, mais secoué

La police de Winnipeg n'a toujours pas répondu à toutes les questions dans le cas de l'enlèvement du député provincial de Saint-Norbert, Marcel Laurendeau. Il n'est pas rentré aussi vite que prévu chez lui après une soirée de travail à la législature le 8 juin.

Le député, élu en 1990, venait de quitter le ministre Jim Ernst peu après minuit lorsqu'un individu installé sur le siège arrière de sa voiture lui a entouré le cou avec la ceinture de sécurité.

Selon la version racontée lors d'une conférence de presse donnée par le député encore secoué le lendemain, il aurait alors reçu l'ordre, sous la menace d'un couteau, de démarrer en direction du chemin Pembina.

Quelques minutes plus tard, les individus (car Marcel Laurendeau croit qu'ils étaient deux) l'auraient forcé à monter dans le coffre. Le député est alors passé par toute la gamme des émotions: «Je sentais que j'étais dans une tombe. Je croyais qu'ils allaient me jeter dans la rivière.» Mais il a utilisé le téléphone cellulaire qu'il transporte dans la poche intérieure de son veston pour avertir les policiers.

Peu de temps après, les suspects ont abandonné le véhicule. Marcel Laurendeau a alors défoncé la grille d'un des hauts-parleurs de sa voiture pour se rendre compte qu'il était dans un stationnement.

C'est à cet endroit que les policiers l'ont libéré vers 1 h 15. Bien que les enquêteurs croient à un incident isolé, ils se demandent notamment pourquoi les malfaiteurs n'ont pas accepté de s'enfuir avec le porte-feuille ou le véhicule, comme l'a offert le député de Saint-Norbert. Marcel Laurendeau est d'avis qu'il s'est tout simplement trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment.



Gouvernement du Québec
Bureau d'Edmonton

OFFRE D'EMPLOI

ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Le gouvernement du Québec recherche un(e) attaché(e) commercial(e) pour son bureau d'Edmonton.

ATTRIBUTIONS

L'attaché(e) est responsable de la promotion des produits et services québécois, des ententes industrielles, de la prospection des investissements dans l'Ouest canadien, à l'exclusion de la Colombie-Britannique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat possède un diplôme universitaire en administration, ou l'équivalent, ainsi qu'une expérience pertinente d'au moins trois ans dans le développement commercial. La personne aura à travailler avec des clientèles de langue française et de langue anglaise.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Traitement pouvant aller de 29 170 $ à 55 298 $ selon l'expérience (en voie de révision); avantages et congés sociaux selon la Directive sur le régime d'emploi des personnes recrutées pour exercer des fonctions au sein d'une représentation du Gouvernement du Québec.

MODALITÉS

Faire parvenir votre curriculum vitæ et une lettre de présentation au Bureau du Québec à Edmonton, Highfield Place Building, 10010, 106e Rue, 10e étage, Edmonton (Alberta), T5J 3L8, télécopieur : (403) 424-9495.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 19 JUIN 1992

Québec

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.G.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE ROSE DELIMA GERVAIS de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, C.P. 36, 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **13e jour de juillet 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de juin 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Les Toupies Inc.

est à la recherche d'un(e)

Animateur(trice)
pour septembre 1992

«Les Toupies» est une prématernelle française qui dessert les communautés de Saint-Norbert, La Salle et Saint-Adolphe. Le local se situe à l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert.

Les candidat(e)s doivent posséder leur certification TSE II ou l'équivalent.

Traitement: selon l'échelle de salaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 26 juin 1992** à:

Michèle Bisson
Poste restante
La Salle, Manitoba
R0G 1B0
Tél.: (204) 736–2295



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE SAINT-CHARLES

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir de Saint-Charles jusqu'à nouvel ordre.

Le champ de tir de Saint-Charles est une propriété administrée par le MDN, située dans la ville de Winnipeg et sise du côté ouest de la route 101, au point où celle-ci croise la route transcanadienne. Il est possible d'en obtenir, au besoin, une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Winnipeg.

Toutes les entrées du champ de tir ainsi que toutes les routes et tous les sentiers y donnant accès sont marqués par des poteaux indicateurs où il est inscrit en français et en anglais que l'entrée au champ de tir est interdite.

Munitions et objets explosifs perdus

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale. On veillera alors à son enlèvement.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans ce secteur.

Par ordre
Sous-ministre
Ministère de la défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

CHEF DE LA SECTION DE CATALOGAGE

Le titulaire devra gérer les services de catalogage centralisés de 35 bibliothèques publiques situées en régions. Il sera responsable du catalogage déjà existant, devra élaborer et faire respecter la politique et les règles concernant les normes, les objectifs, les priorités, les ressources et la formation ainsi que conseiller le personnel en milieu rural dans le domaine du catalogage manuel et automatisé. Il sera aussi responsable du catalogue collectif. Le titulaire supervisera également le service de prêts entre bibliothèques.

Le titulaire doit posséder une maîtrise en bibliothéconomie et en science de l'information ou un baccalauréat en bibliothéconomie et au moins deux ans d'expérience dans une bibliothèque dont le système est automatisé, à un poste de responsabilités. Il doit connaître le système UTLAS, le système de classification décimale de Dewey, les Règles de catalogage anglo-américaines, le LCSH et le catalogage mécanique. Le titulaire doit posséder un excellent sens de l'organisation, de la gestion et de la supervision ainsi que de l'entregent. Il doit connaître les systèmes automatisés de bibliothèques et le protocole des prêts entre bibliothèques. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection. La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent s'exprimer dans les deux langues officielles.

Échelle salariale: de 35 027 $ à 42 970 $ par année

N° de concours: 4265

Date de clôture: le 24 juin 1992

Prière d'envoyer les demandes à l'adresse suivante:

Gestion des ressources humaines
Culture, Patrimoine
et Citoyenneté
177, avenue Lombard,
bureau 206
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0W5

La Division scolaire la Montagne no 28

est à la recherche de
professeurs
pour les postes suivants
à compter de l'année scolaire 1992-1993.

ÉCOLE NOTRE-DAME:
.40 III - L.A., Math - p.m.

ÉCOLE RICHARD:
.10 Musique

DIVISION:
1.00 Orthopédagogue (un minimum de 5 ans d'expérience et un certificat d'enseignement valide).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Tél.: 1-248–2228 / 1–744–2083
Télécopieur: 1-248–2482



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du l4e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

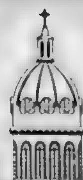
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



LA DIRECTION DES FINANCES DU

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR

une personne pour combler le poste de
programmeur
à temps plein ou à temps partiel

Qualifications:

- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.
- Sens de l'organisation et esprit d'équipe.
- Connaissance de logiciels de comptabilité.
- Connaissance de la comptabilité.
- Diplôme ou degré en programmation.

Rémunération: Selon l'expérience et l'échelle en vigueur

Entrée en fonction: Le 29 juin 1992

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 19 juin 1992** à:

M. Normand Collet
Directeur des finances
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Nécrologies



Conrad Levasseur

Conrad Levasseur s'est éteint dans le calme et la paix le 28 mai 1992, entouré de son épouse et de ses enfants. Il était âgé de 78 ans.

Il est né à La Salle le 30 mars 1914, le quatrième de 15 enfants, dont 11 ont survécu. Il fréquenta l'école de La Salle mais dut mettre fin à ses études pour venir en aide à ses parents. Après des travaux divers au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario (où il fut draveur), Conrad épousa Gilberte Lagacé de Saint-Norbert le 30 juin 1938. Le jeune couple s'installa à Saint-Boniface où Conrad devint un employé de la compagnie Swift en 1940. Il y travailla durant 34 ans.

En 1944, Conrad et Gilberte achetèrent la propriété à l'angle des rues Bertrand et Traverse. C'est là qu'ils élevèrent leurs neuf enfants. En 1961, ils y construisirent une maison, qu'ils n'ont jamais quittée.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, Conrad travaillait autant le soir que le jour. Homme à tout faire, il mettait à profit ses nombreux talents et après sa journée chez Swift, il construisait des armoires et faisait des travaux de toutes sortes. Ses enfants ont eu le plaisir de recevoir en cadeau des jouets qu'il avait fabriqués de ses propres mains.

Conrad avait le don de créer des merveilles avec des matériaux ramassés un peu partout. Il était fier du chalet qu'il avait construit à Saint-Laurent en 1958 avec du bois recyclé. Il fabriquait également ses propres meubles; sa maison contient plusieurs de ses créations.

En 1974, Conrad quitte son emploi chez Swift et commence une retraite bien méritée. Les années qui suivirent furent parmi les plus belles de sa vie. Ayant reçu des bâtons de golf de ses enfants en 1972, il découvre ce sport qui l'occupe du début du printemps à la fin de l'automne. Grâce au golf, il se fait de nouveaux amis et se tient en excellente forme.

Ses nouveaux loisirs lui permettent aussi de s'adonner au voyage et il parcourt le Canada, l'Europe et les États-Unis.

Il applique ses talents de menuisier à la sculpture sur bois et consacre de nombreuses heures à ce passe-temps en compagnie de nouveaux amis. Il prend plaisir à aller dans les bois cueillir des bleuets, des poirettes et des baies que son épouse transforme en pâtisseries. Ses talents de raconteur, sa bonté et sa générosité alliés à la chaleur et aux talents culinaires de Gilberte font de leur maison un centre d'accueil qui attire de nombreux parents et amis.

Au cours de sa vie, Conrad a consacré de nombreuses heures à diverses activités communautaires de la paroisse de Saint-Boniface. Il laisse le souvenir d'un homme qui aimait rendre service sans compter son temps.

Par son exemple, il a communiqué à son entourage la fierté de ses principes et convictions alliées à un esprit de tolérance et de grande ouverture.

En 1988, les enfants de Conrad et Gilberte leur font une fête pour marquer leur 50e anniversaire de mariage. Tous ont gardé un excellent souvenir de cette merveilleuse journée remplie de témoignages, de retrouvailles et d'heureux souvenirs.

Conrad Levasseur laisse dans le deuil son épouse Gilberte, ses enfants Cécile (Jean Daoust), Roger (Marie Fisette), Edmée (Bob Moir), Henriette (Paul-Émile Leblanc), Pauline (Denis Druwé), Gilbert «Charlie» (Ruth Schroeder), Simone (Pierre Couture), Roland (Myriam Murphy) et Jean (Terry Craig), 24 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Aussi attristés de son départ sont ses soeurs et frères Hélèna McConnell, Alma de Moissac, Solange Lambert, Raoul, Thérèse Blanchette, Honoré et Soeur Stella, et ses nombreux parents et amis. Ses frères Lorenzo, Lionel et Ulric l'ont précédé dans la mort.

La messe des funérailles fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le 30 mai. Nombreux furent ceux et celles qui sont venus manifester le respect et l'affection qu'ils lui portaient.

Dans son homélie, le curé Albert Fréchette a rendu hommage à Conrad Levasseur en soulignant sa vie exemplaire, sa foi chrétienne qui en faisait un «voyant de l'intérieur», ses talents de créateur et l'éclatement de sa vie qui le mena vers Dieu. Les prières ont eu lieu au Salon funéraire Desjardins le 29 mai et l'inhumation se déroula au cimetière de Saint-Norbert, où sont enterrés les ancêtres de Conrad et Gilberte. Six de ses petits-enfants lui ont servi de porteurs: Claude et Nicole Levasseur, Rachel Druwé, David Levasseur, Alain Couture et Joey Levasseur.

La famille Levasseur désire remercier le personnel de l'hôpital de Saint-Boniface, en particulier celui du département des soins palliatifs, pour avoir assuré le bien-être et le confort de leur époux et père au cours des dernières semaines de sa vie. Nous remercions également tous les parents et amis qui ont encouragé Conrad et qui ont appuyé la famille par leurs témoignages d'amitié.

Gaëtan Bernard Cormier

Paisiblement à sa résidence à Edmonton, Alberta, le lundi 25 mai est décédé Gaëtan Bernard Cormier autrefois de La Salle et de Saint-Norbert au Manitoba.

Il laisse dans le deuil son épouse Annette (née Rosset) cinq filles et un garçon. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Edmonton le 27 mai dernier.

Les frères et belles-soeurs du

Père Jean-Hubert Collet

o.m.i.

invitent les parents et amis à célébrer

son ***25e anniversaire de sacerdoce***

le vendredi 19 juin

à 19 h 30 en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes

Une réception suivra à la salle paroissiale.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 13 juin

7h30 Télé-M Ma petite pouliche
8h00 CBWFT Le monde de David le gnome
8h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M G.I. Joe
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Les tortues Ninja
9h30 CBWFT Il était une fois... l'espace
Télé-M Kissyfur
10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Kwicky Koala
10h15 TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 Télé-M Bucky O'Hare
10h45 TV-5 Visiontario
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Meatballs III: Académie de vacances
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Sur la côte du Pacifique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: La poule noire
TV-5 Sauve qui veut
12h40 TV-5 Autant savoir
13h00 Télé-M Cinémaximum: Touché!
13h30 TV-5 Bouillon de culture
14h30 CBWFT Prélude au grand prix Molson du Canada
15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets
15h30 Télé-M Viédo rock détente
16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
Télé-M Batman
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Eurosud
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Trois caravelles pour Séville
17h30 CBWFT Festival international de jazz de Montréal 1991
Télé-M Jeopardy
TV-5 Lumière
18h00 Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Ciné-action: La revanche
TV-5 Thalassa
19h30 CBWFT Cinéma spécial: La couleur pourpre
20h00 TV-5 Le monde est à vous
21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le monde fantastique de Ray Bradburay: Le ventriloque
TV-5 Kaléidoscope
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Télé-sélection: Les malheurs d'Alfred
22h21 Télé-M TVA sports
22h30 TV-5 Divan
22h42 Télé-M Ciné-lune: Deux enfoirés à St-Tropez
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Le monde est à vous
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 14 juin

8h00 CBWFT Le monde de David le gnome
8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
Télé-M Le monde à venir
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Vision mondiale
9h30 CBWFT Il était une fois... l'espace
10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse de Sainte-Anne, à Penetanguishene, Ont. par Michel Brochu, ptre.
Télé-M Ma petite pouliche
10h15 TV-5 Eurosud
10h30 Télé-M Punkie
10h45 TV-5 Trois caravelles pour Séville
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: À gauche en sortant de l'ascenseur
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Lumière
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Vidéothèque
12h30 CBWFT Grand prix Molson du Canada
13h00 Télé-M Cinémaximum: Les fugitifs
TV-5 Caractères
14h10 TV-5 Ramdam
14h35 TV-5 Kaléidoscope
15h00 Télé-M Top musique
15h30 CBWFT La France vue du Québec
TV-5 Spécial chiffres et lettres: le défi
16h00 CBWFT Visions d'ici
Télé-M Batman
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Rira bien...
TV-5 Journal télévisé de A2
18h12 CBWFT Découverte
18h30 Télé-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les beaux dimanches: Céline Dion: 10 ans déjà
Télé-M Minisérie: Un simple petit sacrifice
TV-5 L'heure de vérité
20h00 TV-5 Caractères
20h02 CBWFT Les beaux dimanches: Rose Ouellette par Rose Ouellette
21h00 Télé-M Santé du monde
TV-5 Faut pas rêver
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les concertos Brandebourgeois
22h05 CBWFT Le téléjournal
22h21 Télé-M TVA sports
22h26 CBWFT Les nouvelles du sport
22h43 CBWFT Ciné-club: La belle et la bête
23h00 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 TV-5 L'heure de vérité
0h30 TV-5 Caractères
1h30 TV-5 Ramdam
1h55 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 Télé-M: 28/43 TV-5: 14 *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 15 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Lundi, minuit
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Ciné-matin: À la seconde près
9h00 CBWFT Cinéma: L'homme orchestre
10h00 Télé-M Aimer
10h15 TV-5 Génies en herbe
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT Les enquêtes de Sans Atout
Télé-M Le TVA, édition midi
11h30 CBWFT À plein temps
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 L'heure de vérité
12h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Sous le signe du faucon
13h00 TV-5 Le monde est à vous
13h30 CBWFT Dallas
Télé-M Cinéma d'après-midi: La voix du sang
14h30 CBWFT Le clan
TV-5 Faut pas rêver
15h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Cahier vert
16h00 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Fais-moi un dessin en tournée
TV-5 Bonjour, bon appétit...
17h00 CBWFT La petite merveille
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Azimuts
17h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
Télé-M Un homme au foyer
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Minisérie: Un simple petit sacrifice
TV-5 Sauve qui veut
19h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
20h00 CBWFT L'or et le papier
20h15 TV-5 L'affaire Saint-Romans
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h10 TV-5 Courts métrages et vidéo
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Mémoires d'un objectif
22h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M TVA sports
TV-5 Objectif sciences
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Sauve qui veut
0h00 CBWFT La politique fédérale
0h05 CBWFT Cinéma: Norma Rae
0h45 TV-5 L'affaire Saint-Romans
1h40 TV-5 Courts-métrages et vidéos
2h10 TV-5 Radio France internationale

Mardi 16 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Lundi, minuit
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Ciné-matin: Pour l'amour du jeu
9h00 CBWFT Cinéma: La folie des grandeurs
10h00 Télé-M Aimer
10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Azimuts
11h00 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT À plein temps
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Sauve qui veut
12h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Sous le signe du faucon
13h15 TV-5 L'affaire Saint-Romans
13h30 CBWFT Dallas
Télé-M Cinéma d'après-midi: Un enfant disparait
14h10 TV-5 Courts-métrages et vidéos
14h30 CBWFT Le temps de vivre
14h40 TV-5 Mémoires d'un objectif
15h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Objectif sciences
16h00 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Lucky Luke
Télé-M Fais-moi un dessin en tournée
TV-5 Bonjour, bon appétit...
17h00 CBWFT La petite merveille
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
Télé-M La vie en couleur
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Perry Mason
TV-5 Envoyé spécial
19h30 Télé-M Loto-Quiz
20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Tous à la une
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!
22h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M TVA sports
23h00 CBWFT Comment ça va?
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Barbe bleue
23h40 TV-5 Envoyé spécial
0h40 TV-5 Tous à la une
2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 17 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Lundi, minuit
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Ciné-matin: Le scandale Hearst
9h00 CBWFT Cinéma: Hibernatus
10h00 Télé-M Aimer
10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Frontière
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT À plein temps
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial
12h30 CBWFT D'une série à l'autre: Le grand secret
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Tous à la une
13h30 CBWFT Dallas
Télé-M Cinéma-d'après midi: Les yeux verts
14h30 CBWFT Le temps de vivre
TV-5 Cargo de nuit
15h25 TV-5 Tableaux d'une exposition Moussorgski
15h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Juras
16h00 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Lucky Luke
Télé-M Fais-moi un dessin en tournée.
TV-5 Bonjour, bon appétit...
17h00 CBWFT La petite merveille
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
Télé-M L'heure juste
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: Coeur circuit
TV-5 Temps présent
20h00 TV-5 Sida urgence
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Montagne
21h25 CBWFT Le point
21h40 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h10 CBWFT Regards sur la nature
22h31 Télé-M TVA sports
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h45 CBWFT Les nouvelles du sport
23h10 CBWFT Cinéma: Ascenseur pour l'échafaud
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h40 TV-5 Temps présent
0h30 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 18 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Lundi, minuit
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Ciné-matin: Docteurs in love
9h00 CBWFT Cinéma: Les aventures de Rabbi Jacob
10h00 Télé-M Aimer
10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Maritimes en direct
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT D'une série à l'autre: Si la mode m'était contée
Télé-M Campus
12h45 TV-5 Sida urgence
13h30 CBWFT Dallas
Télé-M Cinéma d'après-midi: Qui aimera mes enfants?
14h30 CBWFT Le temps de vivre
15h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Claire Lamarche
16h00 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Mystères et bulles de gommes
Télé-M Fais-moi un dessin en tournée
TV-5 Bonjour, bon appétit...
17h00 CBWFT La petite merveille
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
Télé-M Festival science-fiction: Les guerriers du soleil
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Espion de père en fils
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Passeport
TV-5 Ivan Ivanovitch Kossiakoff
20h30 Télé-M Alfred Hithcock présente...
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Espace francophone
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Cinérama
22h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M TVA sports
TV-5 Télétourisme
23h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Dadah, le voyage fatal
TV-5 Téléobjectif
0h30 TV-5 Ivan Ivanovitch Kossiakoff
1h30 TV-5 Espace francophone
1h55 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 19 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT Lundi, minuit

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Ciné-matin: Les superflics de Miami

9h00 CBWFT Cinéma: Si elle dit oui... je ne dis pas non

10h00 Télé-M Aimer

10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...

10h30 Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte

11h00 CBWFT Opération Mozart
Télé-M Le TVA, édition Midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT De village en village

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif

12h30 CBWFT D'une série à l'autre: Si la mode m'était contée
Télé-M Campus

13h00 TV-5 Ivan Ivanovitch Kossiakoff

13h30 CBWFT Dallas
Télé-M Cinéma d'après-mid: La rivière

14h00 TV-5 Espace francophone

14h30 CBWFT L'heure Disney: Les femmes de papa
TV-5 Cinérama

15h30 CBWFT Caliméro
TV-5 30 millions d'amis

16h00 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M Alf
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Fais-moi un dessin en tournée
TV-5 Bonjour, bon appétit...

17h00 CBWFT La petite merveille
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Visiontario

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 Télé-M 9-1-1...

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 TV-5 Plein cadre

19h30 CBWFT Les grands films: Midnight run
Télé-M Crimes en solde: Une ancienne amitié

20h00 TV-5 Bouillon de culture

20h30 Télé-M Vie privée

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 La famille Hernandez

22h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M TVA sports

23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres

23h20 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h30 CBWFT Cinéma: Le prince de New York

23h50 TV-5 Plein cadre

0h50 TV-5 Bouillon de culture

2h15 TV-5 Radio France internationale

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Ciné-télé du 13 au 19 juin 1992

Samedi 13 juin

19h00 Télé-M La revanche
Am. 1979. Comédie dramatique de S. Stallone. Après une gloire passagère, un boxeur retombé dans la dèche, accepte un combat revanche.

19h30 CBWFT La couleur pourpre
É.-U. 1985. Drame de moeurs de S. Spielberg. Le dramatique cheminement d'une femme noire, de l'esclavage vers la dignité.

22h05 CBWFT Les malheurs d'Alfred
Fr. 1971. Comédie sentimentale de P. Richard. Poursuivi par la malchance depuis son enfance, Alfred songe à se suicider. Au même moment, une speakerine de la télévision s'apprête à poser le même geste.

22h42 Télé-M Deux enfoirés à St-Tropez
Fr. 1985. Comédie de M. Pecas. Les tribulations de deux copains en vadrouille sur la Côte d'Azur.

Dimanche 14 juin

19h00 Télé-M Un simple petit sacrifice
Am. 1989. Drame policier de D. Greene. L'histoire d'une jeune femme de l'Oregon qui a été accusée en 1983 d'avoir tiré sur ses trois enfants causant ainsi la mort de l'un d'eux. (Première de 2).

22h343 CBWFT La belle et la bête
Fr. 1946. Conte poétique de J. Cocteau. Un père se trouve contraint de livrer sa fille à un monstre. La Bête éprouve pour sa prisonnière un amour si fort et si sincère qu'il devient réciproque.

Lundi 15 juin

19h00 Télé-M Un simple petit sacrifice
Am. 1989. Drame policier de D. Greene. L'histoire d'une jeune femme de l'Oregon qui a été accusée en 1983 d'avoir tiré sur ses trois enfants causant ainsi la mort de l'un d'eux. (Dernière de 2).

0h05 CBWFT Norma Rae
É.-U. 1970. Drame social de M. Ritt. Norma Rae, veuve et mère de deux enfants, travaille dans une filature du Sud. De New York, arrive un organisateur syndical qui se heurte à l'indifférence et à l'hostilité des ouvriers. Norma devient son bras droit.

Mardi 16 juin

19h00 CBWFT Meurtre en direct
É.-U. 1986. Drame policier de R. Satlof. Devant quarante millions de téléspectateurs, un acteur-réalisateur de cinéma tue à bout portant l'animateur-vedette de l'émission. Convaincu de son innocence, le célèbre avocat Perry Mason accepte de le défendre.

23h30 CBWFT Barbe bleue
Fr.-It.-All. 1972. Comédie de E. Dmytryk. La seconde épouse du Baron von Sepper semble heureuse malgré le peu de vigueur physique manifestée par son époux. Un jour, elle découvre les cadavres de quatre femmes manifestement victimes de meurtre.

Mercredi 17 juin

19h00 Télé-M Coeur circuit
Am. 1986. Comédie fantaisiste de J. Badham. Un jeune savant a mis au point un robot perfectionné auquel s'intéressent les autorités militaires.

23h10 CBWFT Ascenseur pour l'échafaud
Fr. 1957. Drame de L. Malle. Un homme tente d'assassiner le mari de sa maîtresse.

Jeudi 18 juin

18h30 Télé-M Les guerriers du soleil
Am. 1986. Science-fiction de A. Johnson. Dans une société de l'avenir, des jeunes s'affrontent dans des matches clandestins.

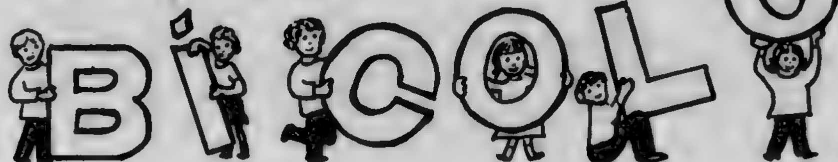
23h30 CBWFT Dadah, le voyage fatal
Am.-Austr. Série dramatique de J. London. Deux jeunes Australiens sont arrêtés en Malaisie pour trafic de drogue. (Première de 2).

Vendredi 19 juin

19h00 CBWFT Midnigt run
É.-U. 1988. Comédie policière de M. Brest. Un ancien policier, devenu détective privé, doit ramener à Los Angeles un comptable recherché par la pègre, le FBI et un détective rival.

23h30 CBWFT Le prince de New York
É.-U. 1981. Drame policier de S. Lumet. Le chef de la brigade spéciale anti-drogue de New York accepte secrètement de collaborer avec les fédéraux contre la corruption judiciaire et policière.

La page de BICOLO



Bonjour mon ami.e!

Comment vas-tu? As-tu déjà lu l'histoire du lièvre et de la tortue? Est-ce que tu te souviens qui a gagné la course?

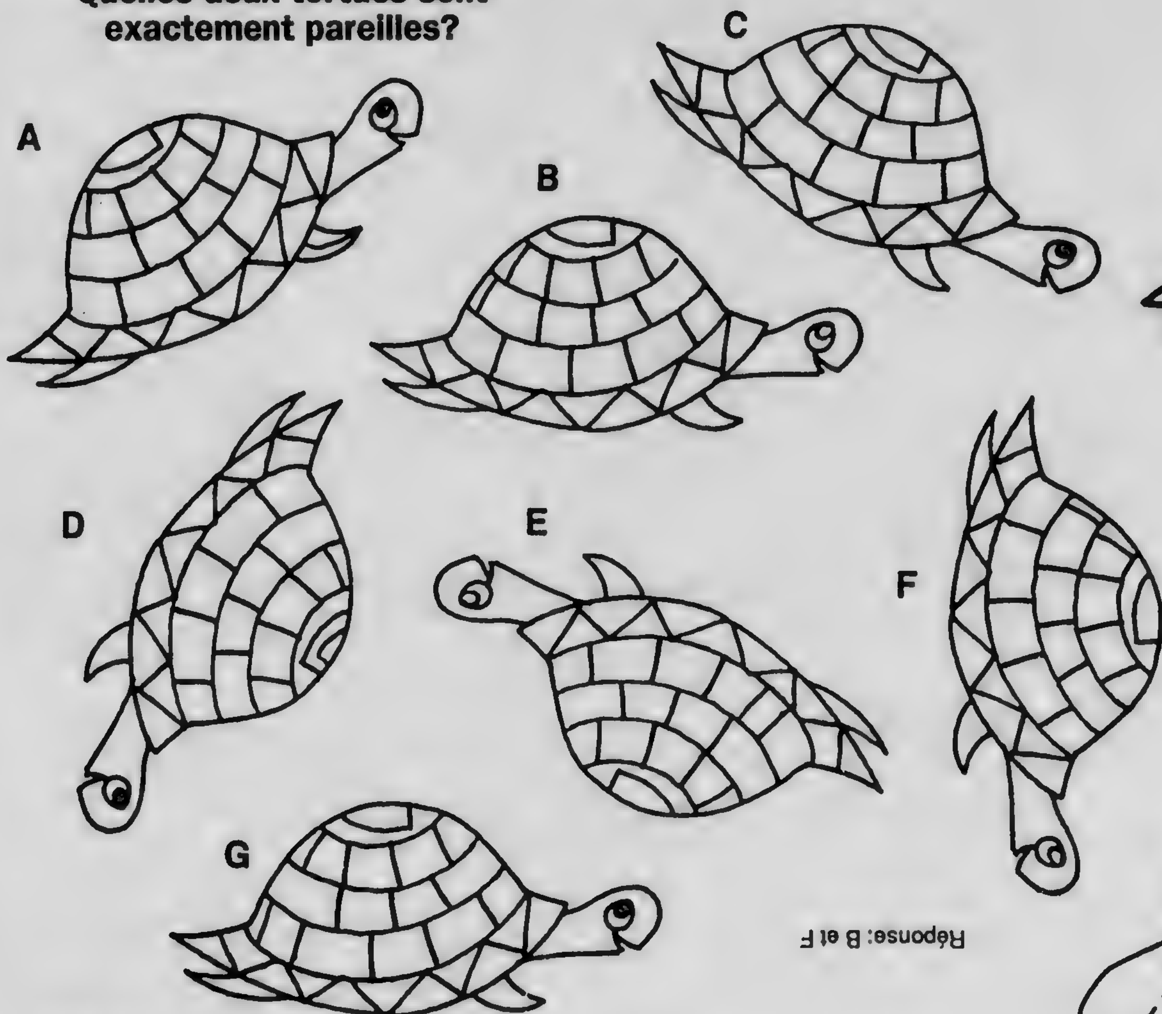
La tortue est un animal très intéressant.

Bonne semaine!

Bicolo



Quelles deux tortues sont exactement pareilles?



La tortue

On trouve des tortues partout dans le monde, dans les déserts, les marais, l'océan, la forêt et dans les champs.

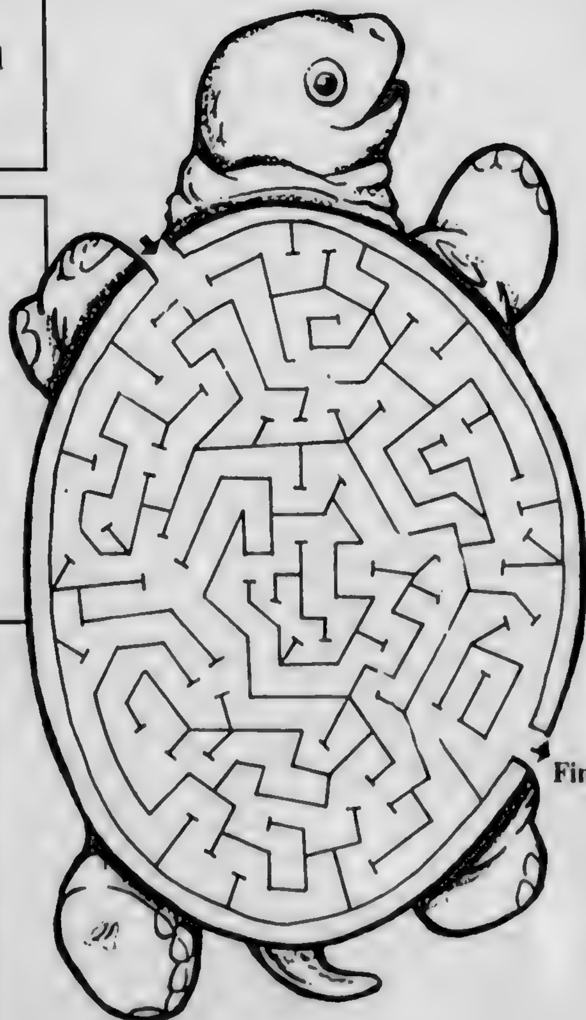
La tortue est un animal lourd et lent. Son corps est enfermé dans une espèce d'armure qu'on appelle une carapace. Cette carapace est son mécanisme de défense et peut parfois, la protéger de la morsure d'un chien, tellement elle est dure.

La tortue aime s'étendre au soleil. Elle sort les jambes, la tête et la queue et relaxe. Prends un bain de soleil comme la tortue. Quand il fera beau, étends-toi sur l'herbe et laisse-toi chauffer par le soleil (pas trop longtemps!)



- La tortue pond des oeufs. La femelle dépose ses oeufs dans un trou qu'elle a creusé dans le sable ou la boue.
- Quand les oeufs sont éclos, toutes les petites tortues sortent du sable ensemble.
- L'espèce de tortue qui vit dans l'eau, se rend immédiatement vers l'eau, par instinct.

- La tortue n'entend pas très bien, mais ses sens du toucher et de la vue sont exceptionnels.
- La tortue ressent les vibrations de la terre causées par un ennemi qui approche.
- La tortue n'a pas de dents. Ses machoires forment un bec qui lui permet de mordre.



Mes ami.e.s m'écrivent:

Cher Bicolo,

Merci pour les prix! On aime participer à tes concours!

Bon été et bonnes vacances!

Repose-toi bien Bicolo!

Ton ami et ton amie
Éric Lemoine
Natalie Rozière
École Pointe-des-Chênes

Cher Bicolo,

Merci pour les beaux livres! J'aime lire les petits romans.

Ton club est le meilleur club dont je suis membre. Chaque semaine, je regarde La Liberté à la page de Bicolo pour voir les jeux.

J'ai lu un des livres que tu m'as donnéa. C'est un très bon livre! C'est la première fois que je gagne un prix de Bicolo. J'étais contente!

Ton amie,
Carmène Fiola
École Précieux-Sang

Membre gagnant de la semaine
10798

Roger Hébert
Saint-Malo (Manitoba)

7 ans

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

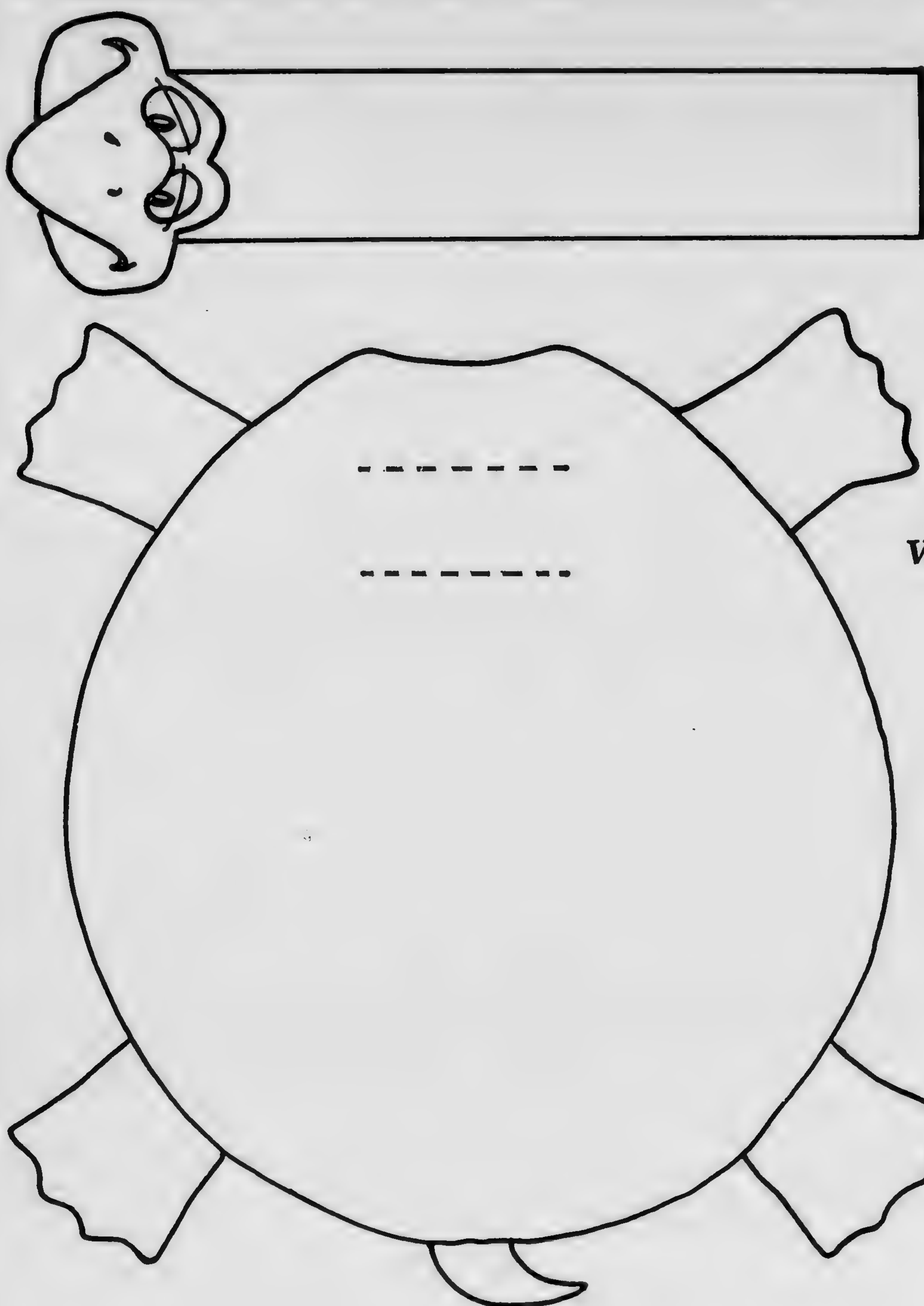
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______



La tortue à grand cou

Colle la tortue sur un carton mince.

Découpe le tout, ainsi que les fentes indiquées par les lignes pointillées.

Inserre le cou de la tortue dans les fentes et tu pourras faire sortir et entrer la tête de la tortue.

Amuse-toi bien!

Voici mes nouveaux membres:

10830	Janelle Martel	Altamont
10831	David Guénette	Winnipeg
10832	Joëlle Guénette	Winnipeg
10833	Michelle Gagné	Île-des-Chênes
10834	Joël Boissonneault	Winnipeg
10835	Michelle Huberdeau	Saint-Lazare
10836	Michel Bourgeois	Powerview
10837	Matthew Epp	Cypress River
10838	Tobin Epp	Cypress River
10839	Riley Epp	Cypress River
10840	Nathania Epp	Cypress River
10841	Becky Epp	Cypress River
10842	Tarik Daoudi	Lourdes
10843	Tamil Daoudi	Lourdes
10844	Gabriel Fields	Winnipeg
10845	Martin Fields	Winnipeg
10846	Claire Gosselin	Winnipeg
10847	Daniel Lambert	Saint-Pierre-Jolys
10848	Marcel Tanguay	Winnipeg
10849	Chris Seymour	Dugald
10850	David Spurr	Dugald
10851	Jacqueline Duquette	Dugald
10852	Daniel Gervais	Dugald
10853	Jean-Guy Gervais	Dugald
10854	Julie Gervais	Dugald
10855	Stefan F. Bouchard	Laurier
10856	Suzanne Côté	Winnipeg
10857	Karinne Lambert	Saint-Pierre-Jolys
10858	Alexis Gosselin	Winnipeg
10859	Karine Bérard	Saint-Jean-Baptiste

38 élèves de Guyot chantent leur pays





photo: Yves Chartrand

La Cathédrale de Saint-Boniface devrait apparaître pendant quelques secondes dans un spécial qui sera diffusé au réseau CTV le 30 juin. 38 élèves de l'école Guyot ont été filmés avec le célèbre édifice en arrière-plan le 8 juin. Grâce à Evelyne Vermeire, une enseignante de 4e année qui a composé les paroles, ils ont interprété en français le couplet du Manitoba d'une chanson nationale qu'on pourra entendre lors de l'émission sur le 125e anniversaire du Canada. Il faut noter, selon l'enseignante de musique Marlene Schellenberg, qu'il s'agit d'un des deux seuls couplets en français de la chanson (l'autre étant du Québec): Voilà le pays que j'aime, Dans toute sa splendeur, Il est multiethnique, Comme étant des plus uniques.

La chronique religieuse †

Prière d'un prêtre métis (2e de 2)

Voici la deuxième partie de la prière d'un prêtre métis composée par Guy Lavallée, o.m.i., et lue lors de la conférence constitutionnelle du 14 mars dernier à Ottawa.

L'histoire, Dieu, peut nous enseigner quelques leçons si nous l'écoutons attentivement. Par exemple, Ton peuple choisi, Dieu, le peuple juif et notre peuple ont en commun des expériences historiques qui se ressemblent remarquablement. J'en mentionne quelques-unes.

• Comme les Métis, Ton peuple choisi, Dieu, fut une communauté prospère qui avait sa patrie dans un milieu multiculturel.

• Comme les Métis, Ton peuple choisi, Dieu, a souffert l'oppression des étrangers dans leur propre patrie.

• Comme les Métis, Ton peuple choisi, Dieu, fut dispersé loin de sa patrie.

Dieu, le chef de Ton peuple choisi, Ton propre Fils, Jésus-Christ, a subi un procès moqueur avant d'être mis à mort sur une montagne de Galilée, tout comme notre chef, Louis Riel, a subi un procès injuste avant d'être pendu à Régina le 16 novembre 1885.

Mais comme ton peuple choisi, Dieu, le peuple métis n'a pas lâché, et ne lâchera jamais. Par exemple, des gens comme Jim Brady et Malcom Norris ont aidé le peuple métis de l'Alberta à reconstruire leur vie en établissant des organisations politiques et leur procurant une base territoriale. Je pourrais continuer ainsi, Dieu, mais je ne crois pas que ce soit mon rôle de faire un discours politique.

Je voudrais donc terminer ma prière, Dieu, sur un thème que j'ai commencé au début, le symbole métis. Prenons un instant pour regarder la ceinture fléchée. Il y a aussi d'autres symboles, tels notre drapeau, le violon et la fameuse jigue de la Rivière-Rouge.

Dieu, les Métis ont longtemps porté fièrement la ceinture fléchée. Quand je la regarde, je vois qu'elle est composée de bien des fils entrelacés. Plusieurs fils, plusieurs patrons, plusieurs couleurs contribuent à l'ensemble de la ceinture.

Notre culture métisse est comme cette ceinture. La vie des Métis a été tissée d'une variété de cultures, traditions et croyances. Par exemple, nous sommes descendants des Anglais, des Français , des Indiens – Cris, Ojibway – et des Écossais, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous parlons une variété de langages: anglais, français-canadien, français michif, cris michif et maskégon.

Contemplez la ceinture fléchée: c'est un composé, un mélange. Elle est métisse. Elle est faite d'une variété d'éléments, comme la vie des Métis. Regardez ses dessins, ses tissus, ses couleurs. Et cependant, ces éléments disparates forment un tout intégré. De même, les origines ethniques et les différentes langues des Métis s'entremêlent pour former une riche tapisserie, comme la vie et la culture métisse.

C'est cette nature multiculturelle de notre identité qui nous rend uniques, qui nous fait Métis. De bien des façons, Dieu, je pense que nous représentons ce que devrait être un Canada unifié. Dieu, nous, ton peuple Métis, reconnaissons aujourd'hui notre unicité devant Toi.

En ce moment, Dieu, nous n'avons aucun rituel spécial ni de cadeau précieux à te présenter. Mais ce que nous t'offrons, Dieu, c'est nous-mêmes, la nation métisse du Canada, avec son histoire, ses peines, ses joies et ses rêves.

Et c'est dans le même esprit de nos ancêtres, à la rivière Rouge en 1870 et à Batoche en 1885, que nous nous engageons à bâtir un Canada uni d'un océan à l'autre, pas moins que ce que Louis Riel et Gabriel Dumont auraient voulu s'ils étaient ici avec nous aujourd'hui.

Comme nous continuons à travailler ensemble en ce deuxième jour de la Conférence des autochtones et de la constitution, aide-nous, O Grand Esprit, à nous comprendre et nous respecter. Aide-nous à comprendre et respecter la culture de chacun, leur histoire, individuelle et collective, dans un esprit de dignité humaine et d'unité. Aide-nous à comprendre et apprécier que l'histoire, la culture de tous et chacun est importante et sacrée, quelque soit ses origines.

S'il y eut jamais un temps où les Canadiens avaient besoin de ta sagesse et direction, Dieu, c'est bien maintenant. Ne permets pas que nos différences érigent des barrières qui détruiraient notre beau pays, le Canada. Plutôt, que l'esprit de bonne volonté de part et d'autre fasse ériger des ponts pour unir tous les peuples de ce grand pays, peu importe la race, la langue, la couleur ou la foi.

Tout ceci, Dieu, pour Ta plus grande gloire. Amen. Et merci!



Antoinette & René VINCENT
1942 – 1992

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur et de santé!

Venez célébrer avec nous
le 50[e] anniversaire
de mariage
de nos parents
le samedi 20 juin 1992.

Une messe sera célébrée
en leur honneur à 13 h 30
en l'église de St-Georges
suivie d'un thé-rencontre
à la salle paroissiale
jusqu'à 16 h.

Tous sont les bienvenus.
Votre présence
sera leur cadeau.

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

MÈRE, BILINGUE, 19 ans d'expérience, aimerait garder un bébé 0-1 an chez moi, début septembre. Réf. disponibles. Composez le 233–4050, s.v.p.
529-

Recherche

JE RECHERCHE une gardienne fiable, cinq demi-journées par semaine (souvent moins), pour un garçon âgé de 3 ans. Préférablement près de l'école Lavallée ou au sud St-Vital. Composez le 255–3015 (après midi).
526-

À vendre

ASPERGES À VENDRE: Cueillies tous les jours. Saint-Norbert (261–7170) le jour et Sainte-Agathe (882–2476) en soirée et en fin de semaine.
396-

À VENDRE: à St-Vital, bungalow de 2 ch. à coucher, sous-sol complet avec salle de récréation, système d'alarme de sécurité, garage avec porte électrique, plombage et électricité rénovés. Sur grand lot de 50' x 135'. Appelez Nap Gagnon au 475–9130, 24 h, Sutton Group.
412-

À VENDRE: Maison à 3 milles de Saint-Boniface, 3 chambres à coucher sur lot de 3 acres et demie, 3 foyers, 3 salles de bain, garage double attenant, salle de récréation, bureau et beaucoup plus. Appelez Nap à Sutton Group, Kilkenny R.E. 475–9130, 24 h.
422-

MAISON À VENDRE: à Morris (Man.) 10 ans, 69 000 $. 3 ch. à coucher, sous-sol fini + chambre, aspirateur central, 2 salles de bain, garage attenant, armoires en chêne. Tél.: 1–746–2522.
435-

À VENDRE: au parc Windsor, 67 000 $. Bungalow de 3 ch. à coucher. Belle grande cuisine, salle de récréation, et chambre à coucher supplémentaire. "Half-bath" au sous-sol. Air climatisé. Appelez Nap Gagnon, Sutton Group au 475–9130. 24 h.
515-

À VENDRE: livres, étagères pour livres, machine à écrire et plusieurs autres articles nécessaires pour bureau. Toge pour avocat. Composez le 237–3566.
517-

À VENDRE: chalet à la plage Albert. 3 chambres à coucher, rue Girard (à la gauche du ch. Safie). Bâti en 1987. Composez le 233–6395.
520-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: 505, rue Ritchot. App. d'une chambre à coucher. Libre le 1er juin ou le 1er juillet. 422 $. Composez le 231–1444 ou le 233–4757.
397-

ESPACES DE BUREAU à louer à partir du 1er août 1992, 155, boulevard Provencher. 1 000 pi^2, en partie ou en totalité. Composez le 231–1333.
418-

À LOUER: Appartement, rue Aulneau et Despins. Une chambre à coucher. Propre, spacieuse et tranquille. Stationnement dans un garage avec porte électrique. Laveuse et sécheuse sur lieu, entrepôt, 5 min. du centre-ville. 395 $, ceci inclut tous les services. Composez le 233–7652.
513-

À LOUER: à St-Boniface au 301, Enfield, grand appartement rénové d'une chambre à coucher dans immeuble très propre et très tranquille. 400 $/mois. Composez le 237–6436.
518-

À LOUER: garçonnières au sous-sol près du Collège avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
519-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans un duplex, rue Kitson. Libre le 1er juillet. 475 $/mois. Composez le 233–1069.
521-

À LOUER: garçonnière pour personne responsable et tranquille à la Tour Eiffel, au 261, rue Goulet. Disponible le 1er juillet. Contactez Charles au 253–9272, Eliza au 235–0655 ou Mme Boudreau au 237–1304.
522-

À LOUER: chalet à la plage Albert. À partir du 28 juin au 19 juillet. 375 $/semaine. Composez le 233–8451.
523-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement d'une chambre à coucher. Composez le 233–1593.
524-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher. Disponible le 1er juillet. 170, promenade Enfield. 425 $ + électricité et stationnement. 233–2072.
525-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. Aussi, un "roll-away cot" à vendre. 237–6273.
527-

À SOUS-LOUER: à St-Boniface, rue Eugénie, app. d'une ch. à coucher pour le 1er août. Stationnement, sécurité, etc. Près de l'Hôpital St-Boniface et autobus. Composez le 233–7966 ou le 235-1920 après 15 h, la semaine.
528-

Offre d'emploi



L'Association coopérative du préscolaire fransaskois
est à la recherche

d'un Coordonnateur ou d'une Coordonnatrice
pour le Centre de ressources préscolaires

Le candidat ou la candidate sera responsable de:

- planifier le Centre de ressources (vision)
- gérer le centre
- engager, encadrer, évaluer le personnel
- budgétiser les opérations financières
- sélectionner et acheter les ressources
- promouvoir les services du Centre

Exigences:

Le candidat ou la candidate devra posséder:

- une forte aptitude pour l'organisation et la communication
- une capacité de gestion et de leadership du personnel
- une capacité de travailler en équipe et avec le public
- une imagination créative et une bonne autonomie
- une bonne connaissance de l'informatique est souhaitée
- une formation en bibliothéconomie (documentation) est un atout
- une connaissance du milieu fransaskois est souhaitable

Lieu de travail: Prince Albert
Durée du projet: 18 mois (possibilité de renouvellement)
Rémunération: à négocier
Entrée en fonction: début septembre

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi **avant le 1er août 1992** à:

L'Association coopérative du préscolaire fransaskois
Cécile Leblanc-Turner
201–101, 15e Rue est
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 1G1
Tél.: (306) 953–6451

QUIZ

Le premier agriculteur du Canada français



QUESTIONS

1. Quel personnage célèbre est arrivé en Nouvelle-France il y a 375 ans?

2. Qu'est-ce qui en fait un personnage célèbre?

3. Quel était son métier?

4. Sur quel navire a-t-il fait le voyage vers la Nouvelle-France?

5. Était-ce le premier voyage de Louis Hébert en Nouvelle-France?

6. Que s'est-il passé à Port-Royal le 14 novembre 1606?

7. Comment Samuel de Champlain considérait-il Louis Hébert?

8. À part le 125e du Canada, le 350e de Montréal et le 375e de l'arrivée de Louis Hébert, quels autres anniversaires ont lieu en 1992?

RÉPONSES

1. Il s'agit de Louis Hébert. Il a quitté Honfleur avec sa famille le 11 mars 1617 et est arrivé à Tadoussac le 14 juin, puis à Québec quelques jours plus tard.

2. Louis Hébert est considéré comme le premier colon de la colonie, et comme son premier agriculteur.

3. Comme son père, Louis Hébert était apothicaire. Arrivé en Nouvelle-France, il exerça ce métier au service de la compagnie des Marchands, mais comme il s'était fait donné des terres, il se consacra de plus en plus au défrichement et à la culture de ses propriétés.

4. Sur le Saint-Étienne, avec sa femme Marie Rollet, ses filles Anne et Marie-Guillemette, son fils Guillaume et son beau-frère Claude Rollet.

5. Non. Il y était venu en 1606, après avoir signé un engagement d'un an pour travailler à Port-Royal en Acadie. Le commandant de Port-Royal était alors Jean de Biencourt de Poutrincourt, qui avait épousé une cousine de Louis Hébert, ce qui explique que ce dernier soit venu à Port-Royal. Il fera deux autres voyages en Nouvelle-France, en 1610 et en 1613, avant de s'y installer définitivement avec sa famille.

6. On y a joué la première pièce de théâtre présentée en langue française en Amérique du Nord! Louis Hébert faisait partie de l'assistance. Un nommé Lescarbot, qui avait écrit la pièce, a aussi consigné ses observations de la vie dans la nouvelle colonie, dans son Histoire de la Nouvelle-France.

7. Selon Champlain, Louis Hébert «a été le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait».

8. 1992 célèbre, entre autres, le 350e de la ville de Sorel (fondée quelques mois après Ville-Marie par Charles Huault de Montmagny, 2e gouverneur qui succéda à Champlain), le 300e de l'Hôpital général de Québec, le 175e de la Banque de Montréal et le 150e de la Librairie Beauchemin (qui publia ici le dictionnaire Larousse, des romans et le célèbre Almanach du peuple Beauchemin). 50 ans se sont aussi écoulés depuis le plébiscite de 1942.

Compilé par
Sylviane LANTHIER

RECETTES

Une délicieuse salade de pommes de terre



Préparer une salade de pommes de terre n'est pas une mince affaire. Lorsque les trucs gagnants suivants sont combinés aux meilleurs ingrédients saisonniers les plus frais, vous franchissez le pas qui sépare la salade de pommes de terre purement ordinaire de la salade de pommes de terre savoureuse.

1. Rehaussez les ingrédients généralement piquants utilisés pour préparer une salade de pommes de terre avec des vinaigrettes qui lient les mélanges. N'utilisez pas de vinaigrettes dont le goût domine la salade. Les vinaigrettes à base de mayonnaise sont excellentes car elles adoucissent et mélangent la variété de saveurs.

2. Pour préparer une salade de pommes de terre, utilisez des pommes de terre dont le taux d'humidité est élevé (généralement des pommes de terre rondes et des pommes de terre nouvelles). Elles conservent leur forme lors de la cuisson et elles sont idéales pour les mélanges à cause de leur texture ferme et cireuse.

3. Réfrigérez les salades de pommes de terre pendant la nuit ou pendant un minimum de quelques heures. Ainsi, leur goût s'améliorera parce que les pommes de terre absorbent bien les saveurs. Assurez-vous qu'elles soient bien couvertes afin d'empêcher qu'elles sèchent.

4. Utilisez de la mayonnaise légère ou de la mayonnaise légère sans cholestérol si vous essayez de réduire les matières grasses et le cholestérol contenus dans votre régime. Souvenez-vous de ne pas inclure de bacon et d'oeufs dans votre salade et de remplacer la crème sure par du yogourt faible en matières grasses. Essayez d'ajouter des fines herbes fraîches pour obtenir une saveur qui sort de l'ordinaire.

5. Lorsque vous préparez un pique-nique, n'attendez pas d'arriver sur les lieux pour ajouter la mayonnaise dans votre salade. Ajoutez-la immédiatement lorsque vous l'apprêtez. En effet, des études démontrent que le haut taux d'acide contenu dans la mayonnaise réduit la croissance des bactéries qui peuvent causer un empoisonnement alimentaire. Cependant, afin de savourer une salade à base de mayonnaise à son meilleur, réfrigérez-la avant le pique-nique et transportez-la dans un contenant isolant comportant des sachets refrigérants.

6. Vous voulez une salade de pommes de terre immédiatement? Coupez des pommes de terre crues en petits morceaux et faites-les cuire dans le micro-ondes ou à la vapeur. Les petits morceaux réduisent le temps de cuisson, le temps de réfrigération et le temps de préparation. De plus, ces méthodes de cuisson réduisent la perte de vitamines.

7. Gardez à portée de la main les fines herbes populaires suivantes pour préparer des salades: basilic, thym, origan, persil, aneth et estragon.

8. Préparez un repas complet en ajoutant du thon, du jambon, du poulet ou du fromage de même qu'une grande quantité de légumes à vos recettes de salade de pommes de terre.

9. Frottez les pelures de pommes de terre nouvelles afin de les enlever. Ne les pelez pas afin d'éviter les pertes. Les pelures sont minces et floconneuses et faciles à enlever en frottant. Ne les épluchez pas afin de faciliter grandement la préparation de la salade de pommes de terre et afin d'ajouter de la saveur.

Salade de pommes de terre à la grecque

Il s'agit d'une combinaison de pommes de terre et de mayonnaise avec les ingrédients de la salade grecque traditionnelle.

1 tasse (250 mL) de mayonnaise légère ou légère sans cholestérol
1 gousse d'ail hachée fin
1 c. à table (15 mL) d'origan frais haché fin (ou 1 c. à thé (5 mL) séché)
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
pincée de poivre et de piment fort en flocons
16 petites pommes de terre nouvelles, cuites, et pelées
8 tomates cerises coupées en deux
1 poivron vert coupé en dés
4 oz (125 g) de féta haché grossièrement
Tranches de concombre et olives noires

Mélanger la mayonnaise et les assaisonnements. Couper les pommes de terre en morceaux (environ 3 tasses/750 mL). Mélanger avec les tomates, le poivron et le fromage. Ajouter la sauce; remuer délicatement pour enrober. Garnir de concombre et d'olives noires.

Donne environ 4 portions.

Départ des religieuses Saints Noms de Jésus et Marie

Grande fête d'appréciation pour ces 97 années de dévouement à la paroisse

Dimanche 14 juin à Saint-Jean-Baptiste

Messe d'action de grâce à 13 h 30 suivie d'un thé-rencontre à la salle du centenaire

Invitation à tous.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER

Investors Group
- *Planification financière gratuite*
- *Transferts de régime de pension au REER (RRSP)*
- *Rentes et FERR (Annuities, RRIF)*

Gilbert CLOUTIER, cma — Téléphone Bur: 943-6828 Rés: 237-0782
1200–444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

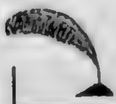
SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
(957-4662)
Richard J.F. Chartier
(957-4681)
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: 957-0050
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba) — Télécopieur: 957-0840
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

MÉTIERS


RNG SOUND TRACK
Musique enregistrée pour vos soirées dansantes
Contactez Marcel Lacroix au 253–0581

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 10 ans d'expérience
274–281, chemin Vermillion R2J 3S2
253–4717

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

BDO
GUENETTE CHAPUT
WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes

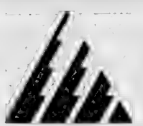
ASSOCIES
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a
MAURICE MORISETTE, c.a
RICHARD SENEZ, c.a
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
EUROPE

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
Nous répondons à tous vos goûts
Jeux de lumière
Réjean La Roche
237–9716


THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

AGENTS D'IMMEUBLES


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Avis aux annonceurs
Cette espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

Le Journal des jeunes

Volume 3, nº 20, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 12 au 25 juin 1992

Éditorial

Survie

Comment continuer à produire tout en sauvegardant la planète? Voilà le problème difficile que cherchent à résoudre les participants au Sommet de la Terre de Rio.

Difficile, car les pays présents ont des priorités différentes et souvents contradictoires. Les Européens veulent réduire au plus vite l'effet de serre, mais les Américains mettent les freins car 25 % du gaz carbonique mondial vient de chez eux.

Les pays riches veulent imposer des limites aux entreprises pour réduire la pollution, alors que les pays du tiers monde ont besoin de s'industrialiser pour sortir de la pauvreté.

Il faut pourtant espérer que tout le monde s'entendra au moins sur un minimum. Car au-delà des intérêts particuliers, c'est la survie même de l'espèce humaine qui est en jeu.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Objectif Terre

Rio de Janeiro

SOMMET DE LA TERRE

Depuis le 1er juin , les représentants d'environ 175 pays sont réunis au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, au Brésil, avec un seul but en tête: sauver la planète de plus en plus menacée par la pollution industrielle et l'augmentation de la population humaine (on prévoit 10 milliards d'habitants d'ici 2050).
Les participants ont jusqu'au 14 juin pour tenter de trouver des solutions aux problèmes les plus graves que nous résumons ci-dessous.



L'effet de serre

● **Explication:** *les gaz rejetés dans l'atmosphère emprisonnent la chaleur du Soleil et entraînent un réchauffement progressif de la planète.*

Depuis 1880, la température mondiale a augmenté de 0,7 ° C en moyenne (1890: 14,5 ° C; 1990: 15,2 ° C).

● **Causes:** *en plus des facteurs naturels (vapeur d'eau), l'effet de serre est surtout provoqué par:*

1) *Le gaz carbonique dégagé par la combustion du pétrole et du charbon dans les voitures et les usines, ainsi que par les feux de forêts.*

2) *Le gaz méthane produit par les troupeaux de vaches (décomposition de l'herbe et des plantes dans leur ventre).*

● **Conséquences possibles:**

1) *L'élévation du niveau de la mer à cause de la fonte des glaciers. Certains experts prédisent que les villes de New York, Bangkok, Rio de Janeiro, Séoul et Calcutta pourraient être recouvertes par les eaux.*

2) *Le déplacement des zones d'agriculture: certaines régions trop froides à l'heure actuelle pourraient devenir cultivables (le nord de l'Amérique du Nord par exemple). Par contre, la sécheresse augmenterait dans de nombreuses régions du Sud, réduisant les récoltes.*

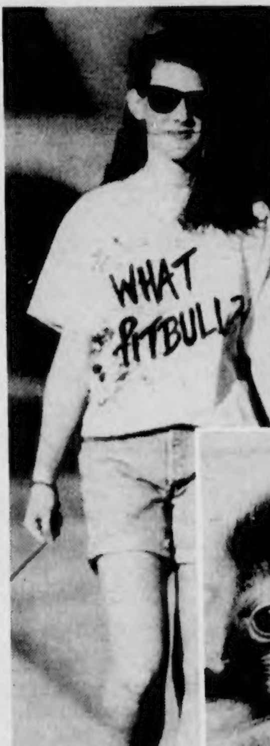
● **Solutions:** *le reboisement, les économies d'énergie, le développement des sources d'énergie non polluantes.*



La couche d'ozone

● **Explication:** *les gaz CFC rejetés dans l'atmosphère détruisent la couche d'ozone qui nous protège contre les rayons ultraviolets du Soleil.*

● **Causes:** *tous les produits industriels contenant des CFC, les éruptions volcaniques, les feux de brousse en Afrique.*









● **Conséquences:** *augmentation des cancers de la peau, maladies des yeux, destruction du phytoplancton qui nourrit les poissons.*

● **Solution:** *l'élimination totale des CFC (en principe, prévue pour l'an 2000). Mais quelles que soient les mesures prises, la couche d'ozone ne redeviendra pas normale avant plusieurs siècles.*



Disparition des animaux et des forêts

● **Explication:** *depuis trois siècles, plus de 100 mammifères et environ 150 espèces d'oiseaux ont disparu (de 1880 à 1914, 300 000 éléphants ont été tués pour leur ivoire).*

Par ailleurs, 210 000 km² de forêts tropicales disparaissent chaque année. Une grande partie est brûlée, ce qui accentue le phénomène de l'effet de serre.

● **Causes:** *la chasse, la pollution des eaux, le développement des villes et de l'agriculture au détriment des milieux de vie sauvages et naturels.*

● **Solutions:** *signature d'accords internationaux pour la protection des animaux et des forêts, lois dans chaque pays. Exemple: le Brésil a supprimé récemment ses programmes d'aide aux agriculteurs pour l'abattage des arbres.*



Déserts et pauvreté

● **Explication:** *les zones désertiques, qui recouvrent déjà 28 % des terres de la planète, augmentent de cinq à six millions d'hectares chaque année. Le continent africain est le plus gravement atteint.*

● **Causes:** *le réchauffement de la planète, l'abattage des arbres pour faire place à l'agriculture et pour avoir du bois de chauffage, l'augmentation des troupeaux d'animaux.*

● **Conséquences:** *diminution des récoltes et famine des populations. On estime que 30 000 enfants meurent chaque année dans le tiers monde de malnutrition.*

● **Solutions:** *lutte contre l'effet de serre (réduction du gaz carbonique), reboisement, programmes d'irrigation.*

EN BREF

Monde
Petits esclaves
Des centaines de millions d'enfants sont exploités dans les champs et les usines du tiers monde. Conséquences: déformation des os, malnutrition et souvent décès.

États-Unis
Et la lumière fut!
Un inventeur américain affirme avoir créé une ampoule électrique capable d'éclairer pendant 18 ans sans interruption!

Chine
Torture en prison
L'organisation humanitaire Media Watch affirme que de nombreuses personnes ont été torturées dans les prisons chinoises après les manifestations de 1989 en faveur de la démocratie.

États-Unis
La loi des laids
La ville de Santa Cruz, en Californie, a adopté une loi qui interdit aux propriétaires et aux employeurs de refuser une maison ou un emploi à une personne à cause de son physique.

Grande-Bretagne
Héros contesté
La statue d'Arthur Harris, un héros de la 2e Guerre mondiale, suscite des protestations à Londres. Il est en effet responsable des bombardements qui ont fait des milliers de morts en Allemagne.

Afrique du Sud
Dernier avis
Les Noirs sud-africains menacent de lancer une grève générale si le gouvernement ne répond pas à leurs demandes démocratiques d'ici la fin juin.

États-Unis
Le crime monte
2 612 150 crimes ont été commis l'année dernière aux États-Unis, soit une hausse de 7,9 %.

Finlande
Plutôt le vélo!
Une étude révèle qu'un Finlandais sur trois pourrait utiliser une bicyclette au lieu d'une voiture pour ses activités quotidiennes.

Monde
Tabac tueur
On estime que 20 % des habitants actuels des pays développés mourront d'une maladie causée pas le tabac. Cela représente 250 millions de personnes.

Serbie: l'ONU déclare la guerre économique

L'Organisation des Nations unies (ONU) a décidé d'appliquer un embargo économique contre la Serbie et le Monténégro pour les obliger à cesser leur guerre contre la Bosnie-Herzégovine.

Toutes les relations commerciales avec ces deux pays sont donc maintenant stoppées. Les athlètes serbes et monténégrins sont également exclus de toute compétition sportive internationale.

La guerre entre les trois anciennes républiques de la Yougoslavie a éclaté il y a environ trois mois, lorsque la majorité des habitants de la Bosnie-Herzégovine ont voté en faveur de l'indépendance. La bataille oppose essentiellement deux groupes ethniques:



Ancienne Yougoslavie

D'une part, les quelque 1,3 million de Serbes qui vivent en Bosnie-Herzégovine et s'opposent à l'indépendance. Ils sont soutenus par l'armée serbe, très puissante, et par le Monténégro.

D'autre part, les autres habitants de la Bosnie-Herzégovine qui, eux, sont favorables à l'indépendance. Il s'agit de musulmans (deux millions) et de Croates (760 000).

La guerre a jusqu'à présent fait plus de 2 200 morts, des milliers de blessés et 1,3 million de sans-abri.

> **✷ Info quiz**
>
> ***1) Pourquoi associe-t-on toujours Sarajevo, la capitale de la Bosnie, à la Première Guerre mondiale (1914-18)?***
>
> *Réponse en page 4.*

Mafia sicilienne: la loi du sang

Le juge italien Giovanni Falcone, un des principaux ennemis de la Mafia, a été tué le 23 mai dans un attentat à la bombe près de Parlerme, la capitale de la Sicile (sud de l'Italie).

La bombe, qui pesait au moins une tonne, avait été placée sous la route et a été déclenchée par télécommande.



> **✷ Info quiz**
>
> ***2) Que signifie l'«Omerta» pour les membres de la Mafia?***
>
> *Réponse en page 4.*


Un mafioso célèbre: Al Capone.

La Mafia s'est ainsi vengée du juge Falcone qui, au milieu des années 80, avait conduit devant les tribunaux plus de 450 membres de cette organisation criminelle secrète.

La Mafia a été créée vers 1740 par des agriculteurs siciliens pour se protéger contre les voleurs.

Aujourd'hui, elle contrôle une grande partie de l'économie et de la politique en Sicile. On estime qu'environ un million d'Italiens travaillent pour «l'Honorable Société» (son autre nom).

La Mafia, dont le nom vient de l'arabe mu'afah (protection des faibles) ou du toscan maffia (misère), n'est pas implantée uniquement en Sicile.

Elle a notamment des ramifications à Naples (la Camorra), et aux États-Unis depuis les années 20 (la Cosa Nostra).

L'homme qui plantait dans le désert

Un scientifique égyptien, le docteur Reda Azzam, a inventé un produit qui permet de faire pousser des cultures dans les régions désertiques.

Le produit se présente sous forme de poudre blanche et est composé de cellulose (une matière naturelle tirée des plantes) et de polymère (une substance artificielle comparable au plastique).


Le docteur Reda Azzam avec son invention.

Lorsqu'on répand cette poudre sur le sol, la terre retient plus facilement l'eau, ce qui permet d'arroser et de nourrir les plantes avec moins de liquide. Le sol devient aussi plus compact, ce qui empêche le vent d'emporter la bonne terre (érosion).

Récemment, le docteur Azzam s'est rendu dans la province canadienne du Manitoba pour étudier la possibilité de construire une usine capable de produire sa poudre miracle en grande quantité.

Les clients potentiels sont nombreux, aussi bien en Amérique du Nord (Saskatchewan, Colombie-Britannique, Californie) que dans le tiers monde, où le désert gagne chaque jour du terrain.

> **✷ Info quiz**
>
> ***3) Quel pourcentage de l'Afrique est constitué de désert?***
>
> *Réponse en page 4.*

Les dinosaures: de grands inconnus!

Le public aime les dinosaures mais il ne les connaît pas. Telle est l'opinion d'un groupe de scientifiques américains qui ont créé l'année dernière la Société des dinosaures. Son objectif: mieux informer le public et faire la chasse aux erreurs.

Selon le professeur Peter Dodson, cofondateur de la Société, la plupart des jouets, des bandes dessinées et des films consacrés aux dinosaures contiennent de graves erreurs scientifiques.

Explication: les dinosaures sont encore peu connus des scientifiques. Avant 1840, on ne savait même pas qu'ils avaient existé. Aujourd'hui encore, on ne compte pas plus d'une cinquantaine de scientifiques dans le monde qui se consacrent à plein temps à l'étude de ces créatures.

Au fait, les lecteurs du Journal des jeunes connaissent-ils bien les dinosaures? Pour le savoir, faites donc le petit test suivant.

Vrai ou faux?

1. On connaît environ 50 espèces de dinosaures.

2. Les dinosaures ont vécu sur Terre plus longtemps que les humains.

3. Tous les dinosaures étaient gros.

Voir page 4.


Dimétrodon

Je ne suis pas un dinosaure!

Dans beaucoup de livres et de jouets, le dimétrodon est présenté comme un dinosaure. En fait, il appartient à la famille des reptiles mammaliens et a vécu sur Terre avant la naissance du premier dinosaure.

Nous ne nous connaissons pas!

Dans une scène du célèbre film «Land Before Time», on voit un brontosaure et un tyrannosaure jouer ensemble. C'est impossible car le brontosaure a vécu plusieurs millions d'années avant le tyrannosaure.


Brontosaure

Tyrannosaure

EN BREF

Canada

Vols en hausse

Le nombre de vols a augmenté de 39 % ces 16 dernières années. Montréal et Vancouver sont les deux villes les plus touchées.

Ouest

Faux dollars

Des fausses pièces de 1 $ ont fait leur apparition dans l'ouest du Canada. Elles sont un peu plus légères que les vraies et le profil de la reine est moins net.

Colombie-Britannique

Golf écolo

Deux joueurs de golf ont inventé le premier support de balles de golf écologique. Il est fabriqué avec des résidus de patates ou de tomates biodégradables à la place du bois.

Canada

Filles pas sages

Conséquence inattendue de l'égalité des sexes: le nombre d'adolescentes qui commettent des crimes rattrape celui des garçons et augmente presque deux fois plus vite.

Québec

Objectif Olympie

La ville de Québec vient de déposer sa candidature pour accueillir les Jeux olympiques de 2002. Calgary, en Alberta, est également dans la course.

Canada

Faim spatiale

Une étude révèle que la plupart des astronautes perdent du poids en vol. Explication: se nourrir dans l'espace n'est pas très commode, et, de plus, la nourriture n'est pas bonne!

Colombie-Britannique

Fous des moutons!

L'école de bergers d'Okanagan est dépassée par son succès: 250 personnes ont déposé leur candidature cette année pour 15 places seulement.

Canada

Chiens obèses

48 % des vétérinaires interrogés dans un récent sondage ont déclaré que l'obésité est l'un des trois plus gros problèmes dont souffrent les chiens au Canada.

Saint-Laurent: le tombeau des bélougas

Pour la première fois, les scientifiques ont obtenu la preuve que les produits chimiques déversés dans le fleuve Saint-Laurent provoquent des cancers chez les bélougas et sont l'une des causes principales de leur disparition.

40 % des bélougas morts repêchés ces derniers temps dans le fleuve avaient été tués par des cancers. Leurs corps contenaient tellement de produits chimiques (plomb, mercure, DDT, PCB) qu'on a dû les traiter comme des produits toxiques.



Comme on était heureux quand l'eau était propre!

✷ Info quiz

4) Combien y a-t-il de Bélougas dans le Saint-Laurent et combien étaient-ils il y a un siècle?

Réponse en page 4.

La pollution s'attaque aussi au système immunitaire des bélougas et les rend vulnérables à la moindre épidémie ou marée noire (fuite de pétrole). Les bélougas, qui figurent sur la liste des espèces menacées de disparition depuis 1983, souffrent également de stérilité (ils ont moins de bébés).

Les entreprises déversent chaque année en moyenne 100 000 tonnes de déchets toxiques dans le Saint-Laurent, qui approvisionne plus de cinq millions de Québécois en eau potable.

La liste s'allonge

19 créatures ont été ajoutées cette année à la liste des espèces menacées de disparition au Canada qui compte maintenant 227 noms. Les nouveaux venus sont:



1 mammifère
Bélouga de l'Arctique



4 oiseaux
Courlis à long bec, moqueur des armoises, faucon pèlerin de la toundra, pic à tête blanche



2 reptiles
Petit phrynosome de Douglas, phrynosome de Douglas de l'Est



1 poisson
Cisco de printemps



11 plantes

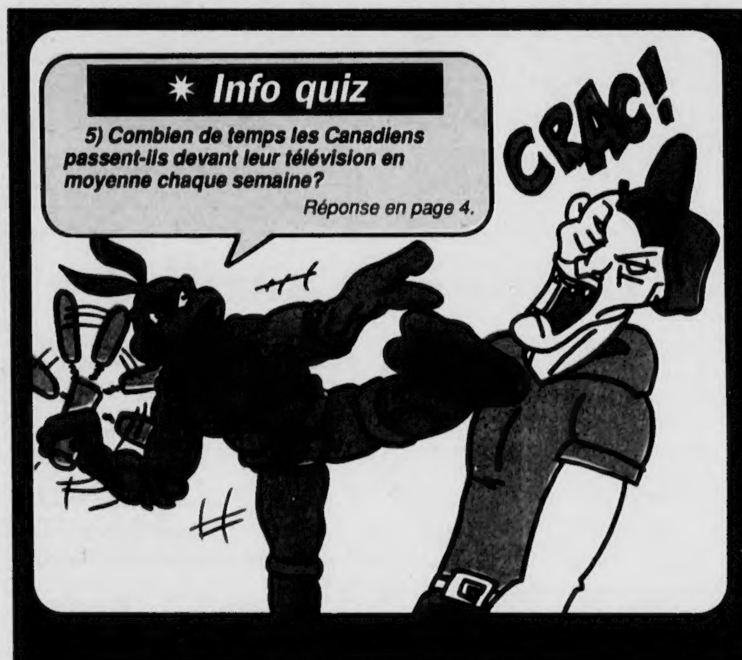
Téléviolence?

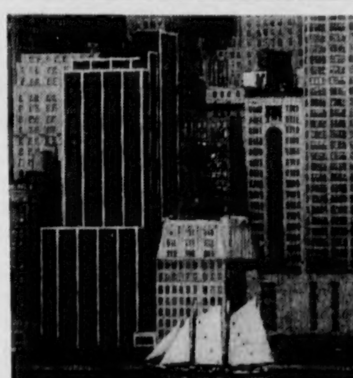
L'organisme qui autorise la mise en ondes des stations de radio et des chaînes de télévision affirme qu'il existe un lien entre la violence à la télévision et la violence dans la société.

Selon une récente étude du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), les nombreuses scènes de violence diffusées à la télévision peuvent influencer le comportement des télespectateurs de deux façons:

1. En les rendant insensibles à la violence, qui devient presque «normale».
2. En poussant les personnes instables et fragiles à commettre elles-mêmes des actes violents.

Le CRTC n'a pas l'intention d'interdire les émissions violentes à la télévision, mais il encourage les chaînes à réduire leur nombre.





Les Reichmann ont beaucoup d'immeubles à New York.

La chute des Reichmann

La compagnie canadienne Olympia & York, la plus grosse société immobilière du monde, est sur le point de faire faillite. Motif: elle ne peut pas rembourser son énorme dette de 14,3 milliards de dollars.

Les sociétés immobilières sont constamment obligées d'emprunter de l'argent aux banques pour acheter des terrains et construire des immeubles. L'argent gagné en louant ou en vendant ces immeubles leur permet de rembourser les dettes et d'emprunter de nouvelles sommes d'argent.

La faillite d'Olympia & York a été provoquée par le projet de développement immobilier Canary Wharf, à Londres. Les frères Reichmann de Toronto, propriétaires de la compagnie, ont dépensé huit milliards de dollars pour construire des immeubles de bureaux dans ce quartier.

Malheureusement pour eux, ils n'ont pas réussi à les louer tous, et ils n'ont plus assez d'argent pour rembourser leurs créanciers (les banques et les organismes qui leur ont prêté de l'argent).

L'hydrogène, une énergie qui monte!

Voici une recette extrêmement simple. Prenez de l'eau, faites passer un courant électrique à travers, et vous obtiendrez deux choses: de l'oxygène, et surtout de l'hydrogène, une source d'énergie non polluante qui intéresse beaucoup les Japonais.

La preuve: le gouvernement du Japon a envoyé des représentants au Manitoba, au Québec et en Colombie-Britannique pour faire passer le message suivant:

Puisque vous avez de l'eau et de l'électricité en masse, servez-vous en pour produire de l'hydrogène et vendez-le nous!

✷ Info quiz

6) L'hydrogène est-il plus lourd ou plus léger que l'air?

Réponse en page 4.



Le principal avantage de cette source d'énergie est qu'elle est non polluante.

La combustion de l'hydrogène ne produit que de l'eau et, contrairement au charbon et au pétrole, elle ne dégage aucun gaz carbonique (principale cause du réchauffement de la planète).

Les navettes spatiales américaines fonctionnent déjà à l'hydrogène, et les Japonais ont mis au point une voiture qui utilise le même carburant.

Ils espèrent bien en vendre beaucoup en Californie, un État qui s'apprête à adopter les règlements anti-pollution les plus sévères du monde. Comme quoi, écologie rime aussi avec économie!

✷ Info quiz

7) Combien faut-il d'atomes d'hydrogène et d'oxygène pour faire de l'eau?

Réponse en page 4.

Gouttes d'eau et océans

L'eau: un liquide sans goût et sans couleur mais absolument nécessaire à toute forme de vie. On la retrouve partout sur notre planète.

1. Quelle surface de la Terre est couverte par de l'eau?
❑ A. 27 %
❑ B. 55 %
❑ C. 71 %

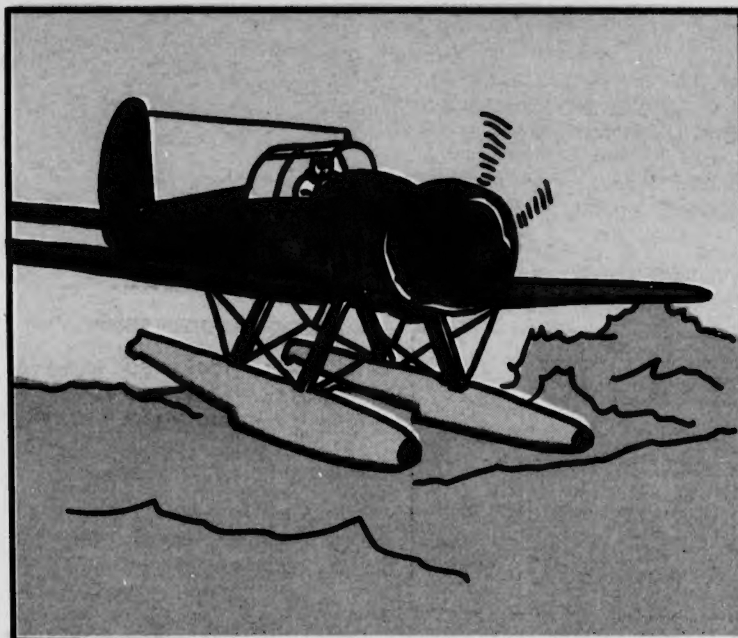
2. Quel pays a le plus grand nombre de lacs et d'eaux intérieures?
❑ A. Chine
❑ B. Canada
❑ C. Russie

3. Vrai ou faux: le Saint-Laurent au Canada est le plus long fleuve artificiel du monde.

4. Quelle province du Canada se vante d'avoir 100 000 lacs?
❑ A. Manitoba
❑ B. Ontario
❑ C. Québec

5. L'endroit le plus sec du monde où il tombe en moyenne 0,76 mm de pluie par année est:
❑ A. Tindouf (Algérie) dans le désert du Sahara
❑ B.Dalandzadgad (Mongolie) dans le désert de Gobi
❑ C. Arica au Chili

6. Pourquoi la mer Morte est-elle nommée ainsi?
❑ A. On disait anciennement que l'air environnant était empoisonné.
❑ B. Les poissons ne peuvent pas y vivre à cause de l'eau trop salée.
❑ C. Selon une légende, les dieux y avaient lancé une malédiction.



Quel est le nom de cet appareil inventé en 1910 par le Français Henri Fabre qui peut décoller et se poser sur l'eau?

7. Vrai ou faux: la rivière Amazone a pris son nom des femmes guerrières de la mythologie grecque.

8. Où se trouve le canal de Suez et quelle longueur a-t-il?
❑ A. au Panama et 50 km
❑ B. en Égypte et 100 km
❑ C. en Israël et 150 km

9. Vrai ou faux: l'unité de mesure nautique appelée **noeud** est synonyme du mille nautique.

10. Quel pourcentage de la population égyptienne vit dans la vallée du Nil?
❑ A. 74 %
❑ B. 87 %
❑ C. 99 %

11. Quel type de bateau est utilisé dans la ville de Venise en Italie?
❑ A. barque
❑ B. gondole
❑ C. traversier

12. Vrai ou faux: L'océan Atlantique est le plus grand du monde.

13. Quel fleuve est considéré sacré par une des grandes religions du monde?
❑ A. le Nil
❑ B. le Gange
❑ C. le Danube

14. Dans quel pays a-t-on enregistré la plus grosse chute de neige et les plus grandes marées du monde?
❑ A. le Canada
❑ B. la Russie
❑ C. la Norvège

Devinette

J'apparais quand il y a un tremblement de terre ou une éruption volcanique dans le lit de l'océan. Je peux avoir de 20 à 30 mètres de hauteur et je peux voyager à une vitesse de 600 kilomètres à l'heure.

Qui suis-je?

Recyclez ce journal

Pile et face

1. Plusieurs pays se servent du même nom pour désigner leur argent. Dans les listes suivantes, encercle le pays qui n'utilise pas l'unité monétaire indiquée.

dollar { Jamaïque, Australie, États-Unis, Norvège, Taïwan

franc ou franc CFA { Congo, Suisse, France, Sénégal, Tchad, Allemagne

peso { Pérou, Bolivie, Mexique, Argentine, Philippines

2. Vrai ou faux: L'unité monétaire de l'Équateur est le **sucre**.

3. Vrai ou faux: Le **ding** est l'unité monétaire du Vietnam.

4. Vrai ou faux: Le Sierra Leone se sert du terme **sierra** pour son argent.

5. Vrai ou faux: La **gourde** est l'unité monétaire d' Haïti.

6. Vrai ou faux: la monnaie européenne, **l'Ecu**, est un sigle signifiant European Currency Unit (unité monétaire européenne).

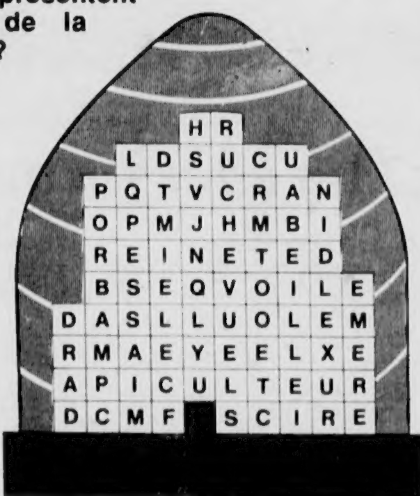
Histoires d'abeilles

Avec le beau temps arrivent des insectes de toutes sortes. Ces petits animaux ont un côté nuisible, mais ils ont aussi leur raison d'être. Dans le cas des abeilles, elles fabriquent le miel et permettent la pollinisation des plantes. Les abeilles que nous connaissons ici au Canada sont les européennes.

1. Les abeilles ouvrières, celles qui nettoient la ruche (maison des abeilles), qui nourrissent les plus jeunes et qui fabriquent le miel, représentent quel pourcentage de la population d'une ruche?
❑ A. 50 %
❑ B. 75 %
❑ C. 99 %

2. Vrai ou faux: une abeille ouvrière vit en moyenne 35 jours.

3. Une ruche contient environ:
❑ A. 1 000 abeilles
❑ B. 10 000 abeilles
❑ C. 100 000 abeilles



4. Vrai ou faux: la ruche doit avoir une température constante de 37 °.

Dans la ruche ci-haut, trouve tous les mots cachés qui se rapportent aux abeilles: nid, suc, ruche, abeille, apiculteur, mère, cire, essaim, dard, reine, ciel, oeuf, voile, pique.

✳ Info quiz

Réponses:

1) La Première Guerre mondiale a été déclenchée par l'assassinat à Sarajevo, en 1914, de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche.

2) L'Omerta est la règle du silence. Celui qui la brise est puni de mort.

3) 50 %.

4) 500 bélougas aujourd'hui contre environ 10 000 il y a cent ans.

5) 23 h 30 mn.

6) L'hydrogène est 14 fois plus léger que l'air (on l'utilisait autrefois pour faire flotter les dirigeables Zeppelin).

7) Deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène (eau = H_2O).

Reponses dinosaures

1. Faux (plus de 300). 2. Vrai: ils ont vécu sur Terre pendant 160 millions d'années alors que les humains sont apparus il y a seulement trois millions d'années. 3. Faux: certains ne pesaient pas plus d'un kilo.

Réponses

Eaux:
1-C; 2-B; 3-vrai; 4-A; 5-C; 6-A et B; 7-vrai; 8- aucun (en Égypte et 150 km); 9-faux (un noeud représente un mille nautique/heure); 10-C; 11-B; 12-faux (l'océan Pacifique); 13-B (par les hindouistes); 14-A; *Devinette:* raz de marée. *Dessin:* un hydravion.

Abeilles:
1-C; 2-vrai; 3-C; 4-faux (30°).

Pile et face:
1-Norvège, Allemagne et Pérou; 2-vrai; 3-faux; 4-faux; 5-vrai; 6-vrai.